ACADÉMIE
DE RENNES
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours de Recrutement de Professeurs des Écoles

Session 2024

RAPPORT DU JURY



Session présidée par Mme Guylène ESNAULT, Directrice des services départementaux de l'Éducation nationale du Finistère

Remerciements

Mme Guylène ESNAULT, Présidente du jury académique des CRPE de la session 2024, tient à remercier les personnes suivantes pour leur précieuse contribution à la rédaction de ce rapport :

- Mme Frédérique COCHET, IA-IPR de Lettres
- Mme Marie-Pierre LAISNE, IA-IPR de Lettres
- M. Gilles PATRY, IA-IPR de Mathématiques
- M. Dominique DOREAU, IEN - Circonscription de Quimper Sud
- M. Laurent MOUTARD, IEN - Circonscription des Landes de Lanvaux
- Mme Christine VAN BELLEGHEM, IEN - Circonscription de Combourg
- M. Gilles SICHE, IA-IPR de Langues et Cultures Régionales
- Mme Myriam MENAGER, IEN - Enseignement pré-élémentaire
- Mme Claire ARRAULT, IEN - Circonscription d'Hennebont
- Mme Céline ALLAIN, IA-IPR d'Éducation Physique et Sportive
- M. Luc LEBLANC, IA-IPR d'Éducation Physique et Sportive
- M. Ludovic BRUNEAU, IA-IPR d'Espagnol
- Mme Christine MISMAQUE, IEN - Circonscription de Saint-Malo Ville
- Mme Dominique MERY, Chargée de mission en langues vivantes - DSDEN
- M. Florent LECOANET, Adjoint à la cheffe du bureau des concours - Rectorat
- Mme Alev CIFCI-EKICI, Gestionnaire des concours du 1er degré - Rectorat

Table des matières

1. ÉPREUVES D'ADMISSIBILITE 4

1.1. ÉPREUVE ECRITE DISCIPLINAIRE DE FRANÇAIS 4
1.1.1. Résultats obtenus dans l'académie 4
1.1.2. Analyse du sujet 8
1.1.3. Quelques conseils aux candidates et candidats 12
1.2. ÉPREUVE ECRITE DISCIPLINAIRE DE MATHEMATIQUES 16
1.2.1. Résultats obtenus dans l'académie 16
1.2.2 Analyse du sujet 19
1.2.3. Quelques conseils aux candidates et candidats 22
1.3. ÉPREUVE ECRITE D'APPLICATION 25
1.3.1. Résultats obtenus dans l'académie 25
1.3.2. Domaine Sciences et technologie 27
1.3.2.1. Analyse du sujet 29
1.3.2.2. Quelques conseils aux candidates et candidats 31
1.3.3. Domaine Histoire, géographie, enseignement moral et civique 33
1.3.3.1. Analyse du sujet 34
1.3.3.2. Quelques conseils aux candidates et candidats 38
1.3.4. Domaine Arts 39
1.3.4.1. Analyse du sujet 40
1.3.4.2. Quelques conseils aux candidates et candidats 42
1.4. ÉPREUVE ECRITE EN LANGUE REGIONALE 44
1.4.1. Résultats obtenus dans l'académie 44
1.4.2. Analyse du sujet 46
1.4.3. Quelques conseils aux candidates et candidats 58

2. ÉPREUVES D'ADMISSION 60

2.1. EPREUVE DE LEÇON 60
2.1.1. Résultats obtenus dans l'académie 60
2.1.2. Constats généraux et profils de candidates et candidats 60
2.1.3. Remarques pour les candidates et candidats, et les centres de formation 64
2.2. EPREUVE D'ENTRETIEN 68
2.2.1. Résultats obtenus dans l'académie 69
2.2.2. Première partie de l'épreuve 69
2.2.2.1. Résultats obtenus à la première partie de l'épreuve 70
2.2.2.2. Constats généraux et profils de candidates et candidats 71
2.2.2.3. Remarques pour les candidates et candidats, et les centres de formation 73
2.2.3. Seconde partie de l'épreuve 76
2.2.3.1. Résultats obtenus à la seconde partie de l'épreuve 77
2.2.3.2. Constats généraux et profils de candidates et candidats 77
2.2.3.3. Remarques sur la prestation des candidates et candidats pour l'ensemble de la seconde partie de l'épreuve d'entretien 82
2.3. EPREUVE ORALE FACULTATIVE DE LANGUE VIVANTE ETRANGERE 84
2.3.1. Résultats obtenus dans l'académie 84
2.3.2. Remarques sur les documents proposés 85
2.3.3. Remarques sur la prestation des candidates et candidats 85
2.4. ÉPREUVE ORALE DE LANGUE REGIONALE 89
2.4.1. Résultats obtenus dans l'académie 89
2.4.2. Attendus de l'épreuve 89
2.4.3. Remarques sur la prestation des candidates et candidats 91
2.4.4. Quelques conseils aux candidates et candidats 95

1. STATISTIQUES 98

3.1. CONCOURS PUBLICS 98
3.1.1. Répartition départementale des postes offerts 98
3.1.2. Résultats globaux 98
3.1.3. Résultats par concours 99
3.1.4. Résultats par épreuve 100
3.1.4.1. Épreuves écrites d'admissibilité 100
3.1.4.2. Épreuves orales d'admission 101
3.2. CONCOURS PRIVES 102

3.2.1. Répartition départementale des postes offerts 102
3.2.2. Résultats globaux 102
3.2.3. Résultats par concours 103
3.2.4. Résultats par épreuve 104
3.2.4.1. Épreuves écrites d'admissibilité 104
3.2.4.2. Épreuves orales d'admission 105

1. Épreuves d'admissibilité

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes de l'école primaire. Les connaissances attendues des candidates et candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu qu'ils maîtrisent finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires. Les épreuves écrites prennent appui sur un programme publié sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

1.1. Épreuve écrite disciplinaire de français

Descriptif de l'épreuve

Durée : 3 heures
Notation : 20 points
Coefficient : 1
Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

L'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots et comporte trois parties.

Partie 1 : étude de la langue ;
Partie 2 : lexique et compréhension lexicale ;
Partie 3 : réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée.

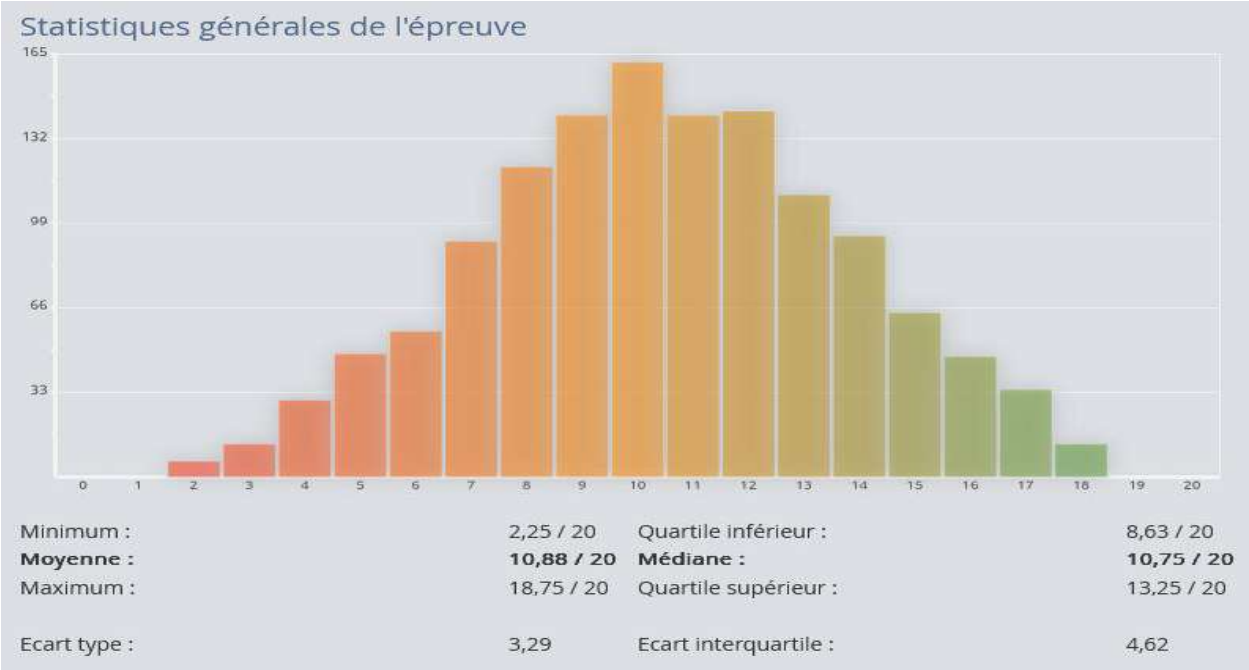
Le programme de l'épreuve est constitué :
- du programme en vigueur de français du cycle 4 ;
- de la partie « L'étude de la langue au lycée » des programmes de français de seconde générale et technologique et de première des voies générale et technologique (BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019).

Les connaissances et compétences prescrites dans ces programmes doivent être maîtrisées avec le recul nécessaire à un enseignement réfléchi du cycle 1 au cycle 3 de l'école primaire.

1.1.1. Résultats obtenus dans l'académie

Cette année, 1316 candidates et candidats ont composé lors de l'épreuve de français : 895 pour les concours publics, 422 pour les concours privés. Les copies ont été corrigées par des binômes de correcteurs et correctrices selon le principe de double correction.

Le diagramme statistique suivant montre la répartition des notes obtenues pour l'ensemble des concours.



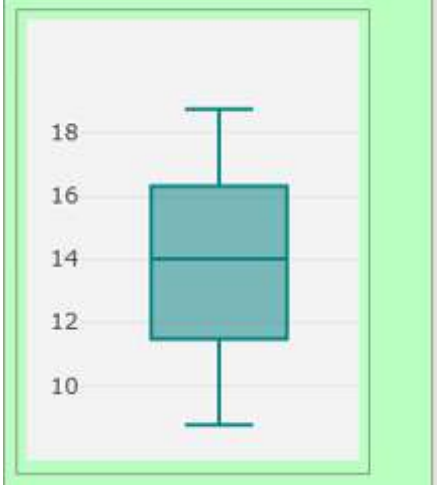
Le tableau ci-dessous présente les moyennes obtenues à l'épreuve de français selon le type de concours :

Concours	**Présents**	**Moyenne sur 20**
CRPE externe public	725	11,13
CRPE externe privé	339	11,12
CRPE externe public spécial langue régionale	35	9,62
CRPE externe privé spécial langue régionale	13	9,42
CRPE externe privé spécial langue régionale - Diwan	9	9,51
2d CRPE interne public spécial langue régionale	2	7,51
2d CRPE interne privé spécial langue régionale	4	11,10
2d CRPE interne public	41	10,48
2d CRPE interne privé	57	10,22
3e CRPE public	91	9,57
Tous concours	**1316**	**10,88**

Les éléments statistiques suivants apportent des informations complémentaires sur la répartition des notes obtenues par les candidates et candidats admissibles aux épreuves orales.

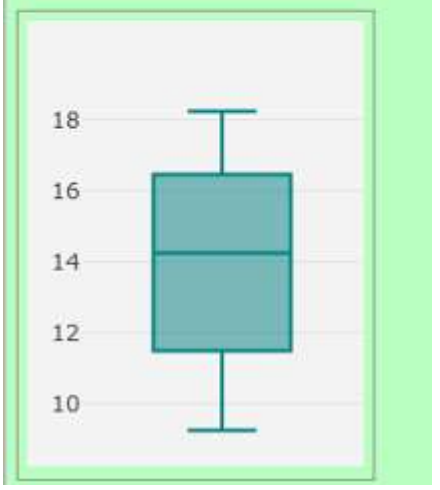
Concours externe public

Moyenne Admissibles :	14.03 /20.00
Ecart type :	2.20
Q1 :	12.38
Médiane :	14.00
Q3 :	15.50
Minimum :	8.75
Maximum :	18.75



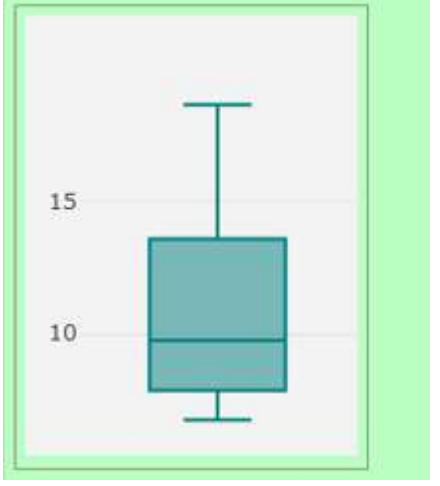
Concours externe privé

Moyenne Admissibles :	14.06 /20.00
Ecart type :	2.11
Q1 :	12.25
Médiane :	14.25
Q3 :	15.88
Minimum :	9.25
Maximum :	18.25



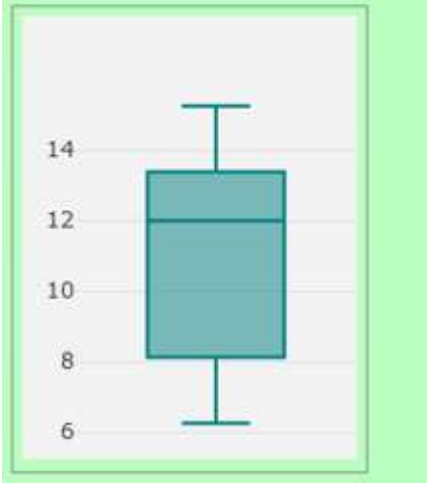
Concours externe public spécial langue régionale

Moyenne Admissibles :	10.85 /20.00
Ecart type :	2.93
Q1 :	8.25
Médiane :	9.75
Q3 :	11.88
Minimum :	6.75
Maximum :	18.63



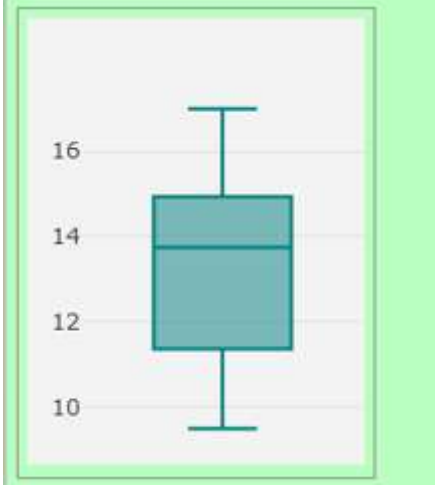
Concours externe privé spécial langue régionale

Moyenne Admissibles :	11.25 /20.00
Ecart type :	2.70
Q1 :	8.75
Médiane :	12.00
Q3 :	12.75
Minimum :	6.25
Maximum :	15.25



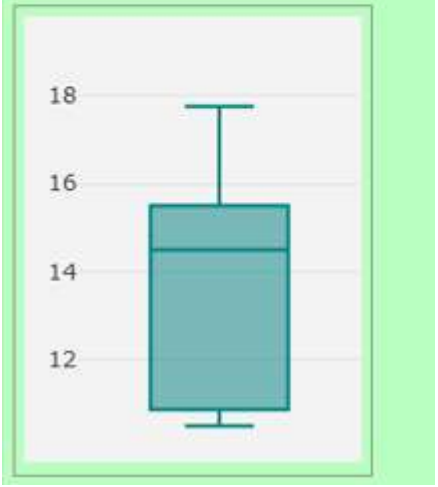
2nd concours interne public

Moyenne Admissibles :	13.60 /20.00
Ecart type :	2.14
Q1 :	12.00
Médiane :	13.75
Q3 :	14.25
Minimum :	9.50
Maximum :	17.00



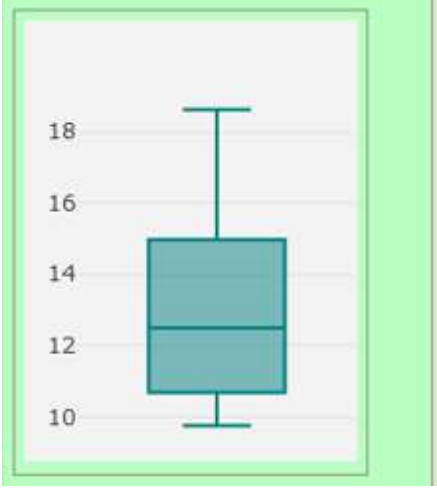
2nd concours interne privé

Moyenne Admissibles :	14.11 /20.00
Ecart type :	2.43
Q1 :	11.00
Médiane :	14.50
Q3 :	14.75
Minimum :	10.50
Maximum :	17.75



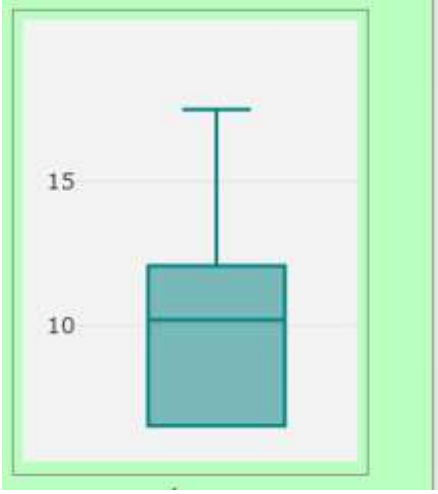
3ème concours

Moyenne Admissibles :	13.18 /20.00
Ecart type :	2.37
Q1 :	11.00
Médiane :	12.50
Q3 :	13.75
Minimum :	9.75
Maximum :	18.63



Concours externe privé spécial langue régionale DIWAN

Moyenne Admissibles :	10.98 /20.00
Ecart type :	3.84
Q1 :	6.50
Médiane :	10.19
Q3 :	10.25
Minimum :	6.50
Maximum :	17.50



1.1.2. Analyse du sujet

Les moyennes par exercice sont les suivantes :

Partie 1 : 3,65 sur 6

Partie 2 : 1,79 sur 3

Partie 3 : 5,73 sur 11

Jusqu'à 2 points pouvaient être retirés si la maîtrise de la langue et la présentation n'étaient pas à la hauteur des attendus. 59 candidates et candidats sur 1316 ont obtenu une note inférieure ou égale à 5/20, éliminatoire.

Le sujet porte sur un extrait du roman *Quand tu écouteras cette chanson* de Lola Lafon, 2022. Le texte compte 44 lignes.

Dans ce roman, Lola Lafon raconte la nuit qu'elle a passée au musée Anne Frank à Amsterdam dans le cadre de la collection « Ma nuit au musée ». Cette expérience très forte résonne avec l'histoire de sa propre famille. L'extrait choisi est une réflexion sur l'acte d'écrire et les pouvoirs de l'écriture.

PREMIÈRE PARTIE : Etude de la langue

La nouvelle Grammaire du français / Terminologie grammaticale est accessible sur le site Éduscol. Il est possible d'y accéder grâce à ce lien:
https://eduscol.education.fr/cid153085/grammaire-francais.html

Les candidates et candidats se présentant à la session 2025 du concours sont invités à prendre connaissance de cette publication.

Six questions étaient posées en 2024. Sans surprise, elles portaient sur des connaissances relevant des différents champs linguistiques et proposaient des activités variées : les candidates et candidats devaient manifester leurs capacités d'analyse, de manipulation et de structuration. La totalité des points ne pouvait être accordée qu'en cas de réponse complète.

Question 1 : cette question demandait aux candidates et candidats d'expliquer l'emploi du présent de l'indicatif des deux premières lignes du texte puis d'identifier le mode et le temps de la forme verbale « on serait » et d'en justifier l'emploi.

Dans les deux premières lignes du texte, le présent de l'indicatif possède une valeur de vérité générale, de permanence, d'habitude. Une valeur de description était également acceptée. Le verbe « serait » est conjugué au conditionnel présent, temps de l'indicatif, qui a ici une valeur modale indiquant une hypothèse, un irréel du présent, une situation imaginaire. Une réponse proposant une valeur temporelle du conditionnel (futur dans le passé) ne pouvait être acceptée. Si l'identification de temps et modes verbaux, de valeurs modales sont des notions dont la connaissance est attendue, un certain nombre de candidates et candidats s'est trouvé en difficulté pour répondre à ces questions.

Question 2 : les candidates et candidats devaient, pour cette question, identifier les sujets des verbes soulignés et préciser leur nature. Dans l'extrait « Écrire n'est pas tout à fait un choix », le verbe « est » a pour sujet « Écrire », forme infinitive du verbe. Dans l'extrait, « c'est un aveu d'impuissance », le verbe « est » a pour sujet

« C' », pronom démonstratif élidé. Dans l'extrait « On écrit parce qu'on ne sait par quel autre biais attraper le réel. », le verbe « écrit » a pour sujet « On », pronom personnel ou pronom indéfini. Enfin, dans l'extrait « Vivre, sans l'écriture, me va mal, comme un habit trop lâche dans lequel je m'empêtre. », le verbe « va » a pour sujet « Vivre », forme infinitive du verbe, ou « Vivre, sans l'écriture », groupe infinitif. On peut ajouter que les deux formes verbales infinitives « Ecrire » et « Vivre » sont ici employées comme des noms, comme l'indique la Grammaire méthodique du français.

Nous attirons l'attention des candidates et candidats sur la nécessité de faire preuve de clarté, de précision et de rigueur dans la terminologie grammaticale proposée. La mention seule de « verbe » et « pronom » ne peut suffire quand il s'agit de préciser la nature grammaticale d'un mot.

Question 3 : cette question proposait aux candidates et candidats d'analyser deux emplois différents de la virgule dans l'extrait proposé. Étaient ici attendus deux emplois parmi les trois suivants :

- La juxtaposition, la séparation de deux propositions indépendantes : [Le récit m'échappe], [il attend, ailleurs].
- Le détachement ou la mise en valeur des adverbes : « ailleurs » et « aussi ».
- L'addition, la juxtaposition, l'idée de gradation : « À m'avouer vaincue, battue. »

De nombreux candidates et candidats ont été déroutés par cette question et n'ont pas traité l'aspect grammatical de la question ou ont parfois produit un commentaire imprécis sans citation à l'appui.

Question 4 : on attendait des candidates et candidats qu'elles et ils indiquent la fonction grammaticale de chaque groupe souligné et qu'elles et ils proposent, pour chaque fonction, une manipulation permettant de la justifier. Ces démarches de manipulation (substitution, déplacement, addition, encadrement) sont essentielles pour les enseignantes et enseignants en devenir à qui il sera demandé d'en faire un outil didactique dans le cadre de l'étude de la langue. Il est à noter que les questions « Qui est-ce qui ? », « Quoi ? », « Où ? » ne sont pas des manipulations grammaticales car elles ne permettent pas d'effectuer de véritables recherches sur la langue pour en comprendre le fonctionnement. En général, il faut au moins deux manipulations pour identifier la fonction d'un groupe, en particulier lorsqu'on propose la suppression qui permet de vérifier si un groupe est essentiel ou pas.

Ainsi, « Une femme » est le sujet du verbe « passe ». L'encadrement « C'est une femme qui passe », ou le remplacement par pronominalisation « Elle / Il passe » sont deux manipulations permettant de justifier la fonction sujet.

« Quelques jours de vacances » a pour fonction complément d'objet direct du verbe « passe ». L'encadrement « Ce sont quelques jours de vacances qu'elle passe dans un chalet », ou le remplacement par pronominalisation « Une femme les passe » sont deux manipulations permettant de justifier la fonction COD.
Enfin, si la fonction Complément Circonstanciel de Lieu a été acceptée pour le groupe nominal « Dans un chalet », il apparaît en réalité qu'il n'est pas supprimable ici car il est nécessaire à la compréhension de la phrase. Dans ce cas, il doit être analysé comme un Complément d'Objet Indirect. Le remplacement par pronominalisation « une femme y passe quelques jours » est admis pour le COI comme pour le CCL.

Les abréviations habituellement utilisées pour désigner les fonctions sont autorisées à condition de ne prêter à aucun doute sur la réponse donnée.

Question 5 : cette question invitait les candidates et candidats à réécrire une phrase complexe en transformant l'une de ses propositions tout d'abord en une proposition coordonnée, puis en une proposition subordonnée dont il fallait analyser la fonction grammaticale.

Pour la première partie de la question, les conjonctions de coordination et les adverbes de liaison étaient acceptés, quelle que soit la relation sémantique exprimée.

Nous attirons l'attention des candidates et candidats sur la rigueur grammaticale que nécessitait la deuxième partie de la question : en effet, de nombreux candidates et candidats ne maitrisent pas les fonctions grammaticales des propositions subordonnées et les confondent avec la nature ou classe grammaticale. Les réponses possibles étaient multiples à condition de proposer une proposition subordonnée ayant par exemple comme fonction « complément circonstanciel de temps » (quand *ils me mènent en bateau*), « complément circonstanciel de cause » (parce *qu'ils me mènent en bateau*), « complément circonstanciel de conséquence » (si bien qu'*ils me mènent en bateau*), « épithète du nom « romans » » (romans *qui me mènent en bateau*) ou encore « apposition au GN « Mes romans » » (Mes romans, *qui me mènent en bateau*). Une très bonne maitrise de la terminologie grammaticale est ici indispensable.

Question 6 : cette dernière question demandait aux candidates et candidats de justifier l'orthographe en deux mots de « ce pendant ». Cette question, figurant pourtant dans la partie « Étude de la langue », a été peu réussie par les candidates et candidats qui se sont souvent contentés de proposer une analyse sémantique des termes alors qu'il était attendu une analyse grammaticale permettant de préciser la nature grammaticale des mots analysés, « ce » étant un pronom démonstratif et « pendant », une préposition.

DEUXIÈME PARTIE : Lexique et compréhension lexicale

Question 1 : cette question invitait les candidates et candidats à expliquer en contexte le sens des mots « apatride » et « baladent ».

« Apatride » ne possède pas ici son sens premier (sans nationalité). Son sens figuré se construit peu à peu dans le texte : le fait d'écrire oblige à s'éloigner de son univers habituel ou quotidien, comme si l'on changeait de pays, de continent, d'horizon.

Le mot « baladent » possède ici un double sens figuré. Les romans emportent l'autrice dans une forme de promenade, de voyage. L'expression « me mènent en bateau » permet de dire qu'elle a l'impression d'être baladée par l'écriture, c'est-à-dire de perdre le contrôle.

Une lecture rigoureuse de la consigne est ici indispensable : il est nécessaire de ne pas se contenter du sens premier des mots proposés mais bien d'en expliquer le sens figuré.

Question 2 : les candidates et candidats devaient proposer trois mots de la même famille que « certitude ». Parfois confondue avec la famille sémantique, la notion lexicale de « famille de mots » semble cependant connue et maitrisée par bon nombre de candidates et candidats.

Question 3 : il était demandé aux candidates et candidats de relever trois procédés lexicaux qui caractérisent le travail de l'écrivain. Au-delà de l'analyse stylistique, il s'agit pour la candidate ou le candidat d'exprimer sa compréhension du texte.
L'acte d'écrire est d'abord perçu comme une bataille. La métaphore, « écrire est un engagement à ferrailler », la comparaison, « on s'engage dans l'écriture comme dans une armée imaginaire », et le champ lexical de la bataille : « engagement », « ferrailler », « général », « aspirant soldat », sont autant de procédés lexicaux qui en attestent.

L'écriture peut aussi être perçue dans le texte comme une nécessité et une forme de protection pour l'autrice. L'usage de la négation « On ne sait pas par quel autre biais attraper le réel », l'emploi d'un lexique péjoratif « me va mal », « m'empêtre », « rétrécir », « négative », « failles » et l'emploi de l'adverbe « alors », dans le groupe « alors on écrit », montrent que l'autrice construit sa posture d'écrivain un peu à l'écart, en retrait, « à un poste d'observation ».

Dans la dernière partie du texte, le nécessaire lâcher-prise qui peut être vécu comme une défaite est souligné par l'acceptation de la perte de repères comme les nombreuses négations le suggèrent « chemin sans destination », « ce qui ne mène nulle part », « apatride », « échappée sans ancrage », « terres inconnues », « impasse ». La langue personnifiée prend alors le pouvoir sur l'autrice : le récit « attend », les mots « regimbent », « les paragraphes » sont « rétifs » ; l'écriture « transforme » alors le lecteur, l'écrivain.
Si la consigne ne précise pas que plusieurs caractéristiques du travail de l'écrivain doivent être analysées, développées et illustrées, les copies de candidates et candidats l'ayant fait ont été valorisées.

La question demandait aux candidates et candidats de montrer leur capacité à analyser en justifiant leur propos à l'aide des éléments du texte et de mobiliser un minimum de métalangage littéraire en ayant recours à des citations pour l'étayer. De nombreux candidats ont oublié de citer le texte et ont proposé une analyse assez pauvre des procédés lexicaux.

TROISIÈME PARTIE : Réflexion et développement

« [...] la langue n'est pas un objet inerte dont on se saisit et qu'on plie à sa volonté. C'est elle qui nous transforme, qu'on lise ou qu'on écrive. »

A la lumière du texte de Lola Lafon, de vos lectures et de vos réflexions personnelles, vous mettrez en lumière les différents pouvoirs de l'écriture.

Vous présenterez votre propos de façon structurée et argumentée.

Prenant appui sur le texte, les candidates et candidats devaient mener une réflexion sur l'acte d'écrire, en l'étayant de leurs connaissances personnelles et de leurs lectures. Le caractère littéraire de la question posée a pu dérouter certaines candidates et certains candidats.

Pour cette partie, il est important de bien lire le sujet pour y répondre : de nombreux candidats n'ont pas questionné la notion de « pouvoirs » de l'écriture mais davantage ses fonctions, ce qui a parfois conduit à des hors-sujet, ou à l'expression de considérations très générales. Or une réflexion étayée et approfondie est attendue, qui met par exemple en valeur l'écriture comme un moyen pour l'écrivain ou le lecteur de s'inscrire dans le monde, de permettre une construction intellectuelle, psychologique, de vivre une expérience sensible revêtant une dimension artistique et expressive.

Les exemples peuvent être empruntés à des champs culturels variés : littérature classique, contemporaine, littérature de jeunesse, cinéma, art, actualité, philosophie, sociologie, etc. On valorise la richesse de la culture personnelle du candidat : s'agissant d'une épreuve de français, les correcteurs ont fait part de leur étonnement face à la rareté et à la pauvreté des références littéraires de certaines copies. Si la culture populaire a toute sa place, elle ne peut être considérée comme suffisante dans une épreuve visant à recruter de futures professeures et futurs professeurs des écoles.

1.1.3. Quelques conseils aux candidates et candidats

L'épreuve repose sur un seul texte depuis la rénovation du sujet en 2022 ; c'est sur une compréhension juste et une interprétation personnelle et argumentée de ce texte que les candidates et candidats sont jugés. De même, concernant l'étude de la langue et le lexique, on attend des réponses précises et justes. Ces questions portant sur l'étude de la langue ont également une dimension stylistique et il est demandé aux candidates et candidats de réfléchir à la construction du discours, aux effets recherchés sur le lecteur.

Les candidates et candidats sont invités à s'entraîner en temps limité : une bonne gestion du temps permet d'accorder à chacune des parties un temps équilibré. Produire des écrits d'une certaine longueur demande un entraînement régulier, par exemple à partir des annales du concours.

Les meilleures copies ne sont pas nécessairement les plus longues ; en revanche, elles sont claires et explicites et mettent en valeur la capacité de synthèse de la candidate ou du candidat.

D'autre part, une présentation et une mise en page soignées favorisent la lecture, notamment en faisant apparaître les différentes parties grâce à des paragraphes séparés par des sauts de lignes ; un graphisme lisible met également en valeur la production de la candidate ou du candidat : malgré l'essor du support informatique, on rappelle qu'il s'agit de recruter des professeures et professeurs des écoles, amenés dans les situations de classe quotidiennes à écrire à la main et à être lus par des élèves : sans aller jusqu'à parler de calligraphie, un graphisme lisible est tout aussi indispensable qu'une présentation soignée, les examinateurs et examinatrices ne pénalisant pas des ratures limitées et propres. Les copies étant scannées en vue de leur évaluation, une encre de couleur foncée est à utiliser pour la rédaction.

ETUDE DE LA LANGUE :

Cette partie de l'épreuve est discriminante et cible les connaissances linguistiques des candidates et candidats : grammaire, orthographe et conjugaison. Or les

connaissances attendues relèvent du niveau de fin de cycle 4 en français : il est donc indispensable que les candidates et candidats s'approprient les connaissances de ce programme, non seulement pour se différencier, mais aussi pour maitriser des connaissances et des capacités qui leur seront nécessaires pour enseigner efficacement l'étude de la langue dans les classes du premier degré. Des candidates et candidats se présentent avec un niveau manifestement très faible en grammaire, ce qui ne peut leur permettre d'accéder à l'admissibilité. Certaines copies montrent des défaillances sur des connaissances fondamentales, par exemple : natures ou classes et fonctions grammaticales, conjugaison (identification et valeur des temps), segmentation et analyse des propositions, identification des différents types de discours rapportés, principaux procédés de style et sensibilité aux effets produits par le texte littéraire… Nous rappelons qu'il n'y a pas de « question piège » et qu'une préparation rigoureuse peut permettre aux candidates et candidats de s'assurer un maximum de points, sans passer trop de temps sur cette partie de l'épreuve.

Une lecture attentive de la consigne et une attention à la partie dans laquelle se situe la question permettent non seulement de répondre à l'ensemble des attentes mais aussi de ne pas perdre de temps dans la rédaction de réponses non attendues ; les candidates et candidats doivent donc s'en tenir strictement à la consigne pour gagner en efficacité et en clarté. A l'inverse, quand un classement est exigé, son absence est lourdement pénalisée. Les candidates et candidats gagnent à utiliser un tableau, un schéma, des puces pour présenter leur classement ou certaines réponses sans que cet usage ne soit à systématiser pour toutes les réponses. Plus généralement, une réponse structurée gagne en lisibilité et permet de répondre à l'ensemble des attentes ; en outre, la correctrice ou le correcteur identifie ainsi plus aisément les connaissances réelles du candidat, de la candidate.

LEXIQUE ET COMPRÉHENSION LEXICALE :

L'ensemble des conseils développés concernant l'étude de la langue valent aussi pour l'étude du lexique. Son utilisation en contexte linguistique est évidemment conditionnée aux usages morphosyntaxiques de la langue française. Nous invitons les candidates et candidats à penser les deux premières parties de manière coordonnée et complémentaire. Le lexique français est si riche qu'il paraît délicat de prétendre le connaître exhaustivement. Néanmoins, la fréquentation de textes de siècles, d'univers et de genres littéraires variés permet d'étendre le lexique des candidates et candidats. De même, l'usage récurrent, voire systématique, d'outils comme le dictionnaire de langue ou d'étymologie rend possible la construction savante et ordonnée d'un répertoire de mots. Il est également attendu des candidates et candidats qu'ils connaissent les modes de développement du lexique du français : emprunts aux autres langues, dérivation affixale ou parasynthétique, néologismes… De surcroît, une réflexion sur la polysémie d'un mot questionne les usages littéraires du lexique et offre donc une lecture approfondie des textes d'auteurs.

RÉFLEXION ET DÉVELOPPEMENT :

La troisième partie de l'épreuve permet de vérifier la capacité des candidates et candidats à proposer une réflexion structurée et argumentée sur une question sociétale. Ce questionnement, suscité par le texte, permet également de vérifier la compréhension de celui-ci et son appropriation personnelle.

• Si la juste compréhension du texte demeure indispensable, il reste qu'un propos qui se contenterait de le paraphraser, même s'il manifeste la compréhension littérale, ne répondra pas pleinement aux exigences de l'exercice. Les candidates et candidats doivent porter un regard distancié sur le texte proposé dans le sujet et mettre en perspective la singularité du point de vue délivré. Pour cela, une bonne maitrise de certains outils littéraires (genre littéraire, narrateur, personnage, registres, tonalités…) s'avère précieuse.

• En ce qui concerne la construction du propos proprement dit, la formulation d'une problématique demeure indispensable : le traitement de cette interrogation s'illustre dans la construction du plan personnel qui structure le propos et qui est explicité. Le questionnement posé doit permettre d'appréhender tous les aspects du sujet ; des éléments de réponse sont explicitement proposés dans la conclusion.

• Une introduction a pour fonction d'introduire le propos : il est conseillé de veiller à la concision de celle-ci. Il s'agit de présenter le sujet, la problématique et le plan.
Le développement permettra l'élaboration d'une réponse approfondie et nuancée à la question posée. Le texte présent dans le sujet peut servir de point de référence autour duquel les candidates et candidats proposent plusieurs arguments liés syntaxiquement de manière cohérente. Les plans dialectiques ou thématiques sont acceptés, pour peu que le discours soit construit de manière cohérente, progressive et logique. Les arguments sont illustrés par des exemples tirés non seulement du texte-source mais également des connaissances personnelles des candidates et candidats.

• Les citations, qu'elles soient issues du texte présent dans le sujet ou qu'elles concernent des apports personnels, sont insérées dans le propos. Une bonne production privilégie les citations courtes ; des références précises et explicites aux textes étayent plus efficacement les propos du candidat qu'une longue citation et laissent davantage de place à l'analyse qui demeure l'essentiel lorsque l'on convoque un texte ; pour éclairer la pertinence de la citation, la candidate ou le candidat peut proposer une brève contextualisation de son origine. Ceci contribue à éclairer le choix de cette citation ou référence au regard de l'idée soutenue.

• La conclusion reprend la problématique et synthétise les réponses apportées ; elle se termine sur une ouverture pertinente.

• L'utilisation de connecteurs logiques met en valeur le cheminement de la pensée et rend le raisonnement plus lisible. Les liens d'opposition ou de continuité entre les arguments et les exemples sont ainsi mis en relief.

• La rédaction de l'introduction et de la conclusion, même brèves, doit bénéficier d'une attention toute particulière de la part de la candidate ou du candidat.

• Enfin, il est inutile de rapporter tous les propos à la pédagogie : il n'y a pas d'attendus pédagogiques systématiques dans cette partie de l'épreuve.

En conclusion, les copies qui se démarquent de manière positive manifestent des qualités de méthode, une réflexion pertinente, une bonne maitrise des outils d'analyse littéraire, **une capacité à s'exprimer clairement** sans erreurs syntaxiques qui gêneraient la compréhension, et des références littéraires et culturelles riches et mises en avant en bonne intelligence avec le sujet.

REMARQUES GENERALES :

Concernant la qualité de la langue écrite, un malus de deux points maximum pour l'ensemble de la copie a été appliqué en 2024. On invite les candidates et candidats à porter une attention particulière aux accents et aux virgules ; une bonne gestion du temps permet une relecture attentive, voire plusieurs relectures portant sur des points précis : accords, ponctuation, accents, notamment. Les candidates et candidats veilleront à soigner leur graphisme, conscients de son caractère modélisant dans la classe. Le niveau de langue doit également correspondre aux attentes d'un concours qui vise à recruter des professeures et professeurs des écoles : les propos familiers desservent donc le propos des candidates et candidats.

1.2. Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques

Descriptif de l'épreuve

Durée : 3 heures
Notation : 20 points
Coefficient : 1
Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

L'épreuve est constituée d'un ensemble d'au moins trois exercices indépendants, permettant de vérifier les connaissances des candidates et candidats.

Le programme de l'épreuve est constitué :
- du programme en vigueur de mathématiques du cycle 4 ;
- de la partie « Nombres et calculs » du programme de mathématiques de seconde générale et technologique (BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019).

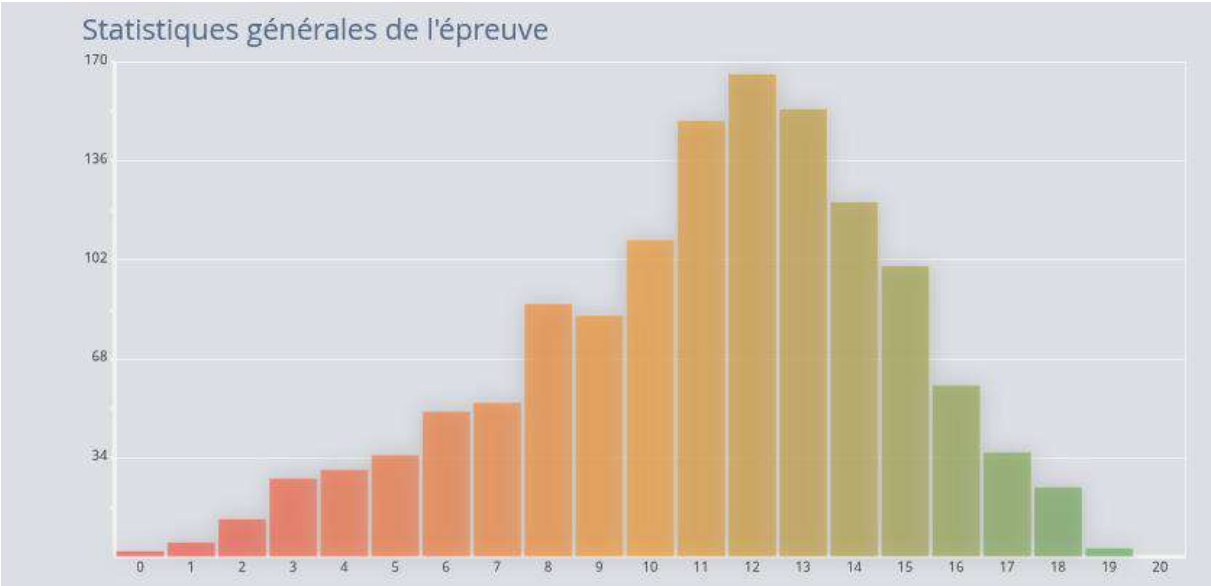
Les notions traitées dans ces programmes doivent pouvoir être abordées avec le recul nécessaire à l'enseignement des mathématiques aux cycles 1, 2 et 3.

1.2.1. Résultats obtenus dans l'académie

Cette année, 1308 candidates et candidats ont composé lors de l'épreuve de mathématiques : 888 pour le public et 420 pour le privé.

Les copies ont été corrigées par des binômes de correcteurs et correctrices selon le principe de double correction.

Le diagramme statistique suivant apporte des informations complémentaires sur la répartition des notes obtenues sur l'ensemble des concours :



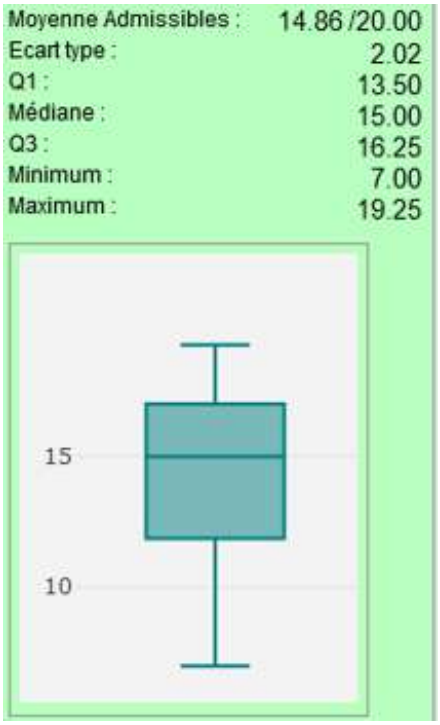
Minimum :	0,50 / 20	Quartile inférieur :	9,25 / 20
Moyenne :	**11,47 / 20**	**Médiane :**	**12,00 / 20**
Maximum :	19,25 / 20	Quartile supérieur :	14,00 / 20
Ecart type :	3,61	Ecart interquartile :	4,75

Le tableau ci-dessous présente les moyennes obtenues à l'épreuve de mathématiques selon le type de concours :

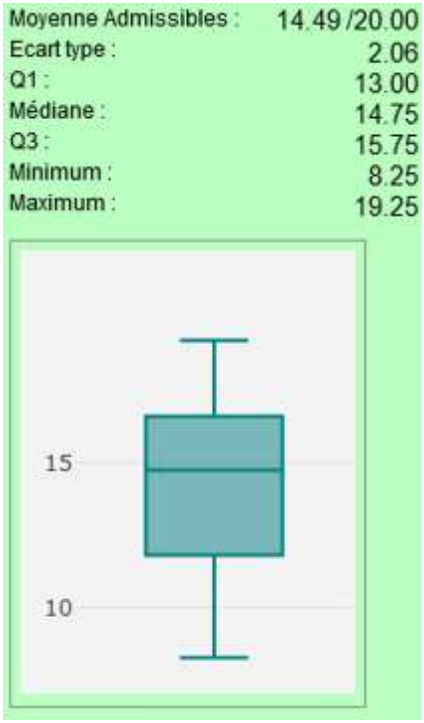
Concours	Présents	Moyenne sur 20
CRPE externe public	720	11,99
CRPE externe privé	337	11,56
CRPE externe public spécial langue régionale	35	9,62
CRPE externe privé spécial langue régionale	13	7,83
CRPE externe privé spécial langue régionale - Diwan	9	9,76
2d CRPE interne public	41	9,38
2d CRPE interne privé	57	10,03
2d CRPE interne public spécial langue régionale	2	4,25
2d CRPE interne privé spécial langue régionale	4	7,56
3e CRPE public	90	10,63
Tous concours	**1308**	**11,47**

Les éléments statistiques suivants apportent des informations complémentaires sur la répartition des notes obtenues par les candidates et candidats admissibles aux épreuves orales.

Concours externe public

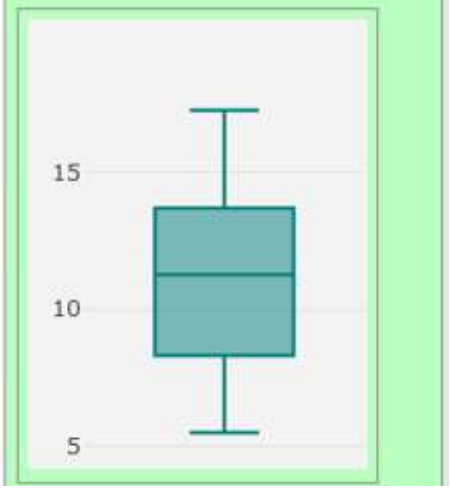


Concours externe privé



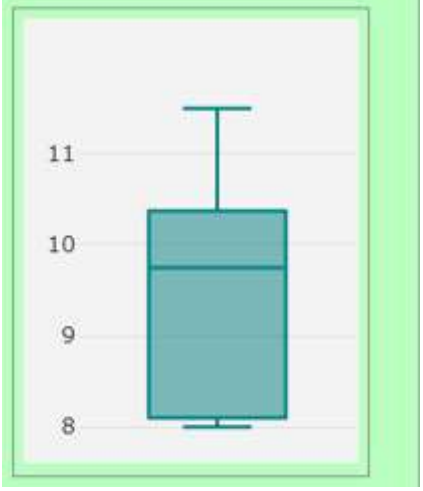
Concours externe public spécial langue régionale

Moyenne Admissibles :	11.34 /20.00
Ecart type :	2.64
Q1 :	9.25
Médiane :	11.25
Q3 :	12.50
Minimum :	5.50
Maximum :	17.25



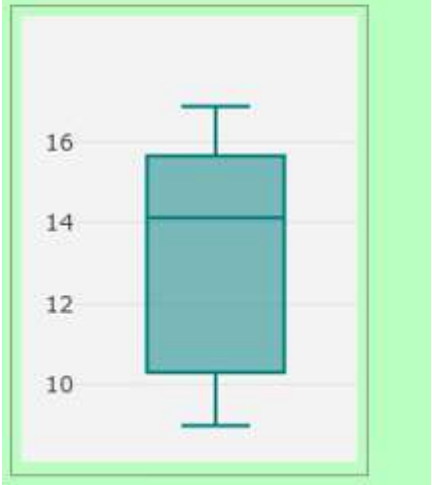
Concours externe privé spécial langue régionale

Moyenne Admissibles :	9.45 /20.00
Ecart type :	1.10
Q1 :	8.13
Médiane :	9.75
Q3 :	10.00
Minimum :	8.00
Maximum :	11.50



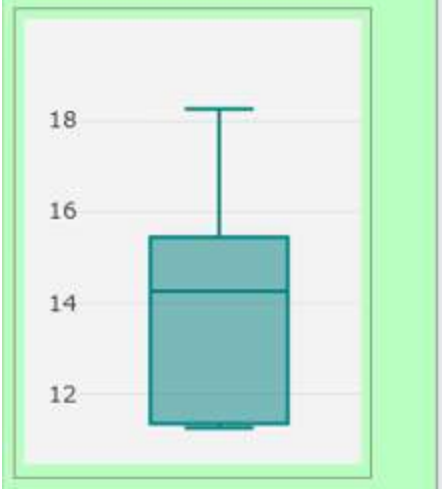
2nd concours interne public

Moyenne Admissibles :	13.85 /20.00
Ecart type :	2.51
Q1 :	10.75
Médiane :	14.13
Q3 :	15.25
Minimum :	9.00
Maximum :	16.88



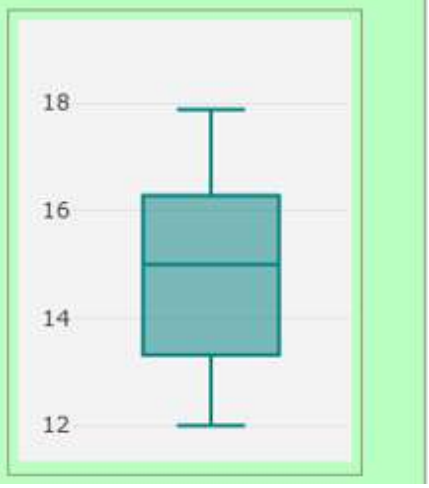
2nd concours interne privé

Moyenne Admissibles :	14.38 /20.00
Ecart type :	2.67
Q1 :	11.38
Médiane :	14.25
Q3 :	14.50
Minimum :	11.25
Maximum :	18.25



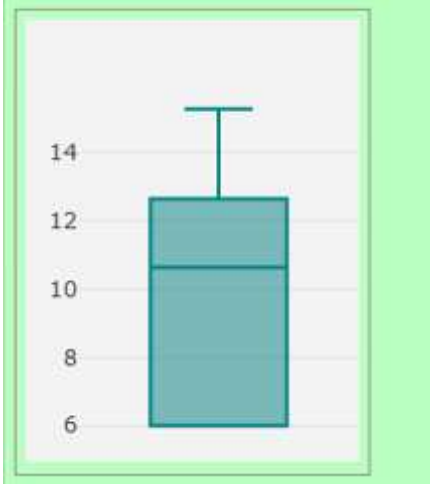
3ème concours

Moyenne Admissibles :	14.89 /20.00
Ecart type :	1.54
Q1 :	13.75
Médiane :	15.00
Q3 :	15.75
Minimum :	12.00
Maximum :	17.88



Concours externe privé spécial langue régionale DIWAN

Moyenne Admissibles :	10.83 /20.00
Ecart type :	3.05
Q1 :	6.00
Médiane :	10.63
Q3 :	11.75
Minimum :	6.00
Maximum :	15.25



1.2.2 Analyse du sujet

Le sujet de Mathématiques de la session 2024 comporte cinq exercices portant sur des domaines variés.

Les moyennes par exercice sont les suivantes :

Exercice 1 : 2,46 sur 3,5

Exercice 2 : 1,48 sur 3,5

Exercice 3 : 2,43 sur 3,5

Exercice 4 : 3,86 sur 5,5

Exercice 5 : 1,75 sur 4

Jusqu'à 2 points pouvaient être retirés si l'orthographe, la présentation, la rédaction ou le langage mathématique (notations et écritures) n'étaient pas à la hauteur des attendus ou donnaient lieu à des incorrections répétées.

Ces moyennes ne reflètent pas la très grande disparité des productions : on a constaté, comme les années précédentes, une faiblesse certaine des connaissances mathématiques chez un certain nombre de candidats, tandis qu'un grand nombre de candidats font preuve d'une très bonne maîtrise des connaissances et capacités évaluées. Il est à noter que 84 sur 1308 candidats ont obtenu une note inférieure ou égale à 5/20, éliminatoire.

EXERCICE 1 :

Le premier exercice proposait de travailler dans le contexte d'une étude de pluviométrie dans une classe de CM1. Une première partie portait sur le pluviomètre lui-même : calcul de volume, conversion d'unités, et représentation graphique du volume en fonction de la hauteur d'eau. Une seconde partie portait sur deux séries statistiques, mobilisant les notions de moyenne, médiane et étendue.

Cet exercice a été assez bien traité par la plupart des candidats. De nombreuses copies ont toutefois montré une confusion entre la précision de l'arrondi (demandé au cL) et l'unité demandée (grandeur exprimée en L).

EXERCICE 2 :

Le deuxième exercice proposait cinq affirmations vraies ou fausses, à justifier ou infirmer, permettant d'évaluer la compétence *Raisonner* en appui sur certaines connaissances. Les premières portaient sur le thème « Nombres et calculs » (entiers, rationnels, réels), et la dernière proposait une configuration géométrique.

Sur l'ensemble de l'exercice, les raisonnements développés par les candidats ont souvent été entachés d'un manque de rigueur, malgré de bonnes intuitions, du fait d'une insuffisante maîtrise de certaines définitions, propriétés ou théorèmes mobilisés (par exemple : un entier est impair si et seulement s'il peut s'écrire sous la forme 2k+1, *avec k entier*). D'autre part, de nombreux raisonnements s'appuyaient de façon erronée sur des exemples pour tenter de justifier que l'affirmation était vraie.

La première question (0,28 est-il un nombre rationnel ?) a montré encore chez de nombreux candidats la fragilité de la connaissance de la définition d'un nombre rationnel.

En géométrie, les justifications n'ont souvent été que partielles, ou usant de théorèmes sans avoir démontré que les conditions pour le faire étaient réunies.

EXERCICE 3 :

Le troisième exercice proposait d'étudier un jeu avec deux dés. Dans un premier temps, il s'agissait de construire un patron de cube numéroté. Les deux parties suivantes portaient sur des calculs de probabilités, portant sur la somme ou sur la différence de deux dés.

Quelques candidats ont montré des difficultés dans la réalisation du patron (malheureusement effectuée à main levée ou avec insuffisamment de soin aux instruments) ou dans une numérotation respectant la contrainte demandée.
L'expérience aléatoire liée à la somme de deux dés a souvent été bien étudiée, ceci attestant d'une bonne connaissance de cette situation classique. Il restait toutefois nécessaire, pour utiliser une formule de probabilité, de préciser que le contexte le permettait (équiprobabilité).
En revanche, la dernière partie portant sur la différence des résultats des deux dés nécessitait une prise d'initiative pour adapter la démarche précédente, et a été moins souvent bien traitée.

EXERCICE 4 :

Le quatrième exercice était composé de deux parties, dans un contexte de course longue sur une piste. La première partie mobilisait les notions de distance, vitesse moyenne, conversion, pourcentage. La deuxième partie demandait des formules automatisées au tableur, ainsi qu'un calcul de moyenne pondérée. La troisième partie portait sur la longueur de la piste, mobilisant les notions de périmètre et de proportion, et se terminait par une question ouverte.

Cet exercice a été assez bien réussi dans l'ensemble, à l'exception de la dernière question qui était non guidée.
De nombreux candidats ont montré toutefois une connaissance insuffisante du tableur, usant de façon hasardeuse du signe $ dans une formule sans réellement percevoir son effet dans la recopie automatique dans les cellules du tableur.
La dernière question pouvait être résolue par la résolution d'une équation ou par un raisonnement mobilisant la notion d'agrandissement. Dans les deux cas, on attendait une résolution avec des valeurs exactes (utilisant le nombre π) avant de conclure par un arrondi. On rappelle qu'un raisonnement qui emploie des arrondis au cours des calculs intermédiaires est inexact : ce point doit attirer l'attention des futurs candidats.

EXERCICE 5 :

Cet exercice s'appuyait sur le contexte d'un géoplan, une planche carrée comportant des picots formant un quadrillage afin de réaliser des figures géométriques à l'aide d'élastiques. La première partie faisait référence à la situation classique du « carré bordé », mobilisant une expression algébrique donnant le nombre de carrés en fonction de la taille de la planche. La seconde partie portait sur l'aire et le périmètre d'une figure réalisée au géoplan, puis demandait de reproduire cette figure avec le logiciel *Scratch* en déterminant plusieurs paramètres (longueur, angles) d'un script fourni.

La première partie a été peu réussie, car de nombreux candidats montrent une maîtrise fragile du calcul algébrique : raisonner pour produire une expression algébrique, résoudre une inéquation modélisant un problème. De nombreux candidats ont résolu une équation plutôt qu'une inéquation : il était dans ce cas nécessaire de justifier la démarche par un raisonnement portant à la fois sur l'unicité de la solution trouvée et sur le choix d'un arrondi à l'entier inférieur ou supérieur.
La seconde partie, mieux réussie, permettait d'évaluer la compétence *Calculer* des candidats, en sollicitant de nouveau un calcul avec des nombres irrationnels, à l'issue d'un raisonnement géométrique (hypoténuse d'un triangle rectangle isocèle). Cette compétence est encore insuffisamment maîtrisée par un certain nombre de candidats qui usent de valeurs arrondies dans les calculs intermédiaires au lieu de mener ces calculs avec des valeurs exactes, comme attendu par l'énoncé, avant de donner une valeur approchée uniquement en conclusion.

SUR L'ENSEMBLE DE LA COPIE :

Le sujet était assez complet, couvrant bon nombre des principales notions mathématiques dans différents champs, incluant divers outils informatiques et mobilisant les différentes compétences de l'activité mathématique. La compétence *Chercher* était particulièrement mobilisée dans plusieurs questions non guidées,

sollicitant une prise d'initiative des candidats en fin d'exercice. Les bonnes copies ont montré la capacité des candidats à bien gérer leur temps pour aborder tous les exercices.
Dans l'ensemble, le sujet attendait une bonne maîtrise des notions mathématiques au programme du collège, et des compétences de calcul au niveau du programme de Seconde (calculs en écritures fractionnaires ou avec des irrationnels, et calculs algébriques). Les outils logiciels sont mobilisés (algorithmique et tableur), mais les candidats n'apparaissent pas s'y être tous préparés.

De nombreux candidats manquent de rigueur dans l'écriture des signes et symboles mathématiques. À titre d'exemple :
- les signes = ou ≈ ne sont pas toujours employés à bon escient ;
- les notations en géométrie (droite, segment, angle notamment) figurant dans certaines copies sont incorrectes. Par exemple, le segment [AB] se trouvait être noté AB dans certaines copies.
D'autre part, de nombreux candidats semblent ne pas avoir compris la nécessité de conduire les calculs avec des valeurs exactes et emploient souvent un arrondi intermédiaire qui entachent les calculs suivants (certains passent trop tôt à une valeur approchée, ou même pensent que tous les chiffres de la calculatrice donnent forcément la valeur exacte).
Par ailleurs, la clarté et la précision de l'expression écrite fait parfois défaut : le manque de rédaction ou de rigueur, dans l'exercice 2 (vrai/faux), dans les raisonnements géométriques, ou dans la présentation des démarches de résolution de problème, sont des écueils encore trop souvent présents et sanctionnés. La langue française est généralement maîtrisée de façon satisfaisante, au moins dans le cadre de cette épreuve, mais parfois les fautes d'orthographe ont été sanctionnées quand elles étaient trop récurrentes.

1.2.3. Quelques conseils aux candidates et candidats

Les connaissances sur lesquelles s'appuie le concours, et particulièrement le programme de cycle 4 collège, doivent être bien maîtrisées, en particulier en ce qui concerne le vocabulaire et les notations mathématiques, ainsi que les théorèmes et propriétés, et cela dans tous les domaines mathématiques. Il s'agit à la fois de maîtriser ces connaissances et d'être capable de les mettre en œuvre dans des contextes variés (capacités, compétences). Un travail sur l'ensemble des parties du programme, sans en négliger aucune, est un atout indéniable. Dans ce cadre, et au-delà de l'entraînement sur des sujets de CRPE à partir de la session 2022, les sujets de DNB peuvent favoriser le travail à mener autour des différentes notions mathématiques vues en collège.

Par exemple, le domaine « Grandeurs et mesures » doit être maîtrisé sous différents aspects, dont notamment : reconnaitre la grandeur qui est en jeu, connaitre différentes formules usuelles (relatives aux aires, volumes ou vitesse), utiliser les unités en maitrisant leur conversion et employer à bon escient des arrondis.
Pour ce dernier point, il convient de veiller :
- à bien distinguer valeur exacte et valeur arrondie (certains candidats font une mauvaise interprétation de l'affichage de la valeur fournie par la calculatrice, en donnant tous les chiffres affichés par la calculatrice en guise de valeur exacte).
- à s'entraîner à manipuler des formules en gardant les valeurs exactes au cours des calculs, et non en utilisant des valeurs approchées de ces valeurs exactes. Par exemple, certains candidats remplacent de suite π par 3,14 au cours de leurs calculs intermédiaires.

De même, le calcul algébrique doit être bien travaillé, en tant qu'outil de modélisation, de démonstration ou de résolution : il s'agit certainement d'une compétence discriminante pour la réussite de cette épreuve.

En géométrie, il importe de bien connaître les configurations planes usuelles (polygones, dont triangles et quadrilatères particuliers, cercle, disque) et les propriétés et théorèmes associés, ainsi que les configurations de l'espace (solides classiques). La maîtrise du vocabulaire et des notations associées est attendue avec une extrême rigueur (par exemple, ne pas confondre : AB et [AB], côté et face, les points A,B,C et le triangle ABC…).

L'algorithmique est aussi un thème à travailler, avec le support du logiciel Scratch. Des connaissances sont aussi attendues dans le fonctionnement d'une feuille de calcul au tableur.

Les calculs menés doivent être clairement organisés et présentés, et leurs conclusions doivent s'articuler de façon cohérente avec les résultats. Les signes = ou ≈ doivent être utilisés à bon escient, ainsi que les unités bien adaptées, selon les circonstances.

Les candidats doivent maîtriser la logique et le raisonnement, et être capables d'élaborer et de rédiger une démonstration claire et rigoureuse, dans les différents domaines au programme : Les raisonnements déductifs doivent être menés de façon claire et concise, et pour une démonstration en plusieurs pas, il convient de faire preuve de rigueur à chaque étape de la démonstration. De plus, afin de valider ou réfuter une affirmation, les candidats doivent savoir que plusieurs exemples qui illustrent une affirmation ne permettent pas de la prouver alors qu'un contre-exemple suffit à la réfuter. Dans cette perspective, il est recommandé aux candidats de s'exercer à faire des démonstrations simples (contre-exemple, utilisation du calcul littéral pour démontrer, vérification des hypothèses pour appliquer un théorème).
Les candidats pourront utilement s'exercer sur des problèmes ouverts, au-delà des savoirs et savoir-faire au programme de l'épreuve), pour être moins déstabilisés par les questions non guidées.

Les candidats doivent soigner l'écriture (sur les plans calligraphique, orthographique et syntaxique) et porter une attention particulière à la présentation, à la concision et à la rédaction de leurs réponses, dans le souci d'une recherche de clarté. Ils doivent s'assurer que leur conclusion répond bien à la question initiale qu'il convient de lire avec attention. Sur l'ensemble de la composition, on attend qu'ils fassent preuve de la plus grande rigueur dans leurs raisonnements, dans l'emploi des théorèmes (notamment en termes de vérification des hypothèses nécessaires), dans l'usage des notations et du vocabulaire mathématique, ainsi que d'une grande clarté dans leurs explications. Même si ce n'est pas toujours mentionné, toute réponse doit être justifiée : il s'agit de recruter des enseignants pour lesquels la démarche employée doit primer sur le résultat.

En conclusion, pour réussir cette épreuve, un candidat doit :

- posséder une culture de base solide en mathématiques ;
- être capable d'élaborer et de rédiger avec la plus grande rigueur mathématique une démonstration dans différents cadres, en veillant au vocabulaire employé et aux notations mathématiques utilisées ;
- manifester les qualités d'expression et de communication nécessaires à tout futur enseignant ;

- bien cerner l'enjeu de la question, en s'attachant à la bonne compréhension des consignes de cette dernière et en veillant à la vraisemblance et à la cohérence des résultats ;
- s'exprimer clairement et simplement à l'écrit, en soignant sa graphie, la présentation de sa copie et les éventuelles figures géométriques à réaliser ;
- être synthétique ;
- adopter une stratégie lors d'une épreuve de concours : lire attentivement les consignes, ne pas passer trop de temps sur une seule question, gérer le temps de l'épreuve sur les différents exercices, organiser sa copie, prendre le temps d'une relecture attentive.

1.3. Épreuve écrite d'application

Descriptif de l'épreuve

Durée : 3 heures
Notation : 20 points
Coefficient : 1

Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité de la candidate ou du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. Elle ou il a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants:
– sciences et technologie;
– histoire, géographie, enseignement moral et civique;
– arts.
La candidate ou le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Elle ou il est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage.

1.3.1. Résultats obtenus dans l'académie

Cette année, 1303 candidates et candidats ont composé pour cette épreuve d'application : 884 pour le public et 419 pour le privé.

Les copies ont été corrigées par des binômes de correcteurs et correctrices selon le principe de double correction.

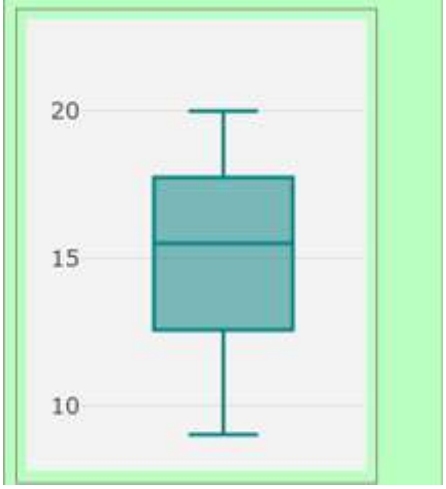
Le tableau ci-dessous présente les moyennes obtenues à l'épreuve d'application selon le type de concours :

Concours	Présents	Moyenne sur 20
CRPE externe public	718	12,37
CRPE externe privé	337	12,21
CRPE externe public langue régionale	34	10,56
CRPE externe privé spécial langue régionale	12	10,17
CRPE externe privé spécial langue régionale - Diwan	9	9,10
2d CRPE interne public	41	11,66
2d CRPE interne privé	57	10,48
2d CRPE interne public spécial langue régionale	2	9,25
2d CRPE interne privé spécial langue régionale	4	10,31
3e CRPE public	89	10,78
Tous concours	**1303**	**12,01**

Les éléments statistiques suivants apportent des informations complémentaires sur la répartition des notes obtenues par les candidates et candidats admissibles aux épreuves orales.

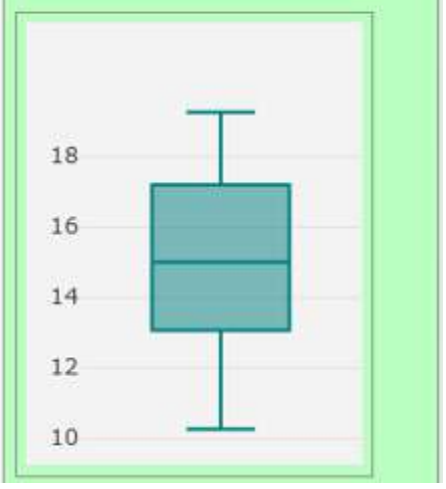
Concours externe public

Moyenne Admissibles :	15.49 /20.00
Ecart type :	2.10
Q1 :	13.75
Médiane :	15.50
Q3 :	17.00
Minimum :	9.00
Maximum :	20.00



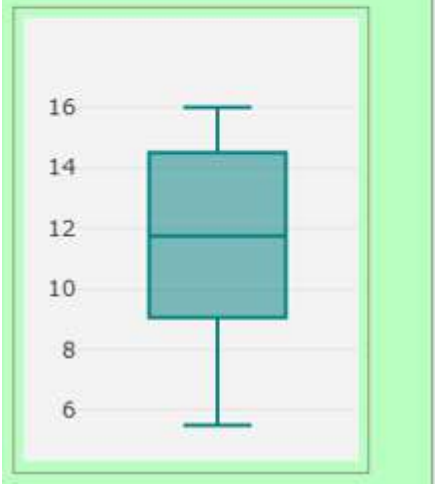
Concours externe privé

Moyenne Admissibles :	15.18 /20.00
Ecart type :	1.96
Q1 :	14.00
Médiane :	15.00
Q3 :	16.50
Minimum :	10.25
Maximum :	19.25



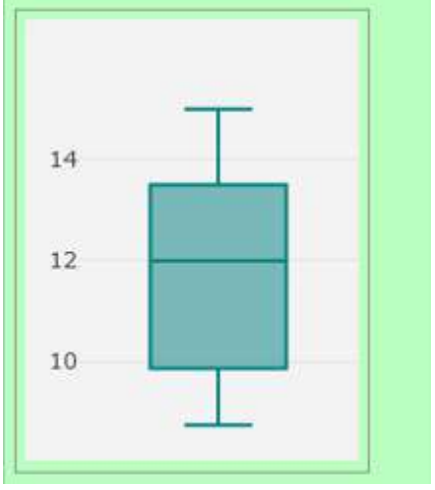
Concours externe public spécial langue régionale

Moyenne Admissibles :	11.94 /20.00
Ecart type :	2.77
Q1 :	10.25
Médiane :	11.75
Q3 :	14.00
Minimum :	5.50
Maximum :	16.00



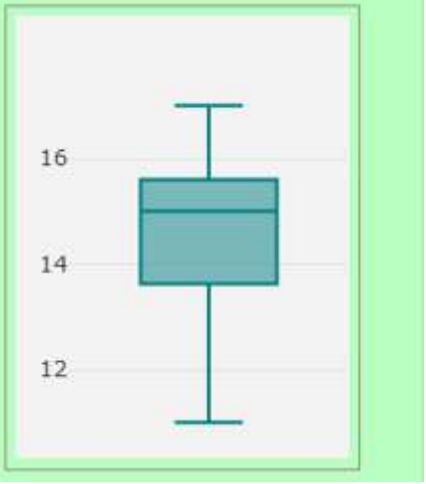
Concours externe privé spécial langue régionale

Moyenne Admissibles :	11.91 /20.00
Ecart type :	1.90
Q1 :	10.25
Médiane :	12.00
Q3 :	13.00
Minimum :	8.75
Maximum :	15.00



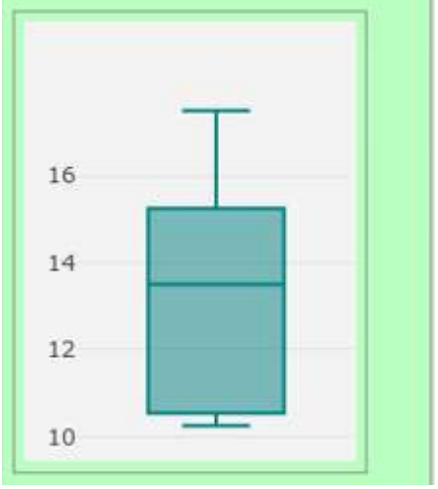
2nd concours interne public

Moyenne Admissibles :	14.82 /20.00
Ecart type :	1.55
Q1 :	14.50
Médiane :	15.00
Q3 :	15.13
Minimum :	11.00
Maximum :	17.00



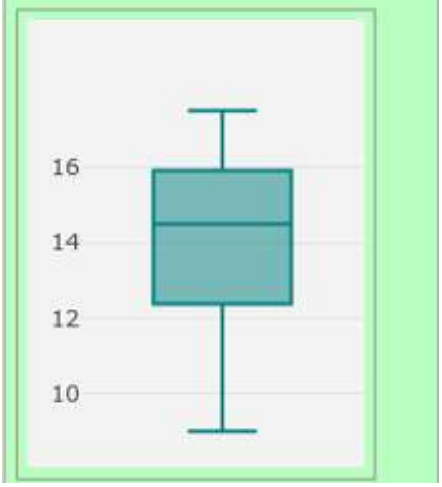
2nd concours interne privé

Moyenne Admissibles :	13.63 /20.00
Ecart type :	2.34
Q1 :	10.63
Médiane :	13.50
Q3 :	14.50
Minimum :	10.25
Maximum :	17.50



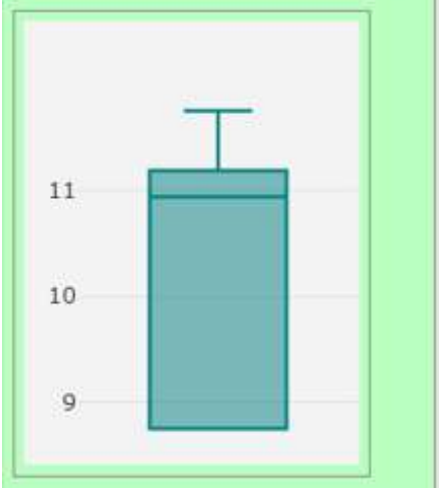
3ème concours

Moyenne Admissibles :	14.52 /20.00
Ecart type :	1.89
Q1 :	13.50
Médiane :	14.50
Q3 :	15.38
Minimum :	9.00
Maximum :	17.50



Concours externe privé spécial langue régionale DIWAN

Moyenne Admissibles :	10.48 /20.00
Ecart type :	1.17
Q1 :	8.75
Médiane :	10.94
Q3 :	11.00
Minimum :	8.75
Maximum :	11.75



1.3.2. Domaine Sciences et technologie

Le sujet de l'épreuve d'application dans le domaine « Sciences et technologie » de la session 2024 comporte trois parties. Il s'agit de la troisième année de ce format d'épreuve

Notée sur 20, l'épreuve comporte des questions de connaissances et de pédagogie. Ces deux composantes ne sont pas différenciées dans deux parties disjointes, elles apparaissent dans chaque partie. Les candidats peuvent repérer les questions portant sur la pédagogie, précédées d'un astérisque. Les questions « connaissance » comptent pour 12,75 points et les questions « pédagogie » pour 7,25 points. Les 3 parties sont reliées par la thématique de « l'escrime, un sport historique des jeux olympiques ». En pédagogie, deux questions portaient sur une simple lecture de programmes, documents fournis.

L'épreuve fait appel à des connaissances variées et mobilise des capacités d'analyse et de réflexion nécessaires à l'enseignement des sciences à l'école primaire.
La moyenne sur l'épreuve est de 13,01 (des notes qui s'étalent de 0 à 20) avec une médiane à 13,31. Les moyennes par exercice sont les suivantes :

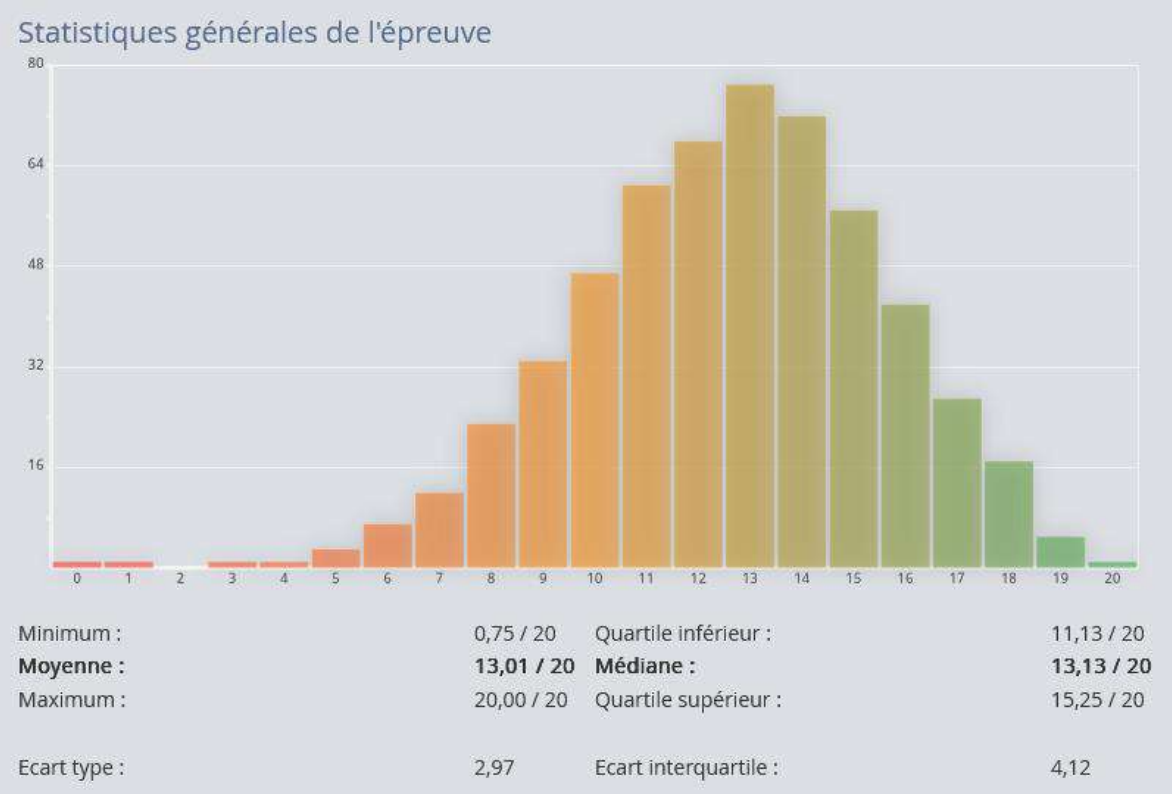
Partie 1 : 3,90 sur 7

Partie 2 : 5,40 sur 7,25

Partie 3 : 3,72 sur 5,75

Jusqu'à 2 points pouvaient être retirés si la présentation, la clarté des explications, la correction de l'expression écrite sur le plan de la langue française (orthographe et syntaxe) et du langage scientifique n'étaient pas à la hauteur des attendus. La qualité de la rédaction et les connaissances scientifiques par un lexique précis et adéquat pouvaient être valorisés d'un point.

Le diagramme statistique suivant apporte des informations complémentaires sur la répartition des notes obtenues sur l'ensemble des concours :



1.3.2.1. Analyse du sujet

PREMIÈRE PARTIE :

La première partie du sujet portait sur la physiologie du sportif et comptait pour 7 points répartis en 4,25 pour les questions « connaissances » et 2,5 pour les questions « pédagogie ». Elle comporte 8 questions sur les 24 de l'épreuve.
Elle consistait en l'étude de l'alimentation du sportif et ses conséquences sur le fonctionnement de l'organisme humain. Les questions de connaissances portaient sur l'équilibre alimentaire, les processus biologiques impliqués dans le fonctionnement de l'organisme humain et la connaissance des organes. Les questions de pédagogie demandaient aux candidats d'identifier deux difficultés d'ordre pédagogique dans la mise en œuvre d'un atelier, de proposer une activité alliant mathématique et EPS ainsi qu'une une analyse de production d'élèves d'un schéma sur la circulation sanguine.

Les candidats ont cherché à produire des réponses argumentées. Cependant ils ont rencontré des difficultés à rédiger des réponses explicites et ont répondu par de longues explicitations qui, parfois, se perdent sans pour autant nommer les concepts scientifiques en jeu (ex : de grandes explications sur le rôle de la mastication et de la salive sans nommer la notion de transformation mécanique) ou des réponses partielles en raison d'une mauvaise lecture (ex : question 5 où régulièrement réponse sur séance maths mais rien en EPS / question 4 où les processus biologiques sont souvent donnés mais sans explications alors que cela est demandé dans la question). Les propositions pédagogiques se sont révélées faibles dans l'ensemble. Les copies ont révélé un manque de connaissances générales sur les fonctions biologiques du corps.

A la question demandant si un menu de sportif est équilibré, les candidats répondent de manière imprécise par des réponses trop longues sans répondre de façon définitive. Les mots « presque » ou « en partie » ne définissent pas si un plateau repas est équilibré. A la question 2, il est attendu une réponse concise en donnant les deux types transformations « mécanique » et « chimique ». Si des candidats peuvent montrer une maitrise de ces transformations, par leurs définitions souvent de façon rigoureuses et précises, sans mentionner les 2 termes attendus « mécanique » et « chimique ».

La question portant sur les processus biologiques impliqués lors des activités en EPS est plutôt bien réussie par des processus cités et des explications claires. Des candidats font néanmoins référence à d'autres processus ou échouent par manque de justesse scientifique.

Les deux dernières questions de la première partie portaient sur des connaissances. Les candidats ont montré un manque de connaissance du système circulatoire. Il était attendu l'utilisation d'un lexique précis, il a pu être noté une confusion fréquente entre artère et veine. Les candidats qui ont échoué à la question 8 ont décrit le processus sans répondre explicitement à la question qui demandait une explication du non mélange entre le sang riche en dioxygène et le sang riche en dioxyde de carbone.
Concernant les questions portant sur la pédagogie, les candidats n'identifient pas les difficultés d'ordre pédagogique et relèvent des difficultés notionnelles. Les remédiations proposées portant sur du notionnel, ils ne peuvent obtenir de points. Cependant des candidats ont montré une bonne projection dans le métier d'enseignant.

L'énoncé de la question 5 portait sur une proposition d'activité alliant deux disciplines : l'EPS et les mathématiques ; il pouvait apparaître comme complexe. De nombreux candidats se sont trouvés en difficulté. Il était attendu une articulation d'un vécu en EPS (relevé de données) avec de vraies compétences attendues en mathématiques, en organisation et gestion de données (graphique, moyenne, tableaux), rarement cités dans les copies.

DEUXIÈME PARTIE :

La deuxième partie du sujet portait sur le domaine la technologie (innovations technologies : systèmes de repérage électronique et système d''affichage. Elle comptait pour 7,25 points dont 5 points identifiés « connaissance » et 2,25 « pédagogie ».

Cette partie demandait aux candidats de prendre connaissance de documents de différentes natures et d'en faire une synthèse pour élaborer les réponses aux questions. Il a pu être noté, d'une part, des manques de connaissances entre la partie « signal et programmation ». Les candidats ont pu rencontrer des difficultés dues des abus de langage du quotidien : lampe/ampoule, l'inversion entre sens ouvert et fermé pour l'interrupteur. Les candidats ont pu, par ailleurs, montrer de bonnes connaissances en programmation informatique et, dans l'ensemble, argumenter leur réponse.

Concernant les questions portant sur la partie pédagogie, les erreurs des élèves ont bien été identifiés. Les candidats doivent porter une vigilance aux formulations demandées par les questions posées : une formulation adaptée aux élèves quand la question porte sur une institutionnalisation ou une problématique qui doit émaner des élèves.

TROISIÈME PARTIE :

Cette partie portait sur les matériaux dans l'équipement du sportif, la programmation et la démarche d'investigation. Elle comptait pour 5,75 points répartis comme suit : 3,25 points pour la composante « connaissance » et 2,5 points pour la composante « pédagogie ».

Les premières questions traitaient du circuit électrique. Trois natures d'énergie devaient être cités : électrique, lumineuse et thermique Cette dernière a peu été identifiée. La connaissance des symboles électriques n'est pas maîtrisée par beaucoup de candidats. La notion de « circuit fermé » semble bien être comprise dans l'ensemble, autant il y a beaucoup de confusions entre « interrupteur ouvert » et « interrupteur fermé ».

Concernant les questions portant sur la pédagogie, une question demandait de proposer une trace écrite adaptée aux élèves de CE2. La problématique est globalement bien présentée sous forme de questionnement. Cette question permettait aux bons candidats de se distinguer en particulier en faisant le lien avec les programmes de l'école. Cependant les formulations qui se devaient être adaptées aux élèves de CE2 ne devaient pas pour autant porter à confusion et utiliser un vocabulaire ouvrant à des abus de langage du quotidien, par exemple « enclencher » laisse libre à l'interprétation pour « ouvert » ou « fermé ». Les traces écrites des élèves se doivent d'être scientifiquement justes et mobiliser un lexique précis.

L'identification des étapes de la démarche d'investigation a été majoritairement bien réussi par les candidats. Les candidats devaient identifier une compétence du cycle 2, une simple copie de l'extrait du programme de cycle 2 permettait de répondre. Cependant un certain nombre d'entre eux ont échoué en reformulant ou interprétant, il est important de bien lire la question pour y répondre de manière précise et concise.

La dernière question faisait également appel à des notions mathématiques. De nombreux candidats ont été en difficulté sur deux compétences qui devraient être maîtrisées par des enseignants : la technique opératoire de la division décimale (rarement réussie), et la représentation de la masse d'un volume de référence/ masse volumique. Il est à noter également des difficultés dans la maîtrise des conversions de mesures.

SUR L'ENSEMBLE DE LA COPIE :

Le sujet traitait trois aspects des sciences et technologie : le vivant, les objets techniques, la programmation. Les thématiques générales sont connues des candidats. Ces derniers ont globalement bien géré leur temps pour aborder les trois parties ; peu de copies présentaient des questions non traitées.

Dans l'ensemble, le sujet attendait une réelle maitrise des notions de sciences, à laquelle les candidats ne semblent pas s'être tous préparés ; ils peuvent montrer des lacunes importantes dans les questions de connaissances. D'autre part, la clarté et la précision de l'expression écrite des candidats était particulièrement sollicitée en particulier la précision du lexique scientifique et des concepts scientifiques, la démarche technologique. Les candidats sont appelés à bien lire les questions : faire la différence entre citer et expliquer, s'en tenir à la consigne, ne pas rajouter d'éléments non demandés.

La qualité de rédaction est un défaut encore trop souvent présent, des écrits peuvent paraître confus. Il est attendu de savoir présenter des résultats, des analyses de manière synthétique et reliant les éléments entre eux sans s'arrêter à une simple description. Cette remarque vaut également pour l'analyse des productions des élèves qui demande à être organisée, il est suggéré d'utiliser des tableaux. La langue française est généralement maitrisée de façon satisfaisante, mais dans certaines copies figurent des erreurs d'accord inquiétantes, ou des structures syntaxiques incohérentes. Les copies étaient généralement bien organisées avec une mise en évidence des questions traitées.

Certains candidats rencontrent des difficultés à lire les documents de différentes natures et à en faire la synthèse pour répondre aux questions.

1.3.2.2. Quelques conseils aux candidates et candidats

Les connaissances du programme de collège doivent être bien maîtrisées, en particulier en ce qui concerne le vocabulaire et les concepts scientifiques. Il est à noter une bonne connaissance des représentations des élèves qui peuvent faire obstacle Les candidats doivent maitriser la démarche d'investigation et la démarche technologique.

L'épreuve s'est déroulée sans calculatrice, ce qui a mis un grand nombre de candidats dans l'incapacité de poser et d'effectuer le calcul du seul calcul posé demandé.

Il est également attendu une bonne connaissance des programmes de l'école primaire en particulier sur les situations d'analyse didactique et la proposition d'activité La lecture de documents ressources publiés sur Eduscol peut s'avérer particulièrement utile pour identifier un certain nombre de démarches didactiques incontournables, ancrées dans une progressivité des apprentissages. Il est conseillé de s'exercer à l'analyse d'erreurs caractéristiques d'élèves, d'envisager des pistes de remédiation, et d'être en mesure de s'appuyer sur la terminologie didactique adéquate. Les propositions d'activité mises en œuvre dans la classe se doivent d'être concrètes et réalistes dans la mise en œuvre (contextualisation, adaptées au niveau, scientifiquement valides).

Les candidats doivent soigner l'écriture (sur les plans calligraphique, orthographique et syntaxique) et porter une attention particulière à la présentation (souligner, passer des lignes, barrer et non raturer, …) et à la rédaction de leurs réponses, dans le souci d'une recherche de clarté, d'une précision dans le choix des termes utilisés et dans la syntaxe, avec une attention portée à l'orthographe. Il est conseillé de répondre de façon concise et précise aux questions, et de donner des exemples précis sans rester sur des généralités. La terminologie scientifique se doit d'être précise. Lorsqu'il s'agit d'analyser des productions d'élèves puis d'identifier les obstacles à l'apprentissage ou des points de vigilance, une présentation structurée dans un tableau s'avère pertinente. La difficulté à analyser des productions des élèves peut être un facteur qui entache ensuite la qualité de la proposition pédagogique L'attention des candidats pourra être attirée sur la nécessité de travailler cette qualité d'analyse, ce qui leur servira au quotidien dans leur classe.

Les candidats doivent s'attacher à lire les questions de manière attentive afin que la réponse prenne en compte l'ensemble des éléments demandés sans omettre de points sans en ajouter : il s'agit de répondre précisément dans le cadre demandé. Par exemple si deux réponses sont attendues, le candidat sera vigilant à ne pas en proposer davantage. Les correcteurs ne doivent avoir à choisir parmi les propositions, si certaines d'entre elles s'avèrent inexactes, elles seront pénalisées. De plus certaines réponses manquent de concision, alors que celle-ci est attendue d'autres demanderaient à être davantage développées. Ces éléments sont précisés dans les questions posées.

En conclusion, pour réussir cette épreuve, un candidat doit :

- Connaissances scientifiques
 - Posséder une culture de base solide dans le domaine des sciences et technologie technologiques
 - Avoir un minimum de connaissances didactiques et pédagogiques dans le domaine des sciences et technologie et une bonne connaissance des programmes du primaire ;
 - Se référer à la démarche d'investigation et une démarche technologique ;
 - Maîtriser les techniques opératoires, les conversions de mesures
 - Etre capable d'élaborer et de rédiger avec la plus grande rigueur scientifique en s'appuyant sur un lexique précis
 - Différencier pédagogie/ didactique

- Lecture des questions
 - Bien cerner l'enjeu de la question, en s'attachant à la bonne compréhension de l'ensemble d'une consigne
 - Répondre précisément à la question sans ajouter d'éléments qui peuvent les pénaliser
 - Ne pas demander aux correcteurs de choisir les réponses correctes dans un ensemble de propositions : les éléments inexacts seront pénalisés

- Qualité rédaction :
 - Adopter une rédaction synthétique, concises, précises avec du vocabulaire scientifique juste.
 - Utiliser des termes scientifiques exacts. Une imprécision dans les écrits laisse à penser que les contenus didactiques et les concepts sont très peu connus.
 - Manifester les qualités d'expression et de communication nécessaires à tout futur enseignant, prendre l'initiative de faire des schémas en appui de la réponse rédigée ;
 - Etre synthétique : organiser les données (tableau, schéma, listes…)
 - S'exprimer clairement et simplement à l'écrit, en soignant sa graphie ;

- Posture générale
 - Savoir adopter une stratégie lors d'une épreuve de concours : lire attentivement les consignes, ne pas passer trop de temps sur une seule question, gérer le temps de l'épreuve sur les trois parties, prendre le temps d'une relecture attentive, organiser sa copie, éviter de perdre du temps en détaillant plus que demandé les réponses.

1.3.3. Domaine Histoire, géographie, enseignement moral et civique

Pour chacune des deux composantes du sujet de la session 2024, nous présenterons brièvement la question posée, puis les attendus, en illustrant le propos par les difficultés et réussites les plus significatives relevées sur les copies.
Ceci permettra de formuler des conseils aux candidates et candidats.
Nous conclurons ensuite par des conseils transversaux, portant sur les deux composantes.

La moyenne de l'épreuve dans ce domaine est de 10,84 sur 20 (avec des notes qui s'étalent de 2 à 19,5). Les moyennes par composante sont les suivantes :

Composante enseignement moral et civique : 2,79 sur 6

Composante histoire : 8,08 sur 14

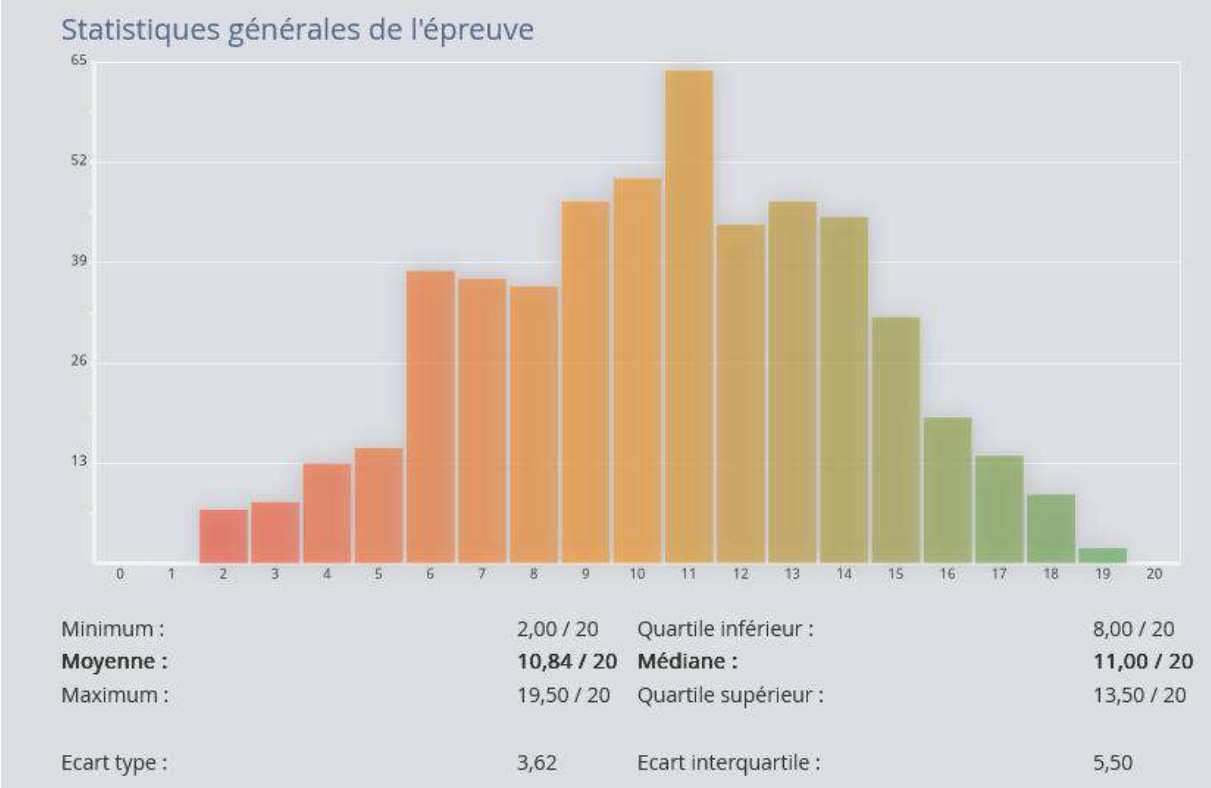
Jusqu'à 1 point pouvait être ajouté ou retiré si la maîtrise de la langue et la qualité de l'écriture n'étaient pas à la hauteur des attendus.

Les sujets d'histoire et d'enseignement moral et civique portaient sur des thématiques accessibles.

Le corpus documentaire très varié se prêtait à des propositions interdisciplinaires diverses avec cependant, en histoire, la nécessité pour le candidat de rester centré sur la dimension historique, sans entrer dans le détail de la biographie de Simone Veil.

L'égalité entre les filles et les garçons, thème retenu pour l'EMC, était en prise avec le quotidien des élèves. Il permettait une exploitation porteuse de sens, au cœur des réalités d'une école

Le diagramme statistique suivant apporte des informations complémentaires sur la répartition des notes obtenues sur l'ensemble des concours :



1.3.3.1. Analyse du sujet

COMPOSANTE HISTOIRE

Cette partie comportait trois questions.

La première était libellée ainsi :

A partir de vos connaissances et du corpus documentaire, montrez que le personnage de Simone Veil est un appui pour enseigner le thème 3 « La France, des guerres mondiales à l'UE » du programme d'Histoire en classe de CM2.

Le candidat devrait citer le(s) document(s) utilisés, sans se livrer à une présentation exhaustive et formelle de ces derniers. Il était attendu du candidat qu'il mentionne que la référence aux personnages historiques permet d'incarner l'histoire, de donner du sens à son apprentissage et des repères qui favorisent la construction d'une mémoire collective. La « panthéonisation » de Simone Veil témoigne ainsi des enjeux mémoriels. Le recours à un personnage historique féminin permet d'illustrer l'importance du rôle des femmes dans l'histoire en le rendant visible.

Deux éléments de la biographie de Simone Veil, mis en lien de façon explicite avec les éléments du programme étaient attendus :

- *Simone Veil, rescapée du génocide des Juifs (documents 3, 4 et 5)*
- *Simone Veil, actrice de la construction européenne (documents 6 et 7)*

La seconde question était libellée ainsi :

Vous préparez une séquence d'enseignement relative au repère annuel de progression « Deux guerres mondiales au XXème siècle » à partir de Simone Veil. Précisez pour chaque séance, son titre, les compétences et les connaissances travaillées, ainsi que les documents que vous exploitez (présents ou non dans le dossier documentaire ci-joint), en justifiant votre choix de ces derniers.

Il était attendu du candidat qu'il propose une séquence d'enseignement sur le repère « Deux guerres mondiales au XXème siècle » préparée en s'appuyant sur le personnage de Simone Veil, en identifiant des compétences ciblées.

La séquence doit articuler de façon cohérente des séances dont les titres sont explicites, en choisissant des documents en fonction des compétences et connaissances visées.

Cette démarche supposait donc que le candidat précise, pour chaque séance, le titre, les compétences travaillées, les connaissances historiques, les documents exploités et la justification du choix de ces derniers. La cohérence entre ces éléments est indispensable.

La troisième question était libellée ainsi :

Dans le cadre d'une séance de votre séquence, vous utilisez un extrait des bandes dessinées du dossier documentaire ci-joint (document n°5 et/ou document n°6). Indiquez et justifiez votre choix, détaillez l'exploitation pédagogique que vous en faites en classe, et proposez la trace écrite que vous produisez avec les élèves.

Quelle que soit la présentation choisie, le candidat devait choisir un ou des document(s) cités en lien avec la séquence proposée dans la réponse à la question précédente et qu'il justifie son choix en expliquant l'intérêt de l'usage de la BD dans l'enseignement de l'histoire, par exemple :

- Susciter l'intérêt des élèves ;
- Faciliter la compréhension et l'appropriation des savoirs historiques ;
- Etre un levier pour construire des projets pédagogiques interdisciplinaires (littérature, histoire-géographie, EMC, éducation artistique et culturelle…).

Le candidat devait détailler l'exploitation pédagogique en faisant apparaitre les situations d'apprentissage proposées aux élèves, les rôles respectifs de l'élève et de l'enseignant et l'organisation pédagogique retenue.

La présentation de la trace écrite devait porter sur sa forme (texte, carte mentale, tableau…), être réaliste et adaptée à l'âge des élèves.

Points forts relevés sur les productions des candidats :

Des productions montrent une connaissance satisfaisante du parcours de Simone Veil.

Des candidats ont su mobiliser à bon escient les connaissances du socle commun de connaissance de compétences et de culture, en proposant des liens interdisciplinaires, notamment avec l'enseignement moral et civique, l'éducation artistique et culturelle et le français.

Certains candidats ont ajouté au corpus des propositions de documents très pertinentes en justifiant leur choix.

Le recours à l'environnement proche des élèves (monumentaux morts ; musée de la résistance…) a été plusieurs fois relevée.

Principales difficultés rencontrées par les candidats :

Les réponses des candidats sont parfois peu concises et peu structurées. On note ainsi des réponses très précises voire exhaustives à certaines questions, allant parfois à la paraphrase de documents alors que d'autres questions ne sont quasiment pas traitées.

Des candidats ont montré une difficulté à structurer la séquence d'apprentissages notamment à établir une cohérence entre les différentes séances. Des confusions entre séquence et séance sont notées. Des séquences proposées comptent par ailleurs un nombre trop peu important de séances pour permettre de réels apprentissages.

Le jury a relevé parfois un manque de clarté et de précision dans le libellé des objectifs, connaissance et compétences visés.

Le choix des documents supports aux séances n'a pas toujours été suffisamment explicité et justifié. Ainsi, la question 3 invitait à établir un lien explicite entre la séquence en histoire géographie et l'exploitation de la bande dessinée. Ce lien n'a pas parfois pas été établi.

A ce titre, il est recommandé au candidat de lire précisément les questions pour en cerner les attendus.

Les rôles respectifs de l'enseignant et des élèves sont souvent présentés sous la forme d'une conduite de séance transmissive reposant sur la parole de l'enseignant avec peu d'actions des élèves.

Enfin, certaines propositions de séances sont peu adaptées à la réalité d'une classe, ce qui traduit une méconnaissance des candidats sur cet aspect.

Recommandations aux candidats :

- Formuler une réponse claire et structurée à chacune des questions
- Eviter la paraphrase ou une présentation exhaustive des documents
- Structurer la séance à partir d'objectifs ciblés, sans liste exhaustive de compétences visées.
- Structurer la séquence : utiliser un tableau peut être pertinent dans cette optique.
- Lire la totalité du sujet, répondre aux questions posées, en étant attentifs aux mots-clés.
- Proposer des pistes interdisciplinaires réalistes et cohérentes.

Des compétences rédactionnelles, syntaxiques et orthographiques sont attendues de la part de candidats à un concours de recrutement de professeurs des écoles. Une vigilance sur ces points est nécessaire de la part des candidats.

Enfin, il est rappelé que les candidats doivent montrer, à travers des propositions réalistes (choix des documents, modalités de travail, traces écrites attendues…) qu'ils ont une connaissance précises des capacités des élèves de l'âge considéré et de la réalité du fonctionnement d'une classe.

COMPOSANTE ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Le sujet portait sur l'égalité entre les filles et les garçons. Un dossier documentaire était proposé au candidat pour traiter le sujet qui était libellé ainsi :

Vous enseignez en classe de CM2. Vous souhaitez travailler sur le thème de l'égalité entre les filles et les garçons dans le cadre du programme d'Enseignement Moral et Civique. Détaillez une séance durant laquelle vous exploitez le document 9 et/ou le document 10 du dossier documentaire ci-joint.

Il était attendu du candidat qu'il détaille l'exploitation pédagogique d'une séance en s'appuyant explicitement sur le ou les document(s).

Il était donc nécessaire de faire apparaître :

- les objectifs de la séance, ainsi que les connaissances et les compétences travaillées, qui peuvent être d'ordre psycho-sociales, cognitives et civiques ;
- les situations d'apprentissage proposées aux élèves ;
- les rôles respectifs de l'élève et de l'enseignant et notamment la place donnée à la parole des élèves ;
- l'organisation pédagogique retenue : modalités de mise en œuvre…
- la formalisation (trace écrite…).

Les propositions d'exploitation des documents pour mettre en œuvre des actions pour lutter contre les stéréotypes de genre, les discriminations, le harcèlement, l'homophobie étaient pertinentes.

Points forts relevés sur les productions des candidats :

Des candidats ont su identifier et définir de façon claire la notion de stéréotype.

Des productions ont su montrer l'intérêt pédagogique des documents avec des scénarios pertinents (amender certaines parties des documents, les dévoiler progressivement, mobiliser des articles de loi sans en indiquer immédiatement les motifs) pour faite émerger les inégalités de traitement dans le sport…

Des copies ont proposé des situations de débat en classe, en indiquant de façon précise le cadre de communication à respecter, les compétences visées et les étapes à conduire.

Des candidats ont distingué les aspects affectifs (dire ce que l'on pense d'une situation), normatifs (ce que dit la règle la loi sur cette situation), cognitifs (ce qui est retenu de la situation) et pratiques (comment s'engager au niveau de la classe et de l'école).

Des productions structurées, sous la forme d'une fiche de préparation de séance faisant apparaître les rôles respectifs de l'enseignant et des élèves ont été observées et appréciées.

Les copies dans lesquelles les candidats apportent des prolongements pertinents en lien avec l'actualité ont été appréciées. A noter que certains candidats ont établi un lien entre le personnage de Simone Veil traité à la question précédente avec le thème de l'enseignement moral et civique.

Principales difficultés rencontrées par les candidats :

Beaucoup de candidats ont eu des difficultés à établir un lien explicite entre des stéréotypes et les freins à l'égalité entre hommes et femmes, se limitant souvent à proposer des séances dans lesquelles il suffirait de produire une affiche telle que celle proposée dans le document n°9 *« zéro clichés »*.

Le rôle de l'enseignant est souvent cantonné à identifier un sujet et lancer un débat, sans que les modalités de celui-ci soient précisées.

La connaissance du programme d'enseignement moral et civique reste limitée, des candidats se contentent de généralités sur leur finalité sans faire référence aux attendus des programmes et sans prendre de recul sur les compétences à développer et sur les finalités de l'enseignement moral et civique.

La réflexion a souvent été réduite aux inégalités entre filles et garçons dans la seule cour de récréation.

Les propositions formulées par certains candidats sur les contenus, les supports et les modalités pédagogiques ne sont pas adaptées à l'âge et à la maturité des élèves.

Recommandations aux candidats :

Au-delà de la simple mise en activité des élèves, il est important que le candidat montre qu'il connaît le programme, perçoit les enjeux du thème abordé, et la nécessité de les faire comprendre aux élèves à travers la stratégie pédagogique qu'il va retenir.

Lorsque le débat est évoqué, il est nécessaire que le candidat montre sa connaissance claire des rôles respectifs de l'enseignant et des élèves. L'enseignant veille à la prise de parole de chacun des élèves ; relance les échanges, fait émerger un savoir pour en garder une trace.

1.3.3.2. Quelques conseils aux candidates et candidats

Les sujets proposés ne présentaient pas de difficulté majeure. Nous avons cherché à présenter les principales difficultés rencontrées, les réussites et à donner des conseils spécifiques à chacune des composantes.

Le jury recommande aux candidats de se projeter dans l'exercice de la classe en montrant une connaissance réaliste du fonctionnement d'une classe, du rôle de l'enseignant et des capacités des élèves.

Il est utile de rappeler l'importance d'identifier et de définir dans un premier temps des compétences et connaissances visées, puis, dans un second temps, de proposer les activités adéquates, qui permettent d'impliquer les élèves dans les apprentissages.

Les réponses apportées par les candidats doivent témoigner le leur compréhension des questions posées.
Enfin, il est attendu de candidats qui se destinent au métier de professeur des écoles qu'ils montrent leur capacité à clarifier et à structurer leur propos, en présentant leurs copies de façon synthétique. La lisibilité, la qualité de l'orthographe et de la syntaxe doivent faire l'objet d'une attention toute particulière.

1.3.4. Domaine Arts

L'épreuve d'application dans le domaine « Arts » comporte pour cette session deux composantes sur les trois possibles : éducation musicale et arts plastiques.

Les deux sujets s'appuient sur un ou des points de programme et sont rédigés sur une trame commune. En tirant parti des éléments fournis dans un dossier, les candidates et candidats doivent « éclairer le jury sur [leur] connaissance du cadre réglementaire et des conditions spécifiques de l'enseignement » de l'éducation musicale au cycle 2 et des arts du visuel au cycle 1. Étaient attendues la conception d'une fiche de préparation, en vue d'une séance en éducation musicale, au cycle 2 et d'une séance d'arts du visuel en cycle 1. Le même type d'exercice est proposé dans les deux composantes.

La moyenne dans ce domaine est de 12,30 sur 20 (avec des notes qui s'étalent de 0 à 20).

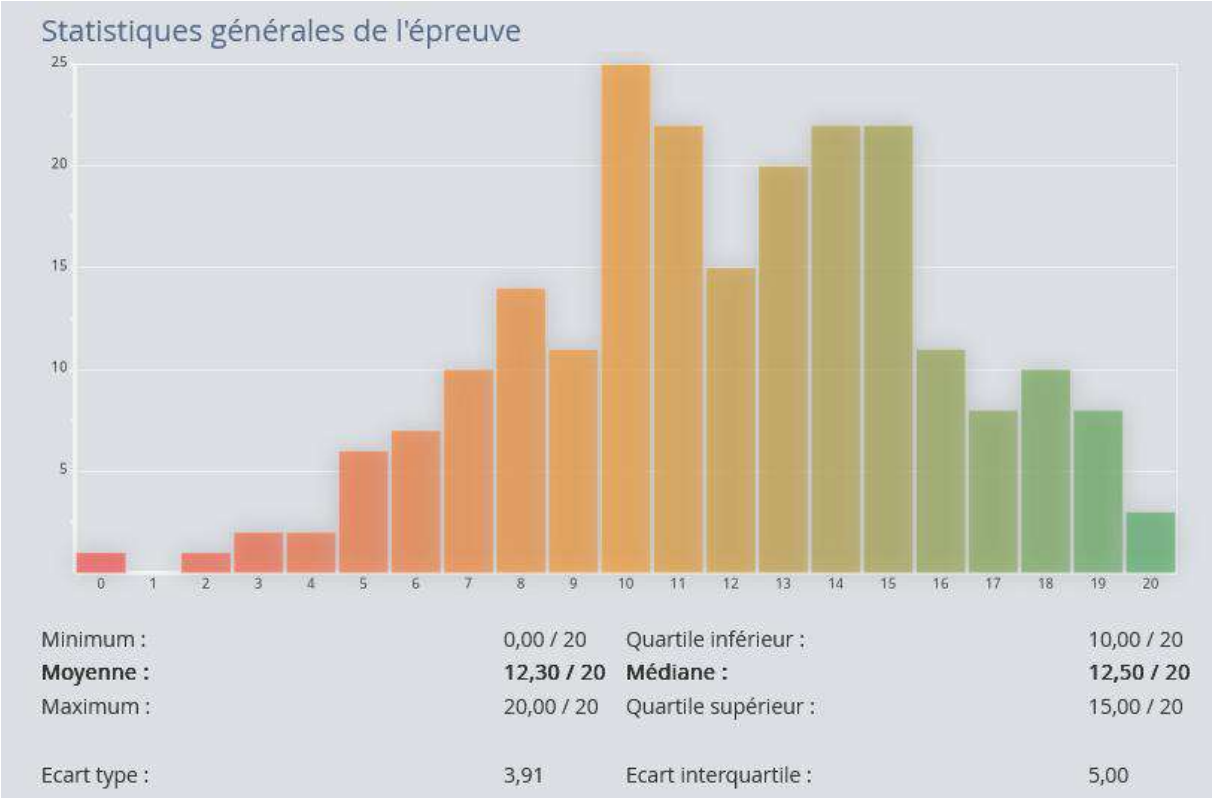
Les moyennes par composante sont les suivantes :

composante éducation musicale : 6,70 sur 10 ;

composante arts plastiques : 5,62 sur 10.

Si les candidats n'ont pas rencontré de difficultés majeures, le fait que le même exercice soit demandé dans les deux composantes a pu les déstabiliser.

Le diagramme statistique suivant apporte des informations complémentaires sur la répartition des notes obtenues sur l'ensemble de l'épreuve.



1.3.4.1. Analyse du sujet

COMPOSANTE EDUCATION MUSICALE

Les candidates et candidats disposaient :

- d'une image, Hindi Zahra, *Beautiful Tango,* vignette d'une captation de la chaîne Arte, concert du 8 septembre2017, Paris (document 1) ;
- d'illustrations pour des percussions corporelles, source : blog d'une enseignante https///wwwlivredesapienta.fr/2021/05/rituel-de-musique-memorisation.html (document 2) ;
- d'extraits du texte *L'écoute : exemples de mise en œuvre,* Ressources pour les enseignements artistiques aux cycles 2 et 3, Site Eduscol (document 3) ;
- d'extraits du programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3) - éducation musicale, BOEN n°31 du 30 juillet 2020 (document 4).

Le sujet est globalement bien compris, les éléments fournis dans les documents sont mobilisés et parfois d'emblée identifiés dans leur complémentarité. Les candidates et candidats disposent de connaissances concrètes d'entrée en éducation musicale : échauffement, écoute active. Toutes les préparations programment temps d'écoute et de pratique et misent sur leur interaction : les élèves sont successivement spectateurs, auteurs.

Une plus-value est manifeste pour les candidates et candidats qui témoignent d'une connaissance approfondie de l'œuvre, des concepts fondamentaux liés à la musique : genre, rythme, tempo, ostinato… et des potentialités de production de jeunes élèves (corporelles ou/et instrumentales). Ces connaissances conditionnent la

pertinence des propositions formulées dans la fiche de préparation : l'analyse de l'image du document 1 ne permet en effet pas une exploitation suffisante.

Les difficultés rencontrées par les candidates et candidats sont liées à :

- une connaissance pédagogique et didactique insuffisante des fondements de l'enseignement musical ;
- une projection approximative dans un niveau de classe, voire dans une classe, elle les conduit à rédiger des propos génériques, peu étayés et à ne pas anticiper et donc mobiliser les mises en mots et remédiations nécessaires ;
- la fragilité des connaissances culturelles, la familiarité avec l'œuvre de référence facilite la compréhension du sujet.

COMPOSANTE : ARTS PLASTISQUES

Les candidates et candidats disposaient :

- de ressources iconographiques (document 1) ;
- d'un extrait de la revue Échanges – spécial ARTS, Revue de l'Association Nationale des Conseillers Pédagogiques, septembre-octobre 1998 (document 2) ;
- d'un extrait de Reyt Claude, *Les Arts plastiques à l'école,* Armand Colin, 1998 (document 3) ;
- d'extraits du programme d'enseignement de l'école maternelle - productions plastiques et visuelles (cycle 1), BOENJS n°25 du 30 juin 2021 (document 4).

Le sujet a pu déstabiliser certaines candidates et certains candidats car :

- le public visé (cycle 1) n'y est pas étranger (la connaissance de ce que peut savoir faire un élève de 3, 4 ou 5 ans sur le plan moteur, cognitif et/ou affectif est décisif) ;
- une seule des deux œuvres proposées figurait dans la liste du programme du CRPE.

Rares sont les candidates et candidats qui ont vraiment tiré parti de tous les documents. Les candidates et candidats s'accordent à affirmer le caractère néfaste d'une proposition dite « à la manière de » et se posent la question de la place de l'œuvre dans un cheminement artistique.

Nombreux ont assimilé l'importance de la manipulation, de l'expérimentation des élèves de cycle 1 néanmoins les propositions de matériaux, d'outils mis à disposition pour leurs potentialités restent vagues et témoignent d'une forme d'irréalisme : les compositions plastiques en résultant s'en trouveraient sûrement peu exploitables. La connaissance des candidates et candidats du niveau des élèves et de leurs capacités est ici questionnée. Les liens interdisciplinaires sont souvent pertinents, la référence aux trois piliers de l'EAC (rencontrer, pratiquer, connaître) convoquée.

Peu de candidates et candidats se réfèrent aux opérations plastiques. Pourtant la référence à ces dernières leur permettrait sûrement de mettre en mots ce qu'il se joue dans une œuvre montrée, dans une réalisation d'élève, dans le cheminement de ces derniers lorsqu'ils réalisent ou ont réalisé une production. Ce « hasard » garantit davantage un joli bazar qu'une réelle créativité.

Les difficultés rencontrées par les candidates et les candidats sont liées :

- à une connaissance insuffisante du développement d'un jeune enfant sur le plan moteur, cognitif et affectif, de ce qu'il peut composer, de ce que cela peut signifier pour lui, de ce qu'il peut comprendre en regardant par exemple la reproduction en 2D d'une réalisation en volume d'où une difficulté à anticiper les obstacles ;
- à définir avec finesse le rôle du professeur, son étayage, la mise en mots des matériaux, des actions (place du langage convoquée de manière générique) ;
- à une connaissance insuffisante de l'œuvre pour en dégager les caractéristiques premières et en tirer parti dans le cadre d'un cheminement artistique ;
- à la question de la représentation inhérente au sujet souvent été éludée.

1.3.4.2. Quelques conseils aux candidates et candidats

Il appartient aux candidates et aux candidats :

Avant l'épreuve :

- d'étudier précisément les œuvres au programme du CRPE et se projeter dans leur exploitation réaliste quel que soit l'âge des élèves ;
- d'enrichir leur curiosité et culture artistique ;
- de fonder les approches pédagogiques et didactiques des enseignements artistiques.

Pendant l'épreuve :

- de rédiger une fiche de préparation structurée et réaliste (le tableau est apprécié) qui rende compte :
 - d'une maîtrise des enjeux des enseignements artistiques ;
 - d'une identification des notions inhérentes à l'œuvre proposée, des choix pertinents en fonction de ces dernières, des programmes, de l'âge des élèves ;
 - d'une explicitation des compétences travaillées dans le cadre de la séance ;

- de convoquer gestes professionnels de base d'un professeur ou d'une professeure qui enseigne :
 - anticiper les obstacles cognitifs, techniques, affectifs que peuvent rencontrer les élèves dans le cadre précis de la situation proposée ;
 - prévoir leurs questionnements, les explications indispensables à leur fournir ;
 - introduire le vocabulaire musical et plastique pour parler des œuvres et des productions ;
 - envisager les différenciations réalistes, spécifiques liée à la situation proposée ;
 - proposer une consigne précise, anticiper un étayage ;
 - partager les modalités d'évaluation avec les élèves ;

- prévoir leurs traces institutionnelles et personnelles dans le cadre du PEAC ;
- tirer parti des enjeux interdisciplinaires.

Nous rappelons qu'il s'agit de manière incontournable de :

- lire précisément le sujet ;
- traiter de manière équilibrée les deux exercices ;
- utiliser tous les documents du dossier (lecture attentive des consignes, analyse précise des éléments), penser leur mise en lien ;
- témoigner d'une qualité d'expression : être explicite, précis et concis.

1.4. Épreuve écrite en langue régionale

Descriptif de l'épreuve

Durée : 3 heures
Notation : 20 points
Coefficient : 1

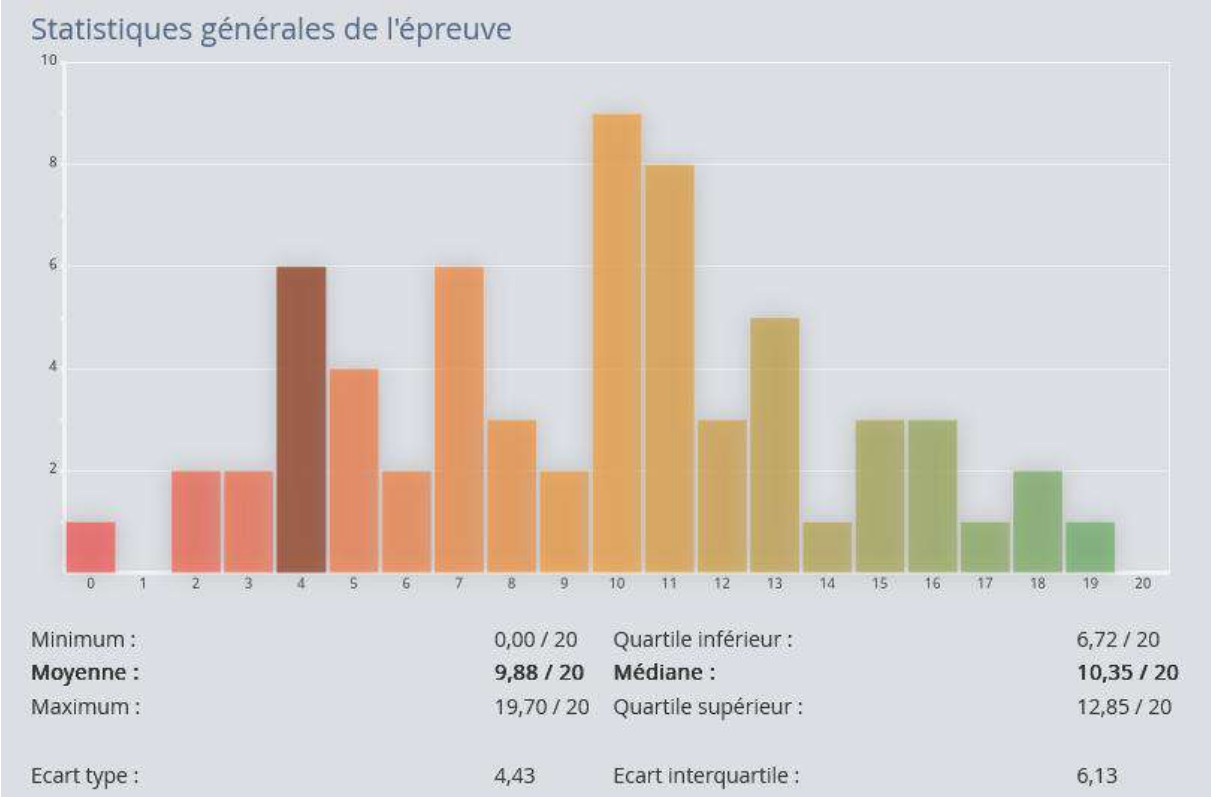
Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Épreuve :
L'épreuve comprend trois parties :
- commentaire d'un texte en langue régionale ;
- traduction d'un texte bref en langue régionale, accompagnée de questions de grammaire ;
- commentaire d'un document pédagogique.

1.4.1. Résultats obtenus dans l'académie

Cette année, 64 candidates et candidats ont composé en langue régionale : 38 pour les concours publics, 26 pour les concours privés. Les copies ont été corrigées par des binômes de correcteurs et correctrices selon le principe de double correction.

Le diagramme statistique suivant montre la répartition des notes obtenues par les candidates et candidats à l'ensemble des concours spéciaux en langue régionale :

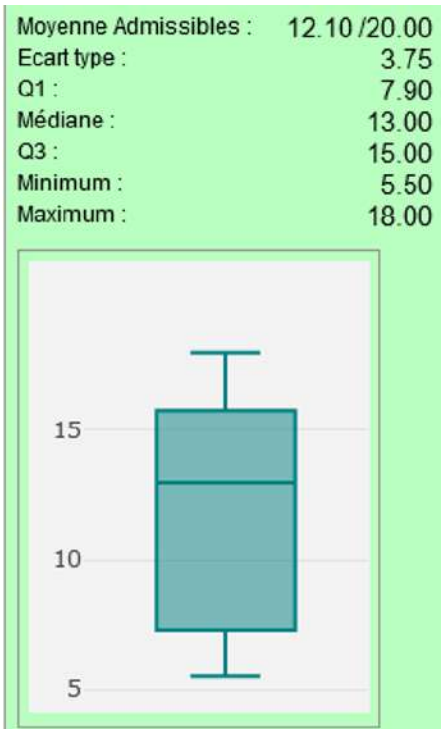


Le tableau ci-dessous présente les moyennes obtenues à l'épreuve écrite en langue régionale selon le type de concours :

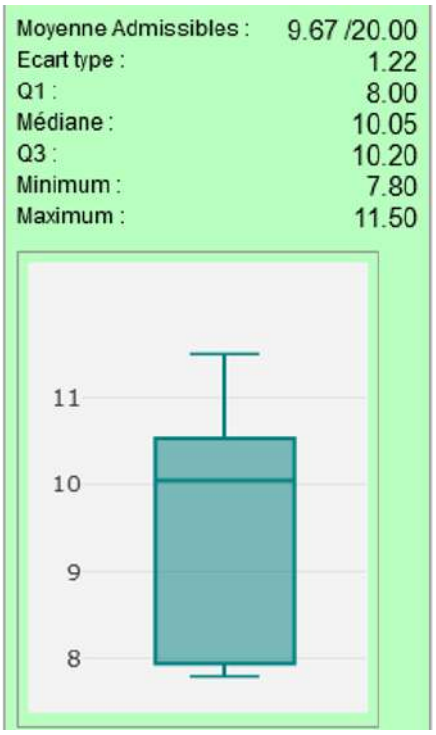
Concours	Présents	Moyenne sur 20
CRPE externe public spécial langue régionale	36	10,12
CRPE externe privé spécial langue régionale	13	8,12
CRPE externe privé spécial langue régionale - Diwan	9	12,54
2d CRPE interne public spécial langue régionale	2	8,25
2d CRPE interne privé spécial langue régionale	4	8,20
Tous concours	**64**	**9,88**

Les éléments statistiques suivants apportent des informations complémentaires sur la répartition des notes obtenues par les candidates et candidats admissibles aux épreuves orales.

Concours externe public spécial langue régionale

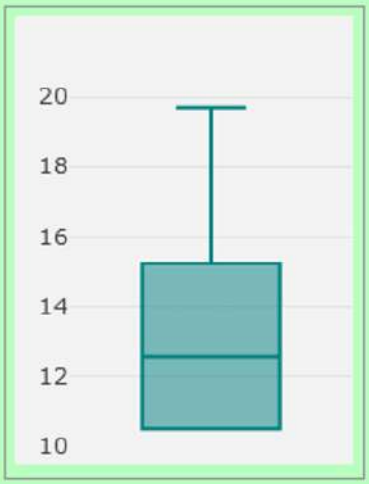


Concours externe privé spécial langue régionale



Concours externe privé spécial langue régional Diwan

Moyenne Admissibles :	13.63 /20.00
Ecart type :	3.34
Q1 :	10.50
Médiane :	12.57
Q3 :	13.75
Minimum :	10.50
Maximum :	19.70



1.4.2. Analyse du sujet

ATTENDUS DE L'EPREUVE :

L'épreuve écrite de langue régionale vise à évaluer la maîtrise de la langue bretonne des candidats, leur connaissance du fonctionnement de la langue et leur capacité à analyser un document pédagogique.

Dans la première partie, ils doivent montrer qu'ils sont capables, d'une part, de comprendre un texte long et exigeant, d'y saisir des significations implicites et des nuances fines et d'autre part, de s'exprimer de façon courante en utilisant la langue de façon flexible, efficace et pertinente dans le registre adapté. Le support proposé est un extrait de roman, nouvelle ou récit, classique ou contemporain, choisi pour la qualité de sa langue, son contenu culturel et sa valeur littéraire. Il est accompagné d'un guidage. C'est à partir de la compréhension du texte, et de ses éléments tant explicites qu'implicites, que les candidats doivent construire leur commentaire et affirmer leur maîtrise des compétences attendues en langue bretonne. Le jury attend des candidats qu'ils rédigent un développement structuré et argumenté, s'appuyant sur le texte et prenant en compte les repères culturels qui s'y rapportent.

L'exercice de traduction permet d'apprécier la compréhension fine des candidats en langue bretonne ainsi que leur capacité à restituer le sens du texte en français, montrant ainsi leur compétence d'expression dans une langue dont le jury attend qu'elle soit précise et de qualité. Des questions de grammaire permettent de vérifier les connaissances des candidats sur le fonctionnement de la langue bretonne. Le jury évalue la justesse, la clarté et la précision des réponses portant sur des faits de langue essentiels.

La troisième partie a pour objectif d'apprécier la capacité des candidats à analyser un document pédagogique. Le support proposé est un document pour l'enseignant, un extrait de manuel scolaire, un document pour l'élève, une production d'élève, etc. Il est attendu des candidats qu'ils identifient le support, y repèrent des objectifs d'apprentissage – langagiers et disciplinaires – et en proposent une analyse didactique en lien avec les enjeux de l'enseignement bilingue à l'école.

Dans les trois parties – commentaire d'un texte en breton ; traduction et grammaire ; commentaire d'un document pédagogique – le jury attend des candidats des réponses organisées et précises, rédigées dans une langue claire et d'un haut niveau de correction.

Le jury a estimé que le sujet proposé était de bonne longueur et que les candidats pouvaient le traiter dans le temps imparti. Il permettait de bien évaluer les connaissances et compétences des candidats sur les différentes attentes du concours.

COMMENTAIRE D'UN TEXTE EN LANGUE BRETONNE

Analyse du sujet :

Le jury a choisi cette année un extrait du roman d'Edouard Ollivro, Picou, fils de son père, publié en 1954 puis 1971 chez Plon (p. 233) pour le texte original et traduit en breton par Jakez Conan en 1983 et publié par Embannadurioù Hor Yezh (p. 298) sous le titre Pikoù, mab e dad.

D'aucuns pourront s'étonner que nous ayons proposé aux candidats un texte qui n'a pas été écrit de prime abord en breton. On notera que la traduction proposée est écrite dans une langue de grande qualité, magnifiée par la maîtrise linguistique du traducteur. Le jury a jugé que la qualité de la langue du texte proposé n'a rien à envier à celle d'autres textes écrits directement en breton.

Edouard Ollivro, né à Lannion, fut professeur d'histoire à Guingamp et homme politique, maire de Guingamp de 1961 à 1977. Picou, fils de son père était son ouvrage préféré, il ne vit cependant pas la parution, en breton, de son roman.

Jakez Conan, le traducteur est, quant à lui, un écrivain, dramaturge, traducteur et linguiste de langue bretonne né à Perros-Guirec le 6 décembre 1910 et mort le 11 août 2003 à Lannion[1]. Outre son activité de traducteur, il publia plusieurs ouvrages bien connus, citons Ur marc'hadour a Vontroulez, Al Liamm, 1981 et Lannevern e kañv, *in* Gwalarn, n° 133, février 1941. Jakez Conan fut un maître en matière de maniement de la langue bretonne et Picou, fils de son père ne pouvait peut-être trouver meilleur interprète.

Pikoù, mab e dad est un roman sans doute au moins en partie auto-biographique qui narre les aventures et l'enfance du personnage éponyme, Pikou.

L'extrait qui nous occupe aujourd'hui est tiré du chapitre intitulé « Pikoù hag ar reder-bro » où nous voyons la relation qui lie Pikoù à un vagabond qui a trouvé refuge dans un blockhaus, vestige de la seconde guerre mondiale. Le vagabond, nommé Kanaam, vit de la pêche et de bien peu de choses, tant il semble détaché des contingences de la vie quotidienne. Il est fort peu disert et, quand il accepte de

[1] https://fr.wikipedia.org/wiki/Jakez_Konan

rompre le silence, ne dit guère que des banalités. Ce mutisme attise l'intérêt et pique la curiosité de Pikoù qui voudrait bien en savoir un peu plus sur cet homme mystérieux.

Le lien qui unit ces deux individus semble assez ténu finalement, mais l'est-il vraiment ? Toujours est-il que Pikoù ne peut se résoudre à assumer complètement, auprès de son entourage familial, amical et social, cette amitié naissante et qu'il préfère la garder secrète, à tel point que le dimanche, à la sortie de la messe, il évite soigneusement de se montrer en compagnie de Kanaam « *Da zibenn an oferenn e tec'he buan evit ma n'en em gavje ket gantañ. Un doare mezh en dije bet o komz outañ dirak ar grennarded all eus e oad.* » p. 299.

A la différence du texte proposé l'an dernier Emgann Kergidu, de Lan Inizan, texte publié en 1877 et dont le breton était très marqué ou de celui de la session précédente, un texte de Yeun ar Gow qui pouvait peut-être mettre en difficulté certains candidats, le texte de cette session 2024 est plus moderne, il fut écrit et publié au tout début des années 1980.

Comme l'indique le traducteur, le choix a été fait, tout en conservant quelques trégorismes, d'utiliser une langue normalisée. Ainsi, le genre de certains mots, féminins dans le Trégor, sont construits au masculin puisque cela correspond à un usage plus répandu (*trouz, brud*, ...).

Mais d'une façon générale nous ne trouvons dans le texte étudié aujourd'hui que peu d'idiotismes[2], nous pourrons tout au plus noter « *Kammed ne ranne grik diwar e benn e-unan...* », « *kammed* » dans le Trégor signifie « jamais ».

Les quelques rares exemples de cet ordre n'étaient pas de nature à gêner les candidats bien préparés. Nous profitons de l'occasion pour rappeler que le sujet de concours peut s'appuyer sur un texte écrit dans n'importe quelle région de Bretagne : le Léon l'an dernier, le breton de Pleyben à la session de 2022. Rien n'empêcherait le jury de choisir un texte écrit en vannetais. Cette diversité des dialectes du breton fait sa richesse et il nous appartient de la mettre en valeur.

On attend des candidats qu'ils soient capables de lire des textes de ce niveau, dont la qualité d'écriture va de paire avec une langue élaborée, et qui, certes, nécessitent un effort, mais dont la lecture permet de s'imprégner d'un breton écrit remarquable.

Ce texte est apparu au jury comme étant d'une grande beauté linguistique, le traducteur a su rendre la sensibilité du texte d'origine et en a fait un moment de lecture fort agréable.

Nous sommes confrontés ici à un texte que l'on peut classer dans la catégorie des romans d'initiation (*bildungsroman*). Pikoù a entre 10 et 12 ans, un âge où on quitte l'enfance pour l'adolescence et où la complexité des choses, qui semblaient si simples, apparaît progressivement aux yeux du personnage. Ce thème a souvent été traité. Il n'aurait pas été hors de propos de comparer notre texte à une scène de l'œuvre de Mark Twain, Huckleberry Finn. Rappelons-nous, dans ce texte de Twain, le moment où Huck, naviguant sur son radeau, recueille un homme à la dérive dans les eaux du Mississippi. Huck découvre qu'il s'agit de l'esclave de sa tante, qui s'est enfui. Que faire alors ? Livrer l'homme aux autorités car, en s'enfuyant, il a nui aux intérêts de cette femme, dont il est la propriété ? Ou au contraire, écouter ses sentiments

[2] Idiotisme : forme ou locution propre à une seule langue, ou locale.

humains et aider Jim à passer au Nord, c'est à dire où l'esclavagisme n'avait pas cours ? Une tempête sous un crâne.
De la même façon, notre personnage, Pikoù, est tiraillé par son attirance naturelle vers un personnage atypique, Kanaam, et le rôle social qu'il se doit, comme tout un chacun, de jouer dans le village. Il n'ose assumer son amitié devant ses pairs et quittent vite la place de l'église après la messe de peur que Kanaam ne lui adresse la parole.

Un des intérêts du texte, au-delà de ses qualités littéraires, résidait dans la psychologie des personnages : que cherche Pikoù et qui est Kanaam ? Nous n'oublierons pas de nous pencher sur l'environnement, le paysage qui sont des personnages à part entière.

La scène se situe sur la côte de granit rose, ou à ses confins, devant la baie de Perros. Devant nous, les Sept-Iles, comparées à une caravane : « *...pelloc'h, war-zu an Norzh, karavanenn teñval ha difiñv ar Jentilez.* ». On notera au passage un oxymore : « La caravane immobile ».

Le paysage est finement décrit : « ... *Taveeg, an enezenn rous ha sioul* » et l'environnement marin est omni-présent : « *Komz a rae eus an avelioù, eus ar moradoù pe eus ar besketa.* », et, plus précisément, la mer elle-même et le bruit qu'elle fait peuplent le décor : « *klemmvan ingal ar mor* ».

Mais c'est sans doute la relation entre les deux personnages principaux qui devait retenir notre attention.

Le personnage de Kanam nous interpelle. Il est présenté par le narrateur de façon assez peu avenante : « *Un doare oristal e oa* », il ne parle à personne et les villageois qui ont tenté d'en savoir un peu plus en ont été pour leurs frais et ont fini par abandonner, le curé n'en sait pas beaucoup plus que quiconque « *Ne ouie ket ar person hiroc'h eget an dud all diwar-benn buhez Kanaam.* » De plus, et cela explique en partie la réticence de Pikoù à se montrer avec son ami : « *Kammed ne lame Kanaam e varv, kammed ne droc'he e vlev.* », il ne se rasait jamais et ne se coupait jamais les cheveux et il était vêtu d'oripeaux : « ... *gant e gozh kalabousenn-soudard ha gant e borpant-chase kinklet a voutonoù lugernus.* »

Un personnage peu avenant donc, mais qui attire cependant et peut-être justement pour cela, la curiosité de Pikoù.

<u>Remarques sur les copies des candidates et candidats</u> :

Un guidage a été proposé aux candidats. Ce guidage reste une proposition et chacun pourra choisir de s'en affranchir. Le jury a cependant la naïveté de penser que les pistes suggérées ne sont pas totalement inutiles.

La consigne était la suivante :

Rédiger un commentaire en breton du texte proposé. Pour ce faire les candidats peuvent:

- décrire l'environnement de la scène

- montrer comment Pikoù et les villageois voient Kanaam.

- montrer quelle relation s'est établie entre Pikoù et Kanaam.

Les bonnes copies sont celles qui ont su allier un haut niveau de compréhension à de solides qualités d'expression. Les meilleurs candidats se sont démarqués par la clarté de leur commentaire, c'est-à-dire leur aptitude à proposer un propos structuré montrant leur compréhension fine du texte et de ses enjeux. Le jury a su apprécier des commentaires bien organisés – introduction, conclusion, développement d'idées forces structurées en paragraphes –, rédigés dans une langue claire et d'un haut niveau de correction. Les meilleures copies se sont distinguées en combinant la netteté de l'explication et la qualité de l'expression, soutenue par une syntaxe élaborée et un vocabulaire riche et personnel.

Les productions qui se sont démarquées sont celles qui ont su proposer un plan original, des pistes d'analyse différentes ou repensées de celles proposées, tout en se référant au texte, et qui ont fait appel à des axes culturels ou à des références littéraires à bon escient (mise en réseau de textes), en s'appuyant sur d'autres œuvres traitant du même thème.

Le texte a dans l'ensemble été bien compris par la plupart des candidats, mais la qualité du développement est hétérogène.

Il est attendu des candidats qu'ils se détachent du texte pour analyser les axes proposés (ou choisis par eux-mêmes), il faut donc se méfier de la paraphrase. Il est tout à fait possible de s'appuyer sur les axes d'entrée proposés, surtout si on se sent peu à l'aise avec l'exercice.

Dans l'ensemble la première partie sur le lien avec la nature a été bien traitée, la seconde sur les relations entre les deux protagonistes a été moins bien cernée et est restée plus superficielle.

Le jury a souvent bien apprécié des commentaires bien structurés, attention cependant à ne pas oublier la conclusion.

A l'inverse, les copies défaillantes souffraient à la fois d'un défaut de compréhension du texte et d'une maîtrise de la langue nettement insuffisante compte tenu des attentes du concours. La plupart de ces copies contenaient plusieurs des caractéristiques suivantes :

- structuration insuffisante des idées : pas de plan ; introduction et conclusion absentes ou superficielles ;

- compréhension lacunaire et faiblesse du propos : imprécisions, confusions, explications lapidaires, commentaire peu ou mal argumenté, simple reprise des éléments du texte ;

- expression écrite laborieuse et imprécise : pauvreté du lexique, syntaxe défaillante.

Le jury attend du candidat un commentaire composé.

Le jury attend des candidats qu'ils produisent un commentaire organisé et marqué par un usage des paragraphes. C'est à travers cet exercice qu'il peut vérifier la bonne compréhension du texte par le candidat, sa capacité à formuler ses idées de manière pertinente et la qualité de la langue utilisée (richesse lexicale et syntaxique, correction grammaticale et orthographique).

Il est donc attendu des candidats un propos problématisé et organisé selon un plan clairement annoncé, une argumentation étayée et fondée sur des idées, des références et des exemples précis :

- une courte introduction présente le texte (genre, époque, auteur) par une phrase d'accroche et propose un fil conducteur au commentaire, en le problématisant et annonçant le plan du développement, qui peut reprendre les parties proposées dans le guidage ;
- un développement structuré en paragraphes montre la compréhension du texte et la qualité d'analyse ; on attend une mise en avant de l'implicite, des références à d'autres œuvres littéraires. Se rappeler que les citations ne remplacent ni l'argumentation ni l'explication, elles sont là pour les étayer ; on sera vigilant à ne pas confondre l'auteur, le narrateur, les personnages
- une conclusion pertinente prend la forme d'une phrase de synthèse – qui peut reprendre les conclusions partielles de chaque partie – et propose une ouverture.

Le guidage propose une structure pour le développement, et si les candidats ont la liberté de ne pas s'en emparer, le jury précise qu'il n'est pas nécessaire de chercher des propositions originales ou inattendues, notamment si celles-ci sont au prix de la clarté du propos et de la cohérence avec le texte. Les bonnes copies sont celles qui ont fourni une réelle analyse, c'est-à-dire un commentaire du texte proposant une hauteur de vue vis-à-vis de celui-ci et étayé de références littéraires et culturelles pertinentes permettant d'en éclairer la lecture. Certaines copies étaient bien structurées, grâce notamment à un usage pertinent des connecteurs.

Quelques commentaires sont restés très descriptifs, avec beaucoup de paraphrase.

Qualité de la langue

Le jury se félicite d'une amélioration du niveau de langue, tout en constatant des erreurs récurrentes :

- place du verbe dans la phrase, caractérisée par l'emploi systématique de la structure Sujet-Verbe-Complément ou le positionnement du verbe en tête de phrase ;
- approximations syntaxiques et lexicales ;
- confusions dans l'usage des différentes formes de *bezañ* et confusion entre « être » et « avoir » ;
- emploi du radical en tant qu'infinitif ; "*ar skolaer a c'hell *displeg*"
- construction défaillante du participe passé, du complément du nom, de la négation ;
- « *meur a* » doit être suivi d'un nom au singulier (et non pluriel) ;
- emploi défaillant des prépositions « *ouzh* », « *rak* », « *da* » (*doujañ da, kaout aon rak*…) ;
- confusion dans l'emploi des particules verbales : « *e* » et « *a* » ;
- erreurs fréquentes dans les mutations. (*ne troc'he ket / ne droc'he ket),
- quelques mots à savoir orthographier (simple consonne/consonnes doubles) : Gwelet/sellet, follenn,
- savoir le genre des mots et la mutation correspondante : geriaoueg / ur c'heriaoueg
- le jury a relevé des erreurs sur les articles (ar / al lizher).
- certains candidats ne maîtrisent pas la forme négative : accord sujet/verbe selon la place du sujet, attention à l'emploi de "*nemet*".

- On distinguera bien les verbes *anavezout* et *gouzout*
- Il n'y a pas de tilde sur tous les *"n"*
- Attention à l'accord, qui se produit lorsque le sujet au pluriel précède le verbe *: "*Pikoù ha Kanaam ne vez ket gwelet asambles"/Pikoù ha Kanaam ne vezent ket gwelet asambles ; "an dud n'eo ket"/an dud n'int ket.*
- Forme négative obligatoire avec l'adverbe *"ebet"*.
- Dénombrer implique l'utilisation du singulier lorsque le nom suit immédiatement le nombre : *"*An daou dud-se"/An daou zen-se.*

A noter quelques réussites, tel l'emploi peu fréquent de la forme impersonnelle ou du conditionnel *: "(...) neuze e c'hellfed soñjal eo ur paotr lentik"*.

TRADUCTION ET GRAMMAIRE

Traduction :

Le passage proposé à la traduction est toujours choisi dans le texte support, les candidats en connaissent donc le contexte et la situation dans le récit, ce qui facilite grandement le travail. L'exercice nécessitait d'abord d'entrer dans une compréhension fine du texte.

Citons ici quelques unités de traduction qui ont mis quelques candidats en difficulté :

- *an ehan-skol* : on comprend bien qu'il s'agit d'un moment où les élèves sont libérés, mais peut-on imaginer Pikoù rendre visite à Kanaam pendant la *récréation* ? Il fallait donc préférer : *vacances*, ou *temps libre* par exemple.

- ... *e torre e dav*. Il fallait ici, dans le cas où on ne connaissait pas d'emblée le mot *dav*, voir la racine de *tevel*, se taire. *Terriñ e dav* : briser le silence, et donc se mettre à parler.

- *Kammed*, dont nous avons parlé supra, mot utilisé surtout dans le Trégor et qui signifie : jamais.

- *En e goazes* : assis

- *war e dreuzoù* : le seuil de la porte, l'entrée du blockhaus

- *klemmvan ingal ar mor* : la plainte monotone de la mer.

Lors du passage à la langue cible, c'est le rendu en français – fidélité au sens, correction de la langue, capacité à élaborer une phrase complexe – qui a fait la différence entre les propositions des candidats.

Les bonnes traductions sont des textes qui ont su être fidèles au texte d'Edouard Ollivro et rédigés dans un français bien maîtrisé. De ce point de vue, certaines traductions respectent les attendus du concours : niveau de langue, précision du lexique, tournures de phrase, orthographe bien maîtrisée. Les traductions les plus faibles ont généralement confirmé une compréhension insuffisante déjà décelée dans le commentaire. Souvent lacunaires ou approximatives, ces propositions ont révélé des défauts de compréhension qui ont induit des contre-sens, voire des non-sens. Par ailleurs, ces textes étaient rédigés dans une langue dont le niveau ne correspond pas aux attentes du concours.

Le jury tient à rappeler que le chemin menant à une bonne traduction nécessite quelques passages obligés. Dans la phase de compréhension, il est nécessaire de tenir compte du contexte général proposé par le texte pour proposer une traduction cohérente.

La maîtrise des fondamentaux – lexique, syntaxe, grammaire du nom – est essentielle à cette étape et certains candidats n'ont pas pu entrer dans une compréhension fine par manque de connaissance sur des faits de langue. De la même façon, nous conseillons aux candidats de se pencher sur la stylistique de la traduction et de se familiariser avec les notions de transposition, de modulation, d'équivalence, d'étoffement...

Le jury a également noté que la ponctuation n'est pas suffisamment prise en compte pas les candidats comme repère de bonne compréhension du texte.

Les candidats n'ayant pas compris le mot "*dister*" ont mal interprété la phrase "*Dister, avat, e oa kement a lavare*" qui est devenue "il avait beaucoup de choses à raconter, tant à dire, beaucoup de sujets de conversation ..." alors qu'il fallait comprendre « ce qu'il disait n'était que banalités »".

Attention aussi aux faux-amis : "kurius" en breton signifie "désireux de savoir" et non "étrange", qu'on traduira par "iskis".

On conseillera ensuite de composer la phrase à partir des éléments connus et du contexte, et de chercher à rendre le sens global dans la langue cible en se détachant du mot-à-mot. A ce stade, il convient de faire des choix entre le rendu général du texte et des éléments précis sur lesquels les candidats pourraient se retrouver en difficulté (tournure de phrase, lexique). Le jury rappelle qu'une absence de traduction est pénalisée. Il est donc important de faire une proposition qui, dans certains cas, pourrait paraître insatisfaisante parce qu'approximative, mais qui, *a minima*, a du sens et est cohérente.

Enfin, il ne faut surtout pas oublier de relire sa traduction en veillant à la qualité du français : orthographe, accords, conjugaison, ponctuations, etc. L'appropriation de ces principes de traduction nécessite bien sûr un entraînement régulier.

<u>Grammaire</u> :

Dans cet exercice, le candidat doit montrer qu'il maîtrise le fonctionnement de la langue et qu'il est capable de l'expliquer pour l'enseigner. Il doit le faire à travers des réponses claires et bien rédigées. Cette partie nécessite de maîtriser les fondamentaux de l'analyse grammaticale, étayée par la connaissance du lexique approprié. Cela n'implique pas une connaissance exhaustive de la terminologie grammaticale, mais nécessite de maîtriser les termes de base et leur définition en contexte. La comparaison avec d'autres langues peut contribuer à l'explication, quand elle est pertinente. Le jury a valorisé la précision dans l'analyse et invite les candidats à approfondir leurs connaissances et à s'entraîner régulièrement.

Comme lors de la session précédente, l'exercice a été l'occasion de mettre au jour, chez certains candidats, une connaissance intuitive du breton, mise en œuvre dans les parties précédentes, mais un manque de recul sur l'analyse des faits de langue. A l'inverse, et de façon surprenante parfois, le jury a pu constater une explication satisfaisante de faits de langue, alors que ces mêmes points étaient mal employés dans le commentaire.

Les segments retenus pour l'analyse grammaticale ne sont pas choisis pour leur complexité éventuelle, il s'agit plutôt et surtout de donner l'occasion aux candidats de montrer qu'ils maîtrisent la grammaire du breton bien sûr mais aussi qu'ils ont mené un travail de réflexion sur le fonctionnement de la langue. Pour ce faire, nous ne saurions trop conseiller aux candidats de prendre du recul par rapport à la structure du segment concerné et d'opérer des va-et-vient avec d'autres constructions comparables. Une comparaison avec d'autres langues peut être pertinente et offrir un éclairage intéressant quand il s'agit de montrer la similitude ou au contraire la différence avec une autre langue.

Cette partie requiert de la précision au niveau du lexique grammatical : particule verbale, pronom, préposition... Dans le cas de verbes, il est nécessaire de préciser le temps et la voie (passive, active) employés. Les temps doivent être bien et précisément nommés.

Quelques éléments de traitement possible des segments proposés :

1. « Gant an holl e veze graet Kanaam vut anezhañ » linenn 2-3

Analysez le groupe verbal souligné.

Le jury n'attend pas du candidat un développement excessif sur la structure du segment concerné. Dans le cadre de la gestion du temps, on ira à l'essentiel et on privilégiera la concision, il convient cependant d'être exhaustif, c'est à dire de considérer tous les éléments constitutifs du segment étudié.

Attendus : le segment étudié ici fait apparaître *bezañ* suivi du verbe *ober*. L'auxiliaire *bezañ* est utilisé dans sa forme itérative ou continue, au passé. Il est suivi du verbe *ober*, au participe passé, ce qui permet de construire la forme passive. Nous parlons d'une personne (Kanaam) qui est le patient d'une action.

Toujours du point de vue de la construction du segment, on notera l'utilisation de la particule verbale « *e* » (et non « *a* »). La particule « *a* » est utilisée quand le groupe verbal est précédé du sujet ou du complément direct, la particule « *e* » est utilisée dans les autres cas.

La particule « *e* » entraîne la mutation adoucissante b / v.

On pourra proposer la traduction suivante : "on le surnommait". Un candidat russophone aurait pu comparer avec la construction russe pour "Je m'appelle" = "*меня зовут*" : "on m'appelle".

Enfin, on pourra proposer une reformulation de la structure : "*graet e veze*" : "*an holl a rae...*"

2. « Un endervezh nevez-amzer sklaer ha drant anezhi. » linenn 29 30

Expliquez la nature du terme « anezhi » et son emploi dans cette proposition.

Attendus : il s'agit de la préposition conjuguée « *a* » à la 3ème personne du singulier féminin qui se rapporte dans le cas présent au substantif « *endervezh* » et qui reprend le mot, il s'agit donc d'un substitut de personne (pronom personnel objet ou pronom de substitution). Du point de vue de la stylistique, on pourra faire remarquer

que le même élément "*endervezh*" est placé au début et à la fin de la phrase, car repris par "*anezhi*", la boucle est bouclée. Il s'agit donc dans une certaine mesure d'une forme d'insistance qui permet de mettre en exergue. Reprise anaphorique.

Pour ce qui est de la formation de "*anezhañ*", un rappel rapide pourrait être pertinent et bienvenu : *ac'hanon, anezhañ, ac'hanomp, anezho*... La préposition conjuguée "*a*" est ici exprimée dans sa forme pleine, mais on la trouvera aussi, et peut-être plus souvent sous la forme "*anehan*", voire "*aneañ*".

On signalera que le mot « *endervezh* » peut-être féminin ou masculin. On ne pourra donc pas comparer à la structure figée « *bec'h de'i* », mais suggérer une telle comparaison pourrait être valorisé. Cf « *Poent eo kregiñ ganti* ».

COMMENTAIRE D'UN DOCUMENT PEDAGOGIQUE

Cet exercice a pour objectif d'apprécier la capacité des candidats à analyser un document pédagogique. Au fil du guidage, et en fonction du document proposé, l'appréciation du commentaire prend appui sur les capacités à :

- Identifier le document et l'activité de classe proposée : nature du document, domaine disciplinaire concerné, principal objectif visé, place dans la séquence/séance, type de mise en activité des élèves ;
- Repérer les objectifs visés : enjeux de formation et champs d'apprentissages, tâche à réaliser, compétences disciplinaires travaillées, activités langagières mobilisées ;
- Proposer une analyse didactique en classe bilingue : identification des obstacles linguistiques prévisibles et apports des outils nécessaires, appui sur le français et liens entre les deux langues, interventions de l'enseignant (aide différenciée à apporter, stratégies de correction de la langue et de rétroaction), pistes d'évaluation en lien avec les objectifs visés.

Dans un premier temps, il est important de présenter, de décrire le document. C'est un point essentiel pour introduire le commentaire.

L'utilisation du document proposé dans sa forme figée n'est cependant pas une obligation. Il est intéressant que les candidats donnent leur avis sur son mode d'utilisation et sur le cycle concerné, on pourra aussi suggérer des modifications du support proposé ; quels que soient les choix, ils doivent être justifiés.

Les objectifs doivent être précis et non généraux. Ainsi, il faut placer la séance dans une séquence, identifier les prérequis, préciser chaque étape de la séance en y intégrant des activités orales et écrites.

Dans le cas présent, et comme à l'habitude, les questions proposées n'étaient qu'une aide à la construction d'une réponse argumentée et structurée, et il ne s'agissait pas de répondre à chaque question individuellement.

Les candidats qui ont su se démarquer sont ceux qui ne se sont pas contentés de lister les objectifs, mais qui ont également expliqué comment les atteindre et par quels moyens.

Nous attirons l'attention des candidats sur l'importance qu'il convient de donner à la place et au rôle de l'enseignant.

De la même façon, le langage et l'expression en langue-cible sont centraux dans toutes les matières. Dans une activité orale, il s'agit de chercher à favoriser les échanges entre les élèves ; l'expression écrite est aussi un attendu.

Ainsi, il est nécessaire de proposer des structures langagières précises, d'identifier les obstacles linguistiques et de proposer des stratégies de remédiation. Quelles activités permettraient de stabiliser ces apprentissages, peut-on envisager un travail en amont…?

L'épreuve était guidée mais la place de la transmission / construction de l'expression a été trop peu approfondie, beaucoup de candidats se sont limités à un apprentissage de vocabulaire par les élèves, on attend du professeur qu'il guide les élèves vers une utilisation autonome de la langue, et qu'il leur donne les moyens d'y parvenir. Il s'agit de proposer des structures langagières précises, d'entraîner les élèves, de prévoir un étayage. Il convient aussi de se poser la question de la correction, de se demander quelles activités permettraient de stabiliser ces apprentissages.

Identifier les obstacles linguistiques et proposer des stratégies de remédiation de la langue.

Quelques remarques sur les copies :

- Certains candidats ont oublié de présenter le document. C'est pourtant un point essentiel pour introduire le commentaire.

- Les objectifs pédagogiques ont bien été présentés par certains, mais plusieurs candidats n'ont pas suffisamment utilisé le document et n'ont proposé que des objectifs très généraux, pouvant être calqués sur n'importe quelle séance de sciences.

- Les questions proposées étaient une aide à la construction d'une réponse argumentée et structurée, il ne s'agissait pas de répondre à chaque question individuellement.

- Le jury demande aux candidats de systématiquement penser aux objectifs linguistiques en ne se limitant pas au seul vocabulaire.

Chaque étape de la séance doit être bien identifiée en y intégrant des activités orales (pour favoriser les échanges entre les élèves) et écrites (trace écrite, dessins, schémas), en faisant en sorte que les élèves soient acteurs de leurs apprentissages.

Les candidats qui ont su se démarquer sont ceux qui ne se sont pas contentés de lister les objectifs, mais qui ont également expliqué comment les atteindre et par quels moyens.

Placer la séance dans la séquence. Quels sont les prérequis ?

Analyse du document pédagogique : tous les candidats avaient un avis sur l'utilisation ou non du document et sur le cycle, mais très peu ont justifié leur propos.

Quelques suggestions de traitement du sujet :

Le document proposé est un extrait du manuel Penaos emañ ar bed ?, publié par TES en 2023 et à destination des classes de CE2. Le document propose un travail sur les différents états de l'eau, en l'occurrence l'état liquide et solide. Le 3ème état, gazeux, n'est pas abordé par le document.

Nous avons 2 photographies qui montrent les différents états de l'eau, la deuxième photographie est celle du récipient dans lequel était l'eau liquide et qui est cassé.

Le titre est une question, à laquelle nous sommes amenés à répondre.

Ce document pourra sans doute être exploité en cycle 3, plus tôt parait hasardeux, les élèves doivent en effet, pour mener à bien l'expérience et la comprendre, connaître les notions de masse et de volume, être suffisamment autonomes.

Les objectifs de cette séance sont multiples, il s'agit bien entendu de se demander pourquoi le pot a cassé, mais aussi de s'interroger sur les notions de masse et de volume, sur l'effet de la congélation de l'eau sur le volume, nous pourrons aussi mesurer la masse et le volume de la quantité d'eau avec laquelle nous travaillons et en tirer des observations.

Nous avons là l'occasion de développer chez les élèves un esprit scientifique, une démarche d'investigation, de les engager à exposer, expliquer la démarche adoptée, d'argumenter et d'expliquer leurs choix.

Lors de la séquence, nous pourrons aussi travailler la comparaison avec le travail des autres, développer le travail collaboratif.

Autres compétences travaillées : l'autonomie, la prise d'initiative, la capacité à faire des hypothèses, faire des choix de stratégie, expérimenter, valider et faire la synthèse du travail.

La progression est indiquée dans le document : hypothèse, dessiner l'expérience, matériel nécessaire, résultats de l'expérience.

Tout au long de ce travail, nous élaborerons la trace écrite, qui contiendra les éléments ci-dessus, le recensement des étapes de l'exploration scientifique, des hypothèses envisagées et retenues, les questions posées lors de l'élaboration de la démarche.

Pour aller plus loin : le 3ème état de l'eau n'est pas abordé dans le document pédagogique, nous pourrons choisir d'aborder cet élément en introduisant la notion de fonte des glaciers ou engager une nouvelle expérience sur l'ébullition de l'eau (+ la variation de sa masse et son volume).

Il parait difficile peut-être d'utiliser ce document en l'état. Nous pouvons mettre en avant la dangerosité de l'expérience, faire manipuler à des élèves du verre cassé n'est pas conseillé. Le professeur pourra donc se charger des manipulations potentiellement dangereuses.

Une autre solution serait de faire l'exercice à l'envers, faire fondre l'eau gelée permettrait de faire observer les variations de volume.

Nous avons souligné l'importance de la trace écrite dans la séance d'apprentissage. Nous serons donc sans doute amenés à utiliser des structures telles que :

- d'am soñj ...

- a-raok ..., goude ...

- ret e vo + verbe ...

- Gwelloc'h e vefe ...

Du point de vue grammatical, nous utiliserons des structures telles :

- pa + verb (Pa skorn an dour...)

- Lakaet hon eus ... / skornet en deus an dour... / muzuliet hon eus ... / gwelet hon eus ...

Du point de vue lexical, nous aurons besoin de termes tels :

- skornañ, teuziñ, terriñ, mas, volum, dour dourek, dour skornet, kreskiñ...

Les compétences mises en œuvre :

- interroger le monde, regarder et comprendre, faire des essais ;

- des méthodes et outils pour apprendre ;

- la formation de la personne et du citoyen.

1.4.3. Quelques conseils aux candidates et candidats

On formulera les conseils suivants aux candidats :

- s'exprimer dans un langage simple et clair, en respectant le registre de la langue écrite, en breton et en français ;
- construire une argumentation bien structurée, en cherchant à donner de la profondeur aux réponses. Il est nécessaire, pour dépasser les réponses superficielles, d'une part, de fouiller sa lecture afin d'accéder à une compréhension permettant une réelle analyse et, d'autre part, de proposer des réponses argumentées dans lesquelles les idées seront étayées par des exemples et des références ;
- apporter soin et rigueur à son écriture et à sa présentation. Le manque de soin dans l'écriture, l'organisation et la présentation de la copie ne facilitent pas la lecture, et les candidats sont invités à utiliser la totalité du temps alloué pour faciliter le travail du jury ;
- s'approprier et approfondir la grammaire et le lexique afin de développer l'expression en breton, notamment pour la description, l'explication, la narration et l'argumentation : le jury attend des candidats qu'ils rédigent des réponses dans lesquelles concordent netteté du propos, justesse sémantique et rigueur grammaticale. La fréquentation régulière d'une grammaire bretonne est indispensable dans une double perspective de correction grammaticale et d'analyse des faits de langue ;
- lire des textes de natures diverses et de sujets variés en breton, afin d'exercer les compétences de compréhension et d'expression. Le vocabulaire restant souvent limité dans certaines réponses, on devine que les candidats ne sont pas suffisamment habitués à lire des textes littéraires. Le jury les encourage particulièrement à lire des textes bretons écrits dans une langue authentique et soutenue pour favoriser, par imprégnation, l'enrichissement du lexique et la connaissance de la grammaire bretonne (avec une attention particulière au

groupe verbal). Il est nécessaire, en complément, de s'entraîner à écrire en breton. De même, il ne faut pas négliger de lire et écrire en français. Cette familiarité avec les deux langues est un facteur de réussite pour l'exercice de traduction et une nécessité : la bonne maîtrise du français et du breton écrits est un atout indispensable à tout futur enseignant se destinant à l'enseignement bilingue ;

- s'exercer régulièrement à la traduction. La maîtrise d'un tel exercice nécessite un travail spécifique et une pratique régulière de la part des candidats. Pour ce faire, des ouvrages en édition bilingue, de même que des œuvres de la littérature bretonne qui ont été traduites en français, peuvent les y aider ;
- se doter d'une solide culture générale sur la Bretagne et son histoire sociale et culturelle. Le jury n'attend pas des candidats qu'ils aient une connaissance exhaustive de l'ensemble des composantes des cultures de Bretagne, mais on attend d'un futur enseignant de filière bilingue qu'il maîtrise des contenus culturels qui ancrent la langue dans une réalité et donnent sens aux activités langagières.

A cet effet, en plus des ouvrages déjà conseillés les années précédentes, le jury invite les candidats à se construire des repères sur la Bretagne contemporaine par la lecture de :

- Toute l'histoire de Bretagne, Monnier & Cassard, Skol Vreizh ;
- Istor Breizh, Louis Elegoët, TES-Canopé.

Sans négliger d'autres champs de connaissance, le jury estime particulièrement nécessaire que, dans leur préparation, les candidats construisent des repères sur le monde de l'enfance, la culture populaire, la littérature orale et l'imaginaire breton, à travers, par exemple :

- Bilzig de F. Le Lay,
- Le Cheval d'Orgueil de P.-J. Hélias
- Mojennoù ar marv de Divi Kervella.

La connaissance des ouvrages édités par TES-Canopé pour les élèves des classes bilingues est indispensable, comme ressources pour les candidats au métier de professeur des écoles et comme outils de culture pédagogique et didactique, en complément des ressources institutionnelles.

2. Épreuves d'admission

2.1. Epreuve de leçon

Descriptif de l'épreuve

Préparation : 2 heures
Durée : 1 heure (30 minutes pour le français, 30 minutes pour les mathématiques)
Notation : 20 points
Coefficient : 4
La note 0 est éliminatoire.

Finalités :
L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et les compétences pédagogiques des candidates et candidats.

Déroulement :
Le jury soumet à la candidate ou au candidat deux sujets de leçon, l'un dans l'un des domaines de l'enseignement du français, l'autre dans celui des mathématiques, chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève. Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, la candidate ou le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant au plus quatre documents de nature variée: supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes... La candidate ou le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement. Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.

2.1.1. Résultats obtenus dans l'académie

La moyenne générale obtenue à cette épreuve par l'ensemble des candidates et candidats présents à la session 2024 est de 12,59 sur 20.

Le tableau ci-dessous présente les moyennes obtenues à l'épreuve de leçon selon le type de concours :

Concours	Présents	Moyenne sur 20
CRPE externe public	237	13,05
CRPE externe privé	102	12,86
CRPE externe public spécial langue régionale	18	11,39
CRPE externe privé spécial langue régionale	8	7,69
CRPE externe privé spécial langue régionale - Diwan	6	7,17
2d CRPE interne privé spécial langue régionale	3	4,83
2d CRPE interne public	8	9,63
2d CRPE interne privé	9	9,56
3e CRPE public	20	9,23
Tous concours	**411**	**12,35**

2.1.2. Constats généraux et profils de candidates et candidats

L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Comme l'indique le texte du bulletin officiel, elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques de la candidate ou du candidat. Attentif aux profils divers des candidates et candidats (contractuels, étudiants bénéficiant de l'expérience de stages, professionnels en reconversion ayant eu peu d'occasions de se familiariser avec le contexte de la classe...), le jury (IEN du premier degré, conseiller pédagogique du premier degré pour le public ou maître formateur pour le privé) s'attache à repérer et à apprécier les potentialités effectives de chacun en matière de conception et de mise en œuvre de l'enseignement du français et des mathématiques à l'école primaire. L'évaluation est effectuée à partir de critères communs et partagés.

À l'issue de la prestation de la candidate ou du candidat, le jury propose une note globale sur 20 points sans distinction entre les deux disciplines, ni entre l'exposé et l'entretien.

L'épreuve de leçon est découpée en deux parties distinctes :

1) une première partie de leçon en français : 30 minutes

- un exposé de 10 à 15 minutes ;
- un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette partie.

2) une seconde partie de leçon en mathématiques : 30 minutes

- un exposé de 10 à 15 minutes ;
- un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette partie.

Le candidat ou la candidate construit sa prestation à partir d'un dossier « Leçon de français » et « Leçon de mathématiques ». La formulation du sujet organise le travail de préparation du candidat. Il s'agit, dans le cadre d'une séquence d'enseignement, de proposer une séance de français puis de mathématiques pour construire des compétences identifiées en s'appuyant sur les documents proposés. La leçon est explicitement située dans l'année scolaire, dans le cycle et la classe de l'élève.

Il est à noter que les sujets proposés présentent une grande variété tant au niveau des cycles que des thèmes abordés. Ainsi, à titre indicatif, les candidates et candidats de la session 2024 auront pu être amenés notamment à concevoir en français une séance pour enrichir le vocabulaire à l'oral, développer la conscience phonologique, produire un écrit en cycle 1 ; améliorer les compétences de production et de révision d'écrit, au cycle 2 ; s'exercer à la lecture fluence, au cycle 3 ; en mathématique, leur réflexion aura pu porter sur la résolution de problèmes, les grandeurs et mesures (les masses) au cycle 1 ; la résolution de problèmes, la construction de la dizaine, les grandeurs et mesures (les contenances) au cycle 2 et les fractions au cycle 3. Cela implique pour eux, d'une part la maîtrise de connaissances didactiques solides et une bonne perception des enjeux qui sous-tendent chaque enseignement, d'autre part la capacité à adapter les propositions conçues en fonction de l'âge et du développement de l'enfant. Cela relève évidemment d'un travail préparatoire conséquent et approfondi en amont. Celui-ci constitue le bagage indispensable sur lequel prendre appui, même face à un sujet inédit : lors de l'épreuve, il s'agit non seulement de mobiliser les connaissances mais également d'être capable de les transférer d'un domaine à un autre, d'une discipline à une autre et de les articuler avec les informations fournies par les textes du corpus.

L'EXPOSE :

Le dossier fourni par le jury comporte au plus 4 documents variés (institutionnels, extraits de manuels, matériel pour les élèves, etc.). L'exposé de la candidate ou du candidat présente un déroulé de chaque séance.

L'ENTRETIEN :

Les documents du corpus constituent un support aisément exploitable pour les candidates et candidats, et non limitatif pour l'interrogation menée par le jury.

La durée est suffisamment longue pour permettre d'entrer dans un réel échange avec la candidate et le candidat et ainsi de vérifier ses connaissances, ses capacités d'analyse et sa future posture professionnelle.

Le questionnement est d'une part **à dominante pédagogique** : il vise à faire préciser au candidat les différents paramètres mis en œuvre pour concourir aux apprentissages ou à l'acquisition de la compétence visée (rôle et place de l'enseignant lors de la séance, organisation prévue, modalités d'évaluation, place du numérique…).

Il comporte d'autre part une **dominante didactique** afin de l'amener à préciser et approfondir ses propositions selon les différents paramètres liés aux exigences des apprentissages (enjeux sous-tendus par la question, prolongements sur l'ensemble de la séquence, erreurs types que pourraient produire les élèves dans cette situation…).

Le jury veille à ce que la répartition des questions dans les deux domaines soit équitable.

De façon générale, on constate que les candidates et les candidats maîtrisent les modalités et perçoivent les enjeux de cette épreuve orale d'admission.

La grille ci-dessous présente les différents profils de candidates et candidats qui se sont présentés aux épreuves. Elle peut constituer, pour la préparation du concours, un point de repère utile concernant les attentes du jury.

	CONCEVOIR - ÉLABORER			METTRE EN ŒUVRE	
COMPÉTENCES **Postures de candidates et candidats**	**Inscrire sa pratique dans le cadre des programmes, du socle commun et des attentes institutionnelles**	**Proposer des démarches et des activités d'apprentissage en adéquation avec l'objectif à atteindre et le niveau de la classe**	**Faire preuve d'une bonne maîtrise des contenus didactiques en français ou mathématiques**	**Construire et mettre en œuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves**	**Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe-classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves**
Posture 1	Références trop succinctes qui n'aident pas à comprendre le contexte et les choix de la séance.	Démarche absente ou inadaptée. Divergence entre les activités proposées aux élèves et l'objectif visé.	Aucun fondement didactique n'est présenté.	Pas d'éléments de différenciation ou d'organisation évoqués témoignant de la prise en compte de la diversité des élèves.	Situation présentée ne prévoyant pas d'interactions entre élèves.
Posture 2	Présence de références aux programmes sans cibles précises en termes d'apprentissage et de compétences.	Incohérence partielle entre les démarches et/ou les activités et les objectifs.	Références didactiques peu pertinentes. Savoirs en jeu mal identifiés.	Peu de différenciations prévues. La seule aide proposée est celle de l'étayage par l'enseignant ou une réduction de la quantité de travail.	Quelques temps d'activité en groupe prévus avec interactions essentiellement sociales.
Posture 3	Présence de références au socle et aux programmes pour cibler les apprentissages et les compétences.	Cohérence des choix et des objectifs à atteindre.	Références didactiques identifiées.	Eléments de différenciation en réponse aux besoins des élèves.	Travaux de groupes prévus permettant des interactions de travail entre élèves.

Posture 4	Capacité d'utiliser des documents institutionnels (guides maths et français) pertinents en lien avec la situation.	Démarches variées, outils différenciés, convergence entre les activités proposées et l'objectif visé.	Références didactiques maîtrisées et pertinentes au regard de savoirs en jeu bien identifiés.	Eléments de différenciation et étayages anticipés rendant la tâche accessible. Processus et rythmes d'apprentissage pris en compte.	Activités de coopération pensées permettant des apprentissages entre et par les pairs.

2.1.3. Remarques pour les candidates et candidats, et les centres de formation

Les jurys constatent en premier lieu le sérieux et l'investissement des candidats, globalement bien préparés à l'épreuve. Ils soulignent également la diversité des profils rencontrés, notamment en ce qui concerne l'expérience professionnelle : certains candidats, ayant déjà enseigné, tirent judicieusement parti de leur bonne connaissance des élèves, des écoles et du système éducatif. D'autres s'appuient en premier lieu sur leurs connaissances théoriques. Si les premiers semblent à première vue mieux armés pour aborder l'épreuve - à condition qu'ils soient capables de distanciation critique, de prise de recul par rapport aux missions exercées- les seconds ne s'en trouvent pas pour autant désavantagés. Ils font souvent état de connaissances actualisées qu'ils contextualisent et ils montrent qu'ils ont perçu les enjeux des apprentissages. Ils sont en mesure de justifier l'intérêt des modalités de travail qu'ils proposent de mettre en œuvre.

Ont été particulièrement appréciés les éléments suivants :

Pour l'ensemble de l'épreuve :

Expression : une langue orale d'un niveau courant à soutenu, dans lequel toute familiarité est proscrite ; un ton de voix tout à la fois posé et expressif ; un débit fluide, sans précipitation (avec, quand cela est nécessaire, un temps de pause réflexive avant de répondre à une question) ; le recours au tableau pour illustrer le propos par un schéma, un tableau.

Posture de la candidate ou du candidat : la capacité de maîtrise des émotions attestant de l'assurance légitime d'un futur professeur des écoles ; une posture naturelle et calme, associée à une certaine force de conviction voire de l'enthousiasme vis-à-vis des missions qui seront endossées.

Vision de l'élève : La prise en considération de chacun des élèves au sein d'une école bienveillante, dans un espace classe organisé pour conjuguer apprentissages et épanouissement, individuellement, avec et par le(s) groupe(s) ; la conscience de l'éducabilité de chacun, articulée avec des outils concrets au service de la personnalisation, des adaptations, de l'accompagnement.

Compréhension du métier de professeur des écoles : sont valorisés les candidates et les candidats :

- se montrant en mesure de présenter une connaissance actualisée des programmes et des documents d'accompagnement ;
- mettant en œuvre un enseignement proche de la réalité professionnelle ;
- adaptant ses interventions en fonction des buts qu'il vise et des activités qu'il propose ;
- témoignant par les démarches qu'il propose de l'importance accordée à la mise en place d'un enseignement explicite ;
- faisant état d'un pragmatisme qui leur permettra d'appréhender avec réalisme les exigences et les difficultés du métier de professeur des écoles.

Pour l'exposé :

Le respect du cadre temporel : il constitue un impératif généralement fort bien respecté ; dans un souci d'équité, le temps imparti à chaque candidate et candidat étant strictement identique, une prestation trop longue sera interrompue. Une candidate ou un candidat qui n'utilise pas l'intégralité des 15 minutes de présentation (avec un minimum de 10 minutes), se verra cependant accorder du temps supplémentaire pour l'entretien (pouvant aller jusqu'à 20 minutes).

Un exposé structuré : l'équilibre de la longueur des différentes parties ainsi qu'une articulation rigoureuse des idées sont indispensables ; l'annonce et le respect d'un plan constituent à ce titre un point fort des prestations les mieux maîtrisées.

L'analyse des textes et documents supports : lors de la préparation, une lecture approfondie s'impose pour éviter tout contresens et pour comprendre la portée de chacun, en le situant bien dans son contexte (ex : telle fiche de préparation est-elle issue d'Eduscol – par conséquent institutionnelle – ou d'un site d'enseignant ?). La candidate ou le candidat doit s'attacher à aller au-delà du simple descriptif ou de la paraphrase en les exploitant réellement, au service de son propos, se permettant d'exercer son esprit critique, de proposer des compléments et d'autres références.

Des réponses développées : La capacité à entrer dans l'échange avec le jury en manifestant écoute active, prise en compte des questions et ouverture constitue un atout certain pouvant permettre aux candidates et candidats de compenser des exposés malhabiles ou incomplets. Ceux qui, s'appuyant sur le questionnement du jury, se montrent capables d'élargir leur réflexion, de prendre du recul voire de rectifier de manière sincère une idée énoncée un peu hâtivement lors de l'exposé ou au cours de l'échange sont particulièrement valorisés. Il est à noter que les questions ne visent jamais à mettre la candidate ou le candidat en difficulté : il s'agit bien de l'inviter à compléter certains points de son exposé et d'évaluer s'il possède les connaissances et les attitudes indispensables pour exercer le métier de professeur des écoles. Le jury cherche à déceler un potentiel, une capacité à analyser, à dialoguer… jamais à déstabiliser les candidates et candidats.

Les faiblesses les plus fréquemment rencontrées :

Pour les deux leçons :

- Difficulté à faire référence aux textes du corpus pour éclairer les choix didactiques et pédagogiques au fil de la présentation de la séance et de la séquence et lors de la phase d'interrogation ;
- une vision non actualisée du métier d'enseignant, privilégiant le cours dialogué, sans engager les élèves dans la construction de leurs apprentissages ;
- des erreurs relevant d'une fragilité des connaissances didactiques ; une méconnaissance des enjeux de certains apprentissages conduisant à concevoir pour les élèves des mises en activité sans progressivité ni visée explicite ;
- la perception superficielle du caractère spécifique de la maternelle, du développement des élèves qui y sont accueillis et des modalités d'apprentissage et d'évaluation que l'on y met en œuvre. L'organisation en ateliers est souvent privilégiée sans prise en compte de la cohérence globale (ex : sur un même temps, un atelier langage animé par l'enseignant, mathématiques pris en charge par l'ATSEM et ateliers autonomes présentant un caractère occupationnel.) ;
- des propositions peu anticipées et peu développées concernant la prise en charge de l'hétérogénéité des élèves : celle-ci est souvent pensée de manière externalisée (lors des activités pédagogiques complémentaires ou avec un enseignant spécialisé). En classe, elle se réduit le plus fréquemment à l'allègement de la tâche et plus rarement à la mise place de groupes de besoins ;
- l'absence de prise de distance face aux textes des sujets et/ou aux questions du jury ; les textes sont présentés, décrits, mais peu de retours réflexifs éclairants sont réalisés au cours de la présentation et de l'échange.

<u>En français</u> :

- difficultés à mesurer la complexité de la tâche demandée aux élèves notamment en production d'écrit qui demande à l'élève de mobiliser de nombreuses compétences et se révèle donc extrêmement coûteuse cognitivement ;
- confusion entre production d'écrit et dictée à l'adulte ; graphisme et écriture ;
- déficit de connaissance sur certains sujets en apparence « très techniques » comme la fluence et la conscience phonologique ; cela empêche d'en percevoir les enjeux indispensables ;
- les outils de la langue au service de la compréhension et de la production orale et écrite.

<u>En mathématiques</u> :

- des difficultés à faire du lien entre la manipulation proposée, la verbalisation et l'abstraction qui doivent en découler ;
- des séances rarement conçues selon le triptyque Manipuler/Représenter/Abstraire en verbalisant ;
- la place donnée à la verbalisation, encore trop succincte et souvent abordée uniquement en collectif ;

- des connaissances scientifiques et didactiques trop fragiles notamment :
 - fractions
 - grandeurs et mesures.

Pour conclure cette partie, il semble utile de rappeler aux candidates et candidats que les *Guides fondamentaux pour l'enseignement*, accessibles librement sur Eduscol, sont, pour les trois cycles, des références pédagogiques et didactiques incontournables en français et en mathématiques en termes de recherches actualisées, de propositions de situations, de ressources et de références bibliographiques.
https://eduscol.education.fr/3107/guides-fondamentaux-pour-l-enseignement

2.2. Epreuve d'entretien

Descriptif de l'épreuve

Transmission préalable d'une fiche individuelle de renseignement par les candidates et candidats.

Préparation : 30 minutes
Durée : 1 heure et 5 minutes (30 minutes pour l'EPS, 35 minutes pour la motivation de la candidate ou du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur)
Notation : 20 points (chaque partie est notée sur 10)
Coefficient : 2
La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

Finalités :
L'épreuve porte successivement sur l'éducation physique et sportive, et la motivation de la candidate ou du candidat ainsi que son aptitude à se projeter dans le métier de professeur. Dans un premier temps, elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire intégrant la connaissance scientifique du développement et de la psychologie de l'enfant, ainsi que la capacité à intégrer la sécurité des élèves, à proposer une ou des situations d'apprentissage, à justifier des choix et inscrire des propositions dans une programmation annuelle et dans les enjeux de l'EPS à l'école. Dans un second temps, elle permet d'apprécier la motivation, le parcours et les expériences de la candidate ou du candidat, ainsi que son aptitude à s'approprier les valeurs de la République, les exigences du service public, et à faire connaître et partager ces valeurs et exigences.

Déroulement :
Première partie : à partir d'un sujet en EPS fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient à la candidate ou au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury. Cet exposé se poursuit par un entretien avec le jury.
Seconde partie : elle comporte un premier temps d'échange débutant par une présentation par la candidate ou le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury. La suite de l'entretien consiste en deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire.

L'épreuve du concours 2024 ne laisse pas entrevoir de différence fondamentale au regard de l'épreuve du concours 2023. L'analyse et les remarques des membres des commissions sont sensiblement identiques.

En positionnant la candidate ou le candidat dans différentes configurations qui obligent à la mobilisation de connaissances, de méthodes et de démarches intellectuelles différentes, cette épreuve est particulièrement complexe à appréhender.

Elle invite successivement les candidates et candidats à répondre à un sujet problématique en EPS avec un temps de préparation écourté, à exposer un projet construit en amont de l'épreuve et à répondre sans préparation à deux sujets centrés sur les valeurs de la République.

Les connaissances et les compétences à mobiliser sont multiples, et les cadres d'épreuve proposés rendent nécessaire un haut niveau de préparation afin d'éviter de tomber dans certains écueils rédhibitoires.

2.2.1. Résultats obtenus dans l'académie

La moyenne générale obtenue à cette épreuve par l'ensemble des candidates et candidats présents à la session 2024 est de 13,36 sur 20.

Le tableau ci-dessous présente les moyennes obtenues à l'épreuve d'entretien selon le type de concours :

Concours	Présents	Moyenne sur 20
CRPE externe public	237	13,96
CRPE externe privé	102	13,75
CRPE externe public spécial langue régionale	18	12,06
CRPE externe privé spécial langue régionale	8	10,94
CRPE externe privé spécial langue régionale - Diwan	6	10,96
2d CRPE interne privé spécial langue régionale	3	9,00
2d CRPE interne public	8	9,50
2d CRPE interne privé	9	11,78
3e CRPE public	21	10,26
Tous concours	**412**	**13,36**

2.2.2. Première partie de l'épreuve

La première partie de l'épreuve doit permettre « d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du développement et la psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école. »

Pour cela, un cadre national a été défini afin d'élaborer des sujets qui favorisent l'expression des compétences attendues et garantissent l'équité.

La candidate ou le candidat dispose d'un temps de préparation de 30 minutes exclusivement dédié à cette partie EPS pour élaborer une réponse à un sujet à la fois pragmatique et problématique. Son exposé ne doit pas excéder 15 minutes sur une durée totale de 30 minutes d'entretien (exposé inclus).

Ces conditions l'obligent à réduire considérablement ses temps d'analyse du sujet et de conception de la réponse à apporter. Elles rendent encore plus fondamentale la phase de préparation à cette épreuve afin d'éviter l'écueil qui consiste à « plaquer une situation », quel que soit le sujet proposé.

Même si le profil des candidates et candidats a évolué ces dernières sessions du fait des mises en stage possibles liées à l'évolution des maquettes de formation, la plupart d'entre eux ont peu ou n'ont pas d'expériences professionnelles.

Reconnaissant cette inexpérience, le jury cherche davantage à repérer et à apprécier les potentialités effectives de chacun d'entre eux en matière de conception et de mise en œuvre de l'enseignement de l'EPS à l'école primaire.

Ces potentialités sont reconnues et justement valorisées lorsque la candidate ou le candidat, à partir d'une analyse problématisée des différents éléments qui structurent l'enseignement de l'EPS (références institutionnelles, logique des APSA – activités physiques, sportives et artistiques – support, logiques des élèves), est capable de créer des contextes d'apprentissage adaptés, signifiants et porteurs de transformations.

Afin de reconnaitre avec le plus d'objectivité possible ces potentialités recherchées, les membres du jury apprécient les prestations de chaque candidate ou candidat à partir de critères d'évaluation communs et partagés. Le jury évalue sa capacité à expliciter, justifier, argumenter ses choix, à les compléter, ainsi que son aptitude à analyser et discuter les alternatives qui lui ont été soumises pour enrichir ses propositions au cours de l'entretien.

Le jury apprécie aussi la pertinence des connaissances mobilisées par les candidates et candidats, ainsi que leur éthique professionnelle, leur réactivité et leur capacité à interagir avec lui (capacité d'écoute, clarté de la réflexion, précision du vocabulaire).

À l'issue de la prestation de la candidate ou du candidat, le jury propose une note globale sur 10 points sans distinction entre l'exposé et l'entretien. Cette note est par la suite ajoutée à celle obtenue sur 10 points à la seconde partie de l'épreuve, pour un total de 20 points.

2.2.2.1. Résultats obtenus à la première partie de l'épreuve

La moyenne générale obtenue à la première partie de l'épreuve par l'ensemble des candidates et candidats présents à la session 2024 est de 6,11 sur 10.

Le tableau ci-dessous présente les moyennes obtenues selon le type de concours :

Concours	**Présents**	**Moyenne sur 10**
CRPE externe public	237	6,38
CRPE externe privé	102	6,31
CRPE externe public spécial langue régionale	18	5,39
CRPE externe privé spécial langue régionale	8	5,13
CRPE externe privé spécial langue régionale - Diwan	6	5,33
2d CRPE interne privé spécial langue régionale	3	3,33
2d CRPE interne public	8	3,81
2d CRPE interne privé	9	5,36
3e CRPE public	21	4,82
Tous concours	**412**	**6,11**

111 candidates et candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 8 sur 10. 19 ont obtenu une note inférieure ou égale à 2 sur 10. Parmi eux, 1 a obtenu la note de 0 sur 10, éliminatoire.

2.2.2.2. Constats généraux et profils de candidates et candidats

Les candidates et candidats font tous valoir un bon niveau de préparation. Les exposés sont construits et s'appuient sur une méthodologie clairement identifiée. Ils utilisent donc, dans la majorité des cas, le temps qui leur est alloué pour exposer leur réponse à la question posée.

Les candidates et candidats n'ont jamais utilisé la possibilité qui leur a été donnée d'utiliser une autre APSA support pour répondre à la question posée.

Une nouvelle fois, cette session a permis de dégager un échantillonnage de quatre profils de candidates et candidats. Ils correspondent, pour chacun d'eux, à un niveau de performance sanctionné par une échelle de notation de 0 à 10 points (du profil 1 vers le profil 4).

Les remarques formulées dans le tableau synthétique suivant doivent permettre aux futures candidates et candidats de percevoir les attendus du jury et, éventuellement, d'orienter leurs stratégies de préparation.

Profil 1	***Exposé***	- Les candidates et candidats de ce niveau ne répondent pas aux attentes de l'épreuve. Les propositions sont formelles ou génériques, voire irréalisables. - Le projet de formation disciplinaire est soit absent, soit très peu évoqué, ou reprend les éléments de la question sans les exploiter ; ceux-ci sont parfois même contournés ou oubliés. - L'articulation des mises en œuvre et du projet de formation est inexistante. - Les situations d'apprentissage sont proches de la simple mise en action des élèves avec des exercices totalement inadaptés aux caractéristiques contextuelles. - Les transformations, motrices et/ou méthodologiques et sociales, sont ici absentes. - **La logique de conception n'est pas perçue, la proposition n'est pas fondée.** - Les critères d'irrecevabilité retenus dans cette épreuve sont : la mise en danger (physique et/ou affective) avérée des élèves, le manque d'éthique réitéré de la candidate ou du candidat. - Dans la forme, l'exposé est peu structuré. Le temps mis à disposition n'est pas exploité ou utilisé à des fins ne correspondant pas aux attentes.
	Entretien	- La candidate ou le candidat ne fait pas évoluer sa proposition initiale malgré les ouvertures proposées par le jury. Il reste parfois ancré sur des propositions pourtant largement discutées par le jury. - L'argumentation est peu distanciée ou insuffisante. - La candidate ou le candidat subit véritablement cette partie.

Profil 2	***Exposé***	- Les candidates et candidats de ce niveau tentent généralement d'adapter au sujet proposé une « solution recette » construite lors de leur préparation au concours. En conséquence, le projet de formation disciplinaire et les mises en œuvre proposées témoignent d'une approche juxtaposée. Les transformations motrices et/ou méthodologiques et sociales restent implicites. - Les dispositifs d'apprentissage existent sans contenu identifié. Les apprentissages sont considérés comme allant de soi dans le cadre de la situation proposée. Les transformations visées peuvent être annoncées mais ne sont jamais mises en œuvre au sein de la leçon. Elles sont identiques pour tous les élèves et ne peuvent permettre qu'incidemment à quelques-uns d'évoluer dans leur motricité. De ce fait, le jury peine à identifier la valeur ajoutée des propositions. **- La logique de conception est principalement organisée par l'APSA support**. - Dans la forme, l'exposé est structuré et rend lisible une démarche de conception.
	Entretien	- Les candidates et candidats sont ouverts à l'échange et soucieux de répondre aux questions du jury. Pour autant, ils ne cherchent pas ou ne profitent pas des ouvertures proposées pour enrichir de manière significative leurs propositions initiales. - Les réponses apportées paraphrasent encore trop souvent les éléments déjà énoncés dans l'exposé. - Les candidates et candidats sont réactifs mais ne prennent pas le recul nécessaire pour faire évoluer leur proposition initiale.
Profil 3	***Exposé***	- **La candidate ou le candidat agit en concepteur**. Il cherche à déterminer les conditions singulières et favorables d'apprentissage à mettre en œuvre pour répondre à un ou plusieurs problèmes identifiés. - Il prend appui sur les caractéristiques typiques des élèves et sur l'APSA support pour tenter de répondre aux attentes institutionnelles. - Les objectifs de transformations (moteurs, sociaux et méthodologiques) sont clairement définis et identifiés. - Les situations proposées n'opérationnalisent pas toujours les objectifs définis ou semblent peu fonctionnelles. Pour autant, la démarche proposée est cohérente et prometteuse. - Dans la forme, l'exposé est structuré et rend lisible une démarche de conception.
	Entretien	- Les candidates et candidats sont ouverts à l'échange et soucieux de répondre aux questions du jury. En s'appuyant sur les questions posées par le jury, ils réinterrogent et complètent leurs propositions initiales pour les rendre plus réalistes, plus pertinentes au regard des objectifs fixés. - Les réponses apportées au jury mettent en avant une prise de recul constructive mobilisant de nouvelles connaissances et d'autres capacités.

Profil 4	***Exposé***	**- La candidate ou le candidat agit en concepteur, metteur en scène. Il crée des contextes d'apprentissage adaptés, signifiants et porteurs de transformations à partir d'une analyse problématisée des différents éléments qui structurent l'enseignement de l'EPS (références institutionnelles, logique des APSA support, logiques des élèves).** - Les situations proposées opérationnalisent les objectifs définis. Elles sont articulées et combinées. Elles mettent en évidence une démarche réfléchie et fondée à partir d'hypothèses explicatives clairement explicitées. - Les mises en œuvre présentées apportent une plus-value à la formation des élèves en proposant des différenciations pertinentes et des régulations. Les transformations engagées chez les élèves sont explicites, articulées entre elles (motrices, méthodologiques et sociales) et envisagées de manière évolutive. - Les élèves à besoins particuliers font l'objet d'une plus grande attention à l'aide de régulations explicites et adaptées, ce qui révèle une posture éthique appréciée du jury.
	Entretien	- L'entretien est ou devient un véritable échange entre les membres du jury et la candidate ou le candidat. - Les réponses sont toujours structurées, justifiées, argumentées et apportent une réflexion à la question posée. - La candidate ou le candidat fait preuve d'engagement dans ses propositions et ose prendre certains risques mesurés pour mieux appréhender les éventuels obstacles aux apprentissages. - La candidate ou le candidat fait déjà montre d'une certaine posture professionnelle.

2.2.2.3. Remarques pour les candidates et candidats, et les centres de formation

Les différentes remarques déjà formulées dans le tableau précédent n'ont pas pour objectif de conduire les candidates et candidats à inscrire leurs propositions dans un format attendu et/ou prescrit. Bien au contraire, les possibilités de réponses aux problèmes posés par le sujet sont multiples, tant dans la forme que sur le fond. Les membres du jury, sensibles à la nouveauté, attendent simplement que les propositions soient explicites, intelligibles, fondées, et qu'elles s'inscrivent dans le cadre institutionnel en vigueur au moment de l'épreuve.

Afin de permettre à toutes et tous de se préparer au mieux à cette épreuve exigeante, les membres du jury ont souhaité faire part des erreurs les plus fréquemment rencontrées et formuler quelques conseils de préparation.

<u>Les erreurs les plus fréquemment rencontrées</u> :

Les candidates et candidats :

- cherchent à « plaquer » une réponse-type construite lors de la préparation au concours, souvent au détriment d'une analyse problématisée du sujet ;

- cherchent à faire valoir des connaissances liées à l'APSA support, au détriment d'une mise en évidence de leurs capacités à concevoir l'acte d'enseigner l'EPS ;
- s'adressent encore trop souvent à des entités abstraites ou des élèves génériques et ne prennent pas en considération les particularités liées à l'âge et/ou au niveau de maturation des élèves concernés. Ils ne disposent pas de connaissances sur le développement et la psychologie de l'enfant ;
- proposent des situations sans avoir précisé a priori ou a posteriori les connaissances à faire construire par les élèves et les capacités mobilisées ;
- ne formalisent pas d'objectifs de transformations liés à la motricité des élèves ;
- n'intègrent pas réellement les références institutionnelles dans leurs propositions (ils les citent) ;
- ne s'interrogent pas suffisamment sur le « comment apprennent ou peuvent apprendre les élèves en EPS ? » ;
- proposent des situations irréalisables en milieu scolaire ;
- ne portent pas une attention suffisante à la sécurité physique et affective des élèves.

Les conseils à porter à la connaissance des futurs candidates et candidats, et des centres de formation :

En complément des informations présentes dans le rapport du jury précédent, nous apportons ici quelques indications pour aider les candidates et candidats dans leur préparation.

D'une manière générale, les candidates et candidats doivent prendre conscience que la préparation à cette première partie de l'épreuve doit être effective et anticipée. En valorisant davantage les capacités liées à la conception de l'enseignement de l'EPS plus que celles liées à la simple restitution des connaissances relatives aux APSA supports (connaissances pourtant nécessaires), la préparation à cette partie doit s'inscrire dans un projet global. Elle constitue une première étape dans le processus de formation et peut favoriser l'intégration de connaissances et de capacités directement réinvestissables dans d'autres contextes ou épreuves.

Lors de cette première partie de l'épreuve, toutes les questions proposées invitent les candidates et candidats à mettre en relation de manière signifiante quatre éléments essentiels : un niveau de classe, un contexte d'enseignement qui évoque des difficultés à surmonter, une compétence à atteindre (en lien direct avec les impératifs réglementaires qui organisent l'enseignement de l'EPS dans le premier degré), un domaine d'activités motrices.

Dès lors, les candidates et candidats doivent comprendre que le jury attend qu'ils identifient ces relations, qu'ils les discutent et qu'ils les opérationnalisent au travers de propositions alliant trois impératifs : de cohérence, de pertinence (au regard des exigences du processus enseignement/apprentissage) et de justesse (au regard des contraintes spécifiques de l'activité support des acquisitions).

Dans tous les cas, le point d'ancrage de la discipline reste lié au développement moteur. Ceci nécessite, pour la candidate ou le candidat au CRPE, de posséder de réelles connaissances sur les enjeux de l'EPS à l'école.

Le jury invite donc les candidates et candidats à :

- définir les éléments de la question et, en lien avec le contexte, à problématiser le sujet, à opérationnaliser leurs choix dans des propositions concrètes ;
- opérer des choix ciblés à partir d'éléments contextuels saillants pour formuler un projet de formation disciplinaire précis et pertinent, et se préserver d'un projet « fourre-tout » ;
- articuler toutes les mises en œuvre proposées au projet de formation ;
- exprimer clairement les acquisitions visées par leurs dispositifs d'apprentissage, d'un point de vue à la fois moteur, méthodologique et social ; mettre en évidence les variables et contraintes sur lesquelles jouer pour provoquer ces acquisitions ;
- questionner l'utilité des rôles sociaux, des outils mobilisés par les élèves, pour qu'ils constituent une aide réelle aux apprentissages ;
- respecter les valeurs éthiques de l'Ecole et les traduire en propositions concrètes ;
- respecter strictement le sujet et notamment le champ d'apprentissage : les transformations prioritaires recherchées doivent s'inscrire explicitement dans le champs d'apprentissage mentionné ;
- mettre en place une méthodologie d'analyse du sujet pour identifier l'obstacle rencontré par les élèves, formuler des hypothèses sur les causes possibles, cibler les ressources à travailler pour faire apprendre ;
- au-delà de la connaissance indispensable des programmes et de la réglementation en vigueur, montrer sa capacité à opérationnaliser ces connaissances dans la conception même de la séquence et de la séance ;
- définir un objectif de séance qui se décline explicitement au travers d'une ou deux situations d'apprentissage choisies pour montrer la cohérence de ses propositions ;
- concevoir des situations qui ont du sens pour les élèves, qui font émerger puis entretiennent le plaisir de pratiquer ;
- les situations proposées sont souvent ternes émotionnellement (peu de relais, de défis…), et bien souvent peu innovantes ;
- utiliser des schémas pour expliquer clairement la situation au jury, sans perte de temps ;
- connaître et utiliser un vocabulaire spécifique : par exemple immersion, flotter, allure ou vitesse de course, gérer son effort, expiration-inspiration…

En amont de l'épreuve :

- exploiter toutes les périodes de stages prévues durant leur formation initiale pour vivre une démarche d'enseignement dans un contexte institutionnel réel et singulier ;
- exploiter leur expérience dans les classes pour partager des savoir-faire, des façons d'organiser les séances, quantifier les temps de travail, les espaces, l'anticipation des variables, etc., avec les autres enseignants ;

- tenter de mettre en place des situations dans les champs d'apprentissage proposés au concours pour mieux les faire vivre auprès du jury ;
- travailler davantage les liens avec les différents parcours au sein des écoles (santé, citoyenneté, éco délégués, etc.) ;
- enrichir leurs connaissances des différents contextes d'enseignement par le partage d'information(s), d'expérience(s) entre pairs pour mieux connaître les différents publics et leurs spécificités ;
- mobiliser leurs connaissances théoriques acquises tout au long de leur cursus de formation pour justifier leurs choix didactiques et pédagogiques, notamment au niveau de la transformation de la motricité des élèves et de la psychologie de l'enfant ;
- vivre des simulations en vue de proposer une prestation orale audible, présentant un niveau de maîtrise de la langue suffisant, et en adoptant une posture favorable aux échanges ;
- anticiper des stratégies de communication par la construction de médias facilitant l'interaction avec le jury (schémas, tableaux, code couleurs, etc.).

Le jury attend des candidates et candidats une posture adaptée et une tenue correcte, en conformité avec une épreuve de recrutement de fonctionnaire de catégorie A.

2.2.3. Seconde partie de l'épreuve

Même si cela a déjà été évoqué dans le préambule, les membres du jury souhaitent insister sur le caractère inédit de cette épreuve qui nécessite de la part des candidates et candidats une mobilisation diverse des connaissances, et l'invite à tenir des postures bien différentes dans un laps de temps court. C'est une réelle difficulté qui leur demande d'être en capacité de maîtriser deux démarches intellectuelles à convoquer instantanément dans le cadre d'un enchainement des deux parties de l'épreuve.

Comme le précise le texte de cadrage, la seconde partie de l'épreuve porte sur la motivation de la candidate ou du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation. Elle comporte un premier temps d'échange d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par la candidate ou le candidat, des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant dix minutes. La candidate ou le candidat admissible transmet préalablement une fiche de renseignement selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture et précisées par le service des concours du rectorat.

La suite de l'échange, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude de la candidate ou du candidat à:

– s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte

contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;

– faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

2.2.3.1. Résultats obtenus à la seconde partie de l'épreuve

La moyenne générale obtenue la seconde partie de l'épreuve par l'ensemble des candidates et candidats présents à la session 2024 est de 7,26 sur 10.

Le tableau ci-dessous présente les moyennes obtenues selon le type de concours :

Concours	**Présents**	**Moyenne sur 10**
CRPE externe public	237	7,58
CRPE externe privé	102	7,44
CRPE externe public spécial langue régionale	18	6,67
CRPE externe privé spécial langue régionale	8	5,81
CRPE externe privé spécial langue régionale - Diwan	6	5,63
2d CRPE interne privé spécial langue régionale	3	5,67
2d CRPE interne public	8	5,69
2d CRPE interne privé	9	6,42
3e CRPE public	21	5,44
Tous concours	**412**	**7,26**

201 candidates et candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 8 sur 10. 7 candidates et candidats ont obtenu une note inférieure ou égale à 2 sur 10. Parmi eux, 1 candidat a obtenu la note de 0 sur 10, éliminatoire.

2.2.3.2. Constats généraux et profils de candidates et candidats

Cette session a permis de dégager un échantillonnage de quatre profils de candidates et candidats qui correspondent à un niveau de compétence et de performance sanctionné par une échelle de notation de 0 à 10 points.

Le premier temps d'échange (temps 1) donne à évaluer un discours construit, répété qui, s'il n'est pas dénué d'intérêt méthodologique, peut ne pas refléter l'aptitude de la candidate ou du candidat à problématiser sa situation dans la perspective d'une projection dans le métier.

En terme de notation, les membres du jury valorisent plus particulièrement la suite de l'échange (temps 2) de cette seconde partie de l'épreuve qui, de par sa nature, place la candidate ou le candidat dans une incertitude complète et lui demande de faire preuve de réactivité.

TEMPS 1 :

	Conduites typiques
Posture 1	L'exposé est peu structuré et lapidaire. Il n'apporte rien de plus que les informations communiquées par le document présenté par la candidate ou le candidat. La motivation et l'aspiration de la candidate ou du candidat ne sont pas réellement perçues. Malgré les sollicitations du jury, les candidates et candidats restent ancrés sur leurs propositions initiales. **Le parcours et le projet professionnel semblent insuffisamment réfléchis et articulés.**
Posture 2	L'exposé fait valoir des expériences mais la présentation de celles-ci reste très chronologique. Le lien avec les compétences professionnelles du professeur des écoles n'est pas établi. Le projet professionnel reste encore incertain. La motivation est davantage organisée par des éléments qui renvoient à l'animation et peu à l'enseignement et l'éducation. **Le parcours et le projet professionnel sont davantage articulés.**
Posture 3	L'exposé fait valoir des expériences multiples qui contribuent à une projection dans le métier. La motivation à devenir professeur des écoles est établie. **Le parcours présenté se place au service d'un projet professionnel en construction.**
Posture 4	L'exposé est problématisé, contextualisé et fondé sur des expériences vécues. Il fait valoir une projection avérée dans le métier. La candidate ou le candidat a une analyse lucide de ses propres compétences et établit des liens solides avec celles attendues du référentiel du professeur des écoles. La candidate ou le candidat révèle sa capacité à comprendre les grands enjeux de l'Ecole et identifie ses besoins en terme de formation. **Le parcours est optimisé et au service d'un projet professionnel réfléchi.**

<u>Les erreurs les plus fréquemment rencontrées</u> :

N'étant ni soumis ni contraints par une durée de préparation juste avant l'épreuve, les candidates et candidats font généralement valoir un bon niveau de préparation au regard du niveau de difficulté de cet exercice. Le jury a cependant relevé que :

- peu de candidates et de candidats sont en capacité de problématiser leur présentation, s'appuyant plutôt sur l'exposé d'un déroulé chronologique de leur parcours sous forme d'une liste exhaustive. La fiche de renseignement est pourtant soumise à la lecture des membres du jury en amont ;
- les candidates et candidats ont quelques difficultés à mettre en perspective les compétences qu'ils ont développées avec celles identifiées dans le

référentiel des professeurs des écoles. Ils n'arrivent pas ou peu à mettre en évidence ce lien entre compétences développées dans les expériences vécues et compétences attendues dans la future mission de professeur des écoles ;

- les candidates et candidats en « reconversion » paraissent mieux « armés » et « préparés » pour affronter ce type d'épreuve. Ils semblent plus à l'aise sur cette partie, capables de se mettre à distance de leur document sans paraphraser. Sans doute faut-il y voir leur habitude à faire valoir leurs compétences lors de situations de recrutement ;
- le nombre et la nature des expériences très diverses et variées amènent parfois les candidates et candidats à vouloir « tout évoquer », comme si la quantité prévalait sur la qualité. Il s'en suit une précipitation, une énumération dans la présentation qui nuit à la qualité du propos et à sa cohérence ;
- la gestion du temps peut s'avérer dès lors difficile à maîtriser. Les candidates et candidats cherchant à en dire le plus possible doivent parfois être arrêtés par le jury.

<u>Les conseils à porter à la connaissance des futurs candidates et candidats, et des centres de formation</u> :

Il est recommandé aux futurs candidates et candidats d'être en capacité de tirer de leurs expériences passées les éléments les plus saillants qui entreraient en résonnance avec les compétences attendues du professeur des écoles.
D'un point de vue du jury, cette articulation montrerait leur capacité à construire un projet professionnel réfléchi dont ils connaissent les principaux enjeux.

Pour se préparer à l'épreuve, il est conseillé de :

- structurer sa pensée pour rendre la logique de l'exposé accessible au jury ;
- réfléchir son exposé pour capter l'attention du jury : entrer par une expérience mémorable, un souvenir de jeunesse, etc., pour ensuite poser ses compétences professionnelles ;
- prendre appui de façon explicite sur ses expériences et compétences pour exposer son projet professionnel et argumenter son choix de devenir enseignant ;
- convoquer les compétences du référentiel pour attester son expérience ;
- manifester, par son attitude, par la qualité des arguments, sa motivation à exercer le métier d'enseignant, mettre en évidence ce qui déclenche l'envie d'enseigner.

TEMPS 2 :

De manière générale, bien que l'épreuve impose un format spécifique, les candidates et candidats bien préparés et accompagnés par les formateurs, ne semblent pas particulièrement déstabilisés. Le jury tient à souligner leur grande capacité de réaction. Malheureusement, cette réactivité appréciable peut parfois entraîner des apports de solutions hâtifs, sans que le problème ait été réellement identifié et explicité.

	Conduites typiques
Posture 1	L'analyse des deux mises en situation professionnelle reste superficielle, ainsi que la réponse apportée. Par méconnaissance des rôles et missions de chacun, la candidate ou le candidat tente de résoudre seul la situation proposée. Il propose alors des solutions inadaptées. Les valeurs de la République et le cadre réglementaire des écoles sont méconnus ou peu en adéquation avec les mises en situation. Leur posture n'est pas conforme aux valeurs du service public qu'ils ont à assurer.
Posture 2	L'analyse des situations est incomplète, ainsi que les réponses apportées. Les enjeux d'une seule situation sont perçus, les autres demeurent superficiels. Pour apporter une réponse au problème posé, la candidate ou le candidat entre dans une logique de coopération avec l'équipe enseignante, ce qui reste parfois insuffisant au regard de certaines situations complexes. Les valeurs de la République et le cadre réglementaire des écoles sont simplement énoncés.
Posture 3	La candidate ou le candidat fait une analyse pertinente et structurée lui permettant de cerner les enjeux éthiques ou professionnels. Les réponses apportées sont cohérentes. La candidate ou le candidat coopère avec l'équipe enseignante. Il est capable d'identifier les différents partenaires sans savoir comment agir. Les valeurs de la République et le cadre réglementaire des écoles sont articulés à l'une des deux mises en situation.
Posture 4	L'analyse problématisée et contextualisée des **deux** mises en situation professionnelle permet à la candidate ou au candidat d'expliciter clairement les dilemmes et tensions auxquels il est confronté, de bien cerner les enjeux éthiques et professionnels. Les réponses apportées sont pertinentes et ajustées. La candidate ou le candidat sollicite et mobilise à bon escient les différents partenaires de la communauté éducative. Les valeurs de la République et le cadre réglementaire des écoles sont intégrés et contextualisés.

<u>Les erreurs les plus fréquemment rencontrées</u> :

Le jury a relevé, dans de nombreux cas, un phénomène de « réaction émotionnelle excessive », amenant les candidates et candidats à traiter les situations par deux postures opposées :

- soit ils sous-estiment le caractère grave de la situation, et font preuve d'une trop grande « bienveillance », souplesse qui ne permet pas la mise en œuvre de solutions adaptées ;
- soit ils adoptent des postures radicales, sûrs de leurs réponses, pourtant contraires aux valeurs de la République.

Les conseils à porter à la connaissance des futurs candidates et candidats, et des centres de formation :

Il s'agit pour les candidates et candidats de déterminer et d'identifier les dilemmes et les tensions qui résultent de la situation proposée.

Si les connaissances sont nécessaires à la résolution d'une situation complexe, elles doivent être complétées par une démarche méthodologique qui invite les candidates et candidats à sortir de toute réaction primaire, première et émotionnelle.

Les situations proposées sont complexes, elles nécessitent un temps d'analyse, de problématisation. Les candidates et candidats sont donc invités à penser une résolution de la situation en terme de collectif capable d'agir en équipe. Malgré le cadre contraint de l'épreuve, c'est ce qu'ils doivent chercher à faire valoir.

La connaissance des textes et des ressources en termes de service et de partenaires paraît donc incontournable. Ces mises en situation font appel à l'expérience (directe ou indirecte), mais aussi à la capacité de jugement de la candidate ou du candidat à propos d'une situation professionnelle que l'on estime délicate et suffisamment complexe. Il est invité à mobiliser sa réflexion et ses connaissances afin de formuler une proposition d'action de nature à répondre au problème qu'il a identifié.

Dans le cadre de sa préparation, afin de développer cette méthodologie, il est recommandé aux candidates et candidats de se confronter à de multiples études de cas. Ils se réfèreront utilement à ce qui a déjà été annoncé dans la partie relative à l'EPS en ce qui concerne la méthodologie de l'entretien.

Les thématiques de la laïcité et de la citoyenneté doivent, à ce titre, bénéficier d'une place centrale dans la préparation des postulants : c'est souvent au cours de cette seconde partie de l'épreuve que cette dimension est abordée. Plus que des réponses théoriques, c'est l'analyse, la réflexion et surtout les propositions pratiques de citoyenneté à l'école qui sont attendues : le jury évalue la capacité des candidates et candidats à contextualiser la mise en œuvre des valeurs et principes du vivre-ensemble et l'application des principes fondamentaux de la République dans la classe et à l'école. La connaissance de la Charte de la Laïcité, du programme de l'enseignement moral et civique est appréciée, de même qu'un positionnement clair et adapté. La candidate ou le candidat doit être conscient que son futur métier dépasse les simples compétences à enseigner les disciplines et que le professeur, dans son travail quotidien auprès des élèves et des adultes, s'attache à respecter et à promouvoir les principes d'égalité, de neutralité, de laïcité, d'équité, de tolérance, de refus de toute discrimination.

Pour se préparer à l'épreuve, il est conseillé de :

- construire un cadre d'analyse qui permette d'apporter une réponse structurée à la question :
 - identifier les valeurs et les définir de façon contextualisée ;
 - mettre en évidence le problème rencontré et formuler des hypothèses ;
 - connaître les personnes ressources au sein de l'école et en dehors du système, les différents partenaires qui peuvent aider à résoudre la situation ;

- envisager des pistes d'action à court / moyen / long terme ! pour qui ? Comment ? Avec quelle personnes ressources ? Quels projets (pour le long terme) ? ;

- clarifier sa posture d'éducateur, ses droits et obligations en tant qu'agent du service public ;
- s'informer sur les questions éducatives vives.

2.2.3.3. Remarques sur la prestation des candidates et candidats pour l'ensemble de la seconde partie de l'épreuve d'entretien

Expression orale : il est attendu des candidates et candidats qu'ils effectuent leur prestation dans une langue fluide, d'un niveau courant à soutenu, dans lequel toute familiarité est proscrite ; un ton de voix tout à la fois posé et expressif renforce favorablement l'impression produite.

Posture de la candidate ou du candidat : elle fait l'objet d'une attention toute particulière de la part du jury ; s'il est bien naturel de ressentir quelques émotions face à un jury composé de deux à trois personnes, il est cependant nécessaire d'être en capacité de les maîtriser afin de présenter l'assurance légitime que l'on peut attendre d'une future professeure ou d'un futur professeur des écoles. Une posture naturelle et calme, associée à une certaine force de conviction, voire à de l'enthousiasme, vis-à-vis des missions qui seront endossées constituent des atouts indéniables.

Vision de l'élève : les candidates et candidats doivent avoir intégré la nécessité et les enjeux d'une école bienveillante qui prend en considération chacun des élèves : on attend d'un futur professeur des écoles qu'il porte sur eux un regard positif, soit intimement convaincu de l'éducabilité de chacun, ait mesuré l'importance de la mise en œuvre de parcours personnalisés, appuyés sur l'individualisation, les adaptations, l'accompagnement.

Compréhension du métier de professeur des écoles : sont valorisés les candidates et candidats qui se montrent en mesure de présenter une connaissance actualisée du système éducatif et des textes qui l'organisent, articulée avec une mise en œuvre proche de la réalité professionnelle, témoignage d'un certain « bon sens » et d'un pragmatisme qui leur permettront d'appréhender avec réalisme - sans fatalisme ni optimisme exagéré - les exigences et les difficultés du métier de professeur.

Le respect du cadre temporel : il constitue un impératif ; dans un souci d'équité, le temps imparti à chaque candidate ou candidat est strictement identique : une prestation trop longue sera interrompue. Il n'est pas inutile de rappeler la nécessité de s'entraîner à « tenir » la durée de l'entretien et à en gérer les différents temps. L'appui sur un chronomètre est évidemment possible et même vivement recommandé.

Ont été remarqués de manière positive les candidates et candidats témoignant d'une bonne capacité à entrer dans l'échange avec le jury : écoute attentive, prise en compte des questions, honnêteté et ouverture ont ainsi pu parfois permettre de compenser des exposés malhabiles ou incomplets. Ceux qui, s'appuyant sur le questionnement du jury, se montrent capables d'élargir leur réflexion, de prendre du recul voire de rectifier de manière sincère une idée énoncée un peu hâtivement lors de l'exposé ou au cours de l'échange sont particulièrement valorisés. Il est à noter

que les questions ne visent jamais à mettre la candidate ou le candidat en difficulté : il s'agit bien de l'inviter à compléter certains points de son exposé et d'évaluer s'il possède les connaissances et les attitudes indispensables pour exercer le métier de professeur des écoles. Le jury cherche à déceler un potentiel, une capacité à analyser, à dialoguer, jamais à déstabiliser la candidate ou le candidat. Celui-ci peut donc tout à fait s'il en éprouve le besoin, marquer un temps d'arrêt de quelques secondes pour rassembler ses idées, les organiser, reprendre ses notes, voire faire répéter au jury une question mal comprise.

En guise de conclusion, le jury souhaite sincèrement reconnaître l'excellent travail réalisé par les formateurs, qui a permis aux candidates et candidats d'être « au rendez-vous » de cette épreuve, particulièrement difficile et exigeante.

2.3. Epreuve orale facultative de langue vivante étrangère

Descriptif de l'épreuve

Préparation : 30 minutes
Durée : 30 minutes
Notation : l'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte.

Déroulement :
La candidate ou le candidat peut demander, au moment de l'inscription au concours, à subir une épreuve orale facultative portant sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes: allemand, anglais, espagnol, italien. L'épreuve débute par un échange dans la langue choisie permettant à la candidate ou au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique fourni par le jury. Puis, il expose la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. La candidate ou le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support (exposé: dix minutes en français suivi d'un échange de dix minutes dans la langue vivante étrangère choisie). L'usage du dictionnaire monolingue ou bilingue est autorisé. Le niveau minimum de maîtrise attendu de la langue correspond au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues.

2.3.1. Résultats obtenus dans l'académie

La moyenne générale obtenue à cette épreuve par l'ensemble des candidates et candidats présents à la session 2024 est de 14,58 sur 20.

Le tableau ci-dessous présente les moyennes obtenues à l'épreuve facultative de langue vivante étrangère selon le type de concours :

Concours	Présents	Moyenne sur 10
CRPE externe public	152	14,73
CRPE externe privé	74	14,72
CRPE externe public spécial langue régionale	9	14,92
CRPE externe privé spécial langue régionale	3	10,17
CRPE externe privé spécial langue régionale - Diwan	4	14,75
2d CRPE interne privé spécial langue régionale	1	/
2d CRPE interne public	5	11,60
2d CRPE interne privé	2	14,63
3e CRPE public	6	14,54
Tous concours	**256**	**14,58**

39 candidates et candidats ont obtenu une note inférieure ou égale à 10 sur 20, n'apportant pas de points supplémentaires à leur total général de points à l'admission. 69 candidates et candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 18 sur 20.

2.3.2. Remarques sur les documents proposés

Ce rapport de jury vient en complément des rapports 2022 et 2023 du CRPE pour l'épreuve facultative de LVE que les candidats pourront consulter.

Les dossiers remis aux candidats lors de cette session se composaient en général de plusieurs documents et s'articulaient autour d'un ou plusieurs supports exploitables avec des élèves du cycle 1 au cycle 3 et en lien avec une thématique donnée. Des extraits de programmes, de recommandations pédagogiques officielles ou de ressources d'accompagnement complétaient les dossiers. Les documents pédagogiques, didactiques et institutionnels sont de différentes natures (comptines, contes, extraits de manuels, travaux d'élèves, extraits des textes officiels, …). Pour rappel, les candidats ont la possibilité d'apporter un dictionnaire unilingue ou monolingue pour le temps de préparation.

2.3.3. Remarques sur la prestation des candidates et candidats

Le jury a remarqué lors de cette session 2024 un niveau de langue plutôt hétérogène d'un candidat à l'autre, ce qui a donné lieu à des prestations inégales. Si le jury salue la préparation sérieuse des candidats à l'épreuve, il tient toutefois à rappeler que le niveau minimum de maîtrise attendu de la langue correspond au niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues. Afin de gagner en aisance, il convient de s'immerger dans un bain linguistique et culturel régulier (lectures, cinéma, séjours linguistiques, …). Le jury attend du candidat une bonne maitrise de la syntaxe et des éléments phonologiques de la langue présentée. Le jury attire l'attention des candidats sur l'écart souvent remarqué entre la qualité de la langue employée dans la première partie et celle utilisée lors de l'entretien. Une bonne maîtrise des termes pédagogiques et didactiques en langue cible est nécessaire pour une bonne fluidité dans la prise de parole.

Le jury a noté une bonne connaissance des programmes des différents cycles. Les concepts de la didactique des langues doivent requérir une plus grande attention des candidats. A titre d'exemple, si la perspective actionnelle est régulièrement mentionnée, les candidats peinent à en donner une définition précise. Il en va de même pour l'ensemble des outils ou plateformes numériques cités sans qu'ils n'en aient une connaissance précise. Il est attendu des futurs enseignants de connaître les concepts ou les outils mis en avant lors de leur prestation.

Le jury salue des prestations de qualité étayées au moyen de connaissances solides et une prise de conscience des enjeux liés à l'apprentissage des langues et des cultures dans la construction du futur citoyen.

Première partie de l'épreuve (en langue vivante étrangère) : présentation de la candidate ou du candidat, description et situation du document :

Les candidats ont montré qu'ils s'étaient bien préparés à l'épreuve et ont soigné tout particulièrement la première partie consistant à présenter leur parcours. Le jury attend que les candidats soient en mesure de mettre en valeur les éléments saillants et les compétences acquises au long de leur parcours qu'ils pourront réinvestir en situation professionnelle. Les candidats veilleront cependant à cibler les informations pertinentes à partager avec le jury afin d'éviter un catalogue contre-productif.

Cette partie ayant pour but d'évaluer les compétences en expression orale en continu des candidats, elle ne saurait se réduire à un écrit oralisé, récité, qui les met en difficulté et qui ôte toute spontanéité au discours. Le jury rappelle que la durée de ce temps de présentation doit être raisonnable et ne doit pas empiéter sur le temps consacré à la présentation du dossier qui est à privilégier dans cette première partie. Le jury encourage les candidats à s'entraîner à partir de notes et d'enregistrements à réécouter afin d'améliorer leur production orale en vue de l'épreuve.

La présentation du dossier a pour objet de préciser l'intérêt didactique et pédagogique des documents qui le composent et de poser les bases de son exploitation pédagogique lors de la seconde partie de l'épreuve.

Le jury déplore que peu de candidats soient parvenus à une présentation construite du dossier amenant logiquement vers la seconde partie de l'épreuve. Les candidats ne peuvent se contenter de répéter le paratexte sans préciser la spécificité des documents (documents authentiques ou didactisés, documents extraits des instructions officielles, ...), les thématiques ou les activités langagières induites. Les textes officiels proposés dans les dossiers donnent des pistes précieuses de réflexion sur les types d'activité à mener et le cycle destinataire.

Cette première étape nécessite de la part du candidat une présentation ciblée des documents qui lui sont remis en dégageant, lorsque cela s'y prête, les traits culturels, les aspects humoristiques, la musicalité de la langue, sources d'intérêt décuplé pour les apprenants.

Deuxième partie de l'épreuve (en français) : exposé de l'exploitation et/ou de la mise en œuvre du document dans une séance ou une séquence pédagogique :

Dans cette deuxième partie de l'épreuve, en français, les candidats sont invités à présenter la séance ou la séquence envisagée, au regard de la consigne du sujet, des objectifs poursuivis, des modalités d'exploitation du support et de la mise en œuvre.

Ils doivent faire montre de leurs compétences de pédagogues en définissant des objectifs (linguistiques, communicationnels, pragmatiques, phonologiques, culturels) clairs, réalisables et adaptés à l'âge des élèves.

Les candidats ont en général bien présenté l'organisation de la séance d'enseignement proposée et indiqué à quel moment de la séquence ils l'envisageaient. En revanche, le jury tient à rappeler l'importance de donner du sens aux activités proposées en définissant les prérequis et les objectifs au regard des attendus de fin de séance ou de séquence pour mettre les élèves en situation de réussite. Cette démarche requiert de définir un scenario pédagogique impliquant les élèves dans une situation de communication donnée. Le jury regrette cependant qu'un "modèle type" de construction de séquence soit plaqué sans tenir compte de la spécificité des documents à disposition et du public ciblé.

Les candidats pourront se référer au CECRL (Niveau A1 - Utilisateur élémentaire) afin de mettre en adéquation la mise en œuvre et les attendus de l'année du cycle concerné. Une bonne connaissance des concepts de la didactique des langues vivantes et des cultures, notamment la perspective actionnelle est exigée, ainsi qu'une bonne maîtrise des attendus de fin d'année et des repères annuels de

progression. Ceci permettra aux candidats d'envisager plus précisément les modalités d'évaluation souvent délaissées lors des prestations.

Les candidats auront également à cœur de proposer des activités qui permettent de manipuler des outils lexicaux et grammaticaux contextualisés et au service de l'expression d'une idée. Ils ne sauraient se contenter de focaliser leur travail uniquement sur la mémorisation du lexique. Avoir pour objectif l'acquisition d'une structure langagière afin de s'en servir pour participer à un jeu de cour, à un jeu de plateau, pour présenter un fait culturel, etc. est essentiel pour développer la communication.

Ils pourront aussi penser à la complexification progressive des tâches envisagées, ce qui demande aux candidats de varier les modalités de travail (seul, en binôme, en groupe, …). Le jury a valorisé les candidats ayant fait mention de l'usage pédagogique pertinent des outils numériques, à condition de les connaître et de les maîtriser. Le jury a également apprécié les prestations des candidats qui ont été en mesure de faire le lien entre les séance d'enseignement de la langue et les autres disciplines, voir un enseignement en langues.

Le jury encourage les futurs candidats à approfondir leurs connaissances en littérature jeunesse, à feuilleter les méthodes de langues pour alimenter leur réflexion pédagogique.

Troisième partie de l'épreuve (en langue étrangère) : échange avec le jury et approfondissement des points abordés lors de l'exposé :

Le jury salue la qualité de la posture des candidats, leur capacité à écouter, à communiquer et à se remettre en question. Le jury a remarqué que les candidats ont eu, cette année, quelques difficultés à prendre part à un échange, comprendre les questions du jury en langue et des moyens linguistiques parfois limités pour s'exprimer.

Outre évaluer les compétences du candidat à interagir en LVE, l'objectif de cette partie de l'épreuve en langue cible consiste à mesurer sa capacité à revenir sur sa proposition pédagogique, la préciser, l'amender et l'enrichir. Lors de cet échange, le candidat pourra ainsi préciser, par exemple, la place de l'élève et du maître, la place laissée aux interactions entre les élèves, les autres stratégies possibles, l'évaluation envisagée, … Le jury a apprécié la capacité des candidats à adapter leur discours à la situation d'échange. Le jury a valorisé les candidats qui ont utilisé, à bon escient, le vocabulaire spécifique à la pédagogie et à la didactique des langues et des cultures.

Ressources (non exhaustives) à consulter pour préparer l'épreuve de LVE:

- Programmes LVE :

Repères annuels de progression et attendus de fin d'année
https://eduscol.education.fr/137/reperes-annuels-de-progression-et-attendus-de-fin-d-annee-du-cp-la-3e

Ecole maternelle
https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo22/MENE1915455N.htm
https://eduscol.education.fr/83/j-enseigne-au-cycle-1

Cycle 2
https://eduscol.education.fr/84/j-enseigne-au-cycle-2?menu_id=69

Cycle 3
https://eduscol.education.fr/87/j-enseigne-au-cycle-3?menu_id=72

- Ressources d'accompagnement

- Accompagnement Cycles 2 3 4

https://eduscol.education.fr/164/langues-vivantes-cycles-2-3-et-4

- Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)

https://eduscol.education.fr/1971/cadre-europeen-commun-de-reference-pour-les-langues-cecrl

- Guide pour l'éveil à la diversité linguistique à l'école maternelle

https://eduscol.education.fr/document/50921/download?attachment

- Guide pour l'enseignement des langues vivantes. Oser les langues vivantes étrangères à l'école.

https://eduscol.education.fr/document/347/download?attachment

- Guide pour l'enseignement des langues vivantes de l'école au lycée. Oser les langues vivantes étrangères.

https://eduscol.education.fr/document/632/download?attachment

- Propositions pour une meilleure maitrise des langues vivantes : oser dire le nouveau monde, Alex Taylor, Chantal Manès-Bonnisseau

https://www.education.gouv.fr/media/15155/download

Plan Langues Vivantes
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Formation_continue_enseignants/46/9/plan_langues-vivantes_10_mesures_1314469.pdf

- Sites dédiés
https://www.education.gouv.fr/les-langues-vivantes-etrangeres-et-regionales-11249

https://eduscol.education.fr/2522/enseigner-les-langues-vivantes

https://eduscol.education.fr/2326/langues-vivantes

2.4. Épreuve orale de langue régionale

Descriptif de l'épreuve

Préparation : 1h
Durée : 40 minutes (25 minutes d'exposé ; 15 minutes d'entretien)
Notation : 20 points
Coefficient : 2

Déroulement :
Exposé puis entretien avec le jury à partir d'un dossier composé de documents écrits et audiovisuels relatifs à la culture et à la langue bretonnes, et pouvant comporter des documents pédagogiques.

Finalités:

-Evaluer les compétences d'expression orale en continu et en interaction ;
-Evaluer les capacités des candidates et candidats à analyser un dossier et à construire une proposition pédagogique à partir des documents du dossier.

2.4.1. Résultats obtenus dans l'académie

La moyenne générale obtenue à cette épreuve par l'ensemble des candidates et candidats présents à la session 2024 est de 12,13 sur 20.

Le tableau ci-dessous présente les moyennes obtenues à l'épreuve orale de langue régionale selon le type de concours :

Concours	Présents	Moyenne sur 20
CRPE externe public spécial langue régionale	18	13,78
CRPE externe privé spécial langue régionale	8	9,56
CRPE externe privé spécial langue régionale - Diwan	6	13,08
2d CRPE interne privé spécial langue régionale	3	7,17
Tous concours	**35**	**12,13**

2.4.2. Attendus de l'épreuve

L'épreuve orale de langue régionale doit être, pour les candidats au CRPE spécial langue régionale, l'occasion de démontrer leur capacité à exercer le métier de professeur des écoles dans un contexte où le breton est langue enseignée et langue d'enseignement. L'exposé et l'entretien sont deux moments durant lesquels le jury apprécie les compétences attendues des candidats qui se destinent à exercer en tant que professeurs des écoles chargés d'un enseignement de et en breton : langue, maîtrise disciplinaire, analyse de dossier, communication, pédagogie, compétence culturelle.

L'épreuve comporte trois parties :

- un exposé, en breton, permettant à la candidate ou au candidat de faire l'analyse du dossier documentaire (15 minutes) ;

- la présentation, en français, d'une utilisation de ces documents dans une séquence ou une séance d'enseignement à expliciter (10 minutes) ;

- un entretien, en breton, portant sur l'exposé et la présentation de la candidate ou du candidat et sur ses motivations pour un enseignement de et en langue régionale (15 minutes).

Le support de l'épreuve est un dossier composé de documents écrits et audio-visuels, qui peuvent relever de différents genres : œuvres littéraires, littérature jeunesse, articles de presse, témoignages, récits, extraits d'entretien, reportages, émissions de radio, enregistrements de collectes, littérature orale, etc. Les documents pédagogiques peuvent être des extraits de manuel, des documents didactisés, des fiches d'activités, des productions d'élèves, etc.

Le jury a remarqué que les candidats ont bien préparé le concours, tous savent quelles sont les modalités (passage du breton au français puis retour au breton). On rappellera cependant la nécessité de bien utiliser tout le temps imparti pour chaque partie de l'oral. Si un candidat n'utilise que 5 minutes sur les 15 prévues pour la présentation des documents, les 10 minutes non utilisées ne peuvent pas être reportées pour la deuxième ou la troisième partie de l'oral, le candidat perdra là donc la possibilité de faire montre de ses compétences et connaissances.

La première partie vise à évaluer les compétences du candidat dans l'analyse et le traitement d'un dossier et sa capacité à élaborer une production orale construite et argumentée soutenue par une langue riche et d'un haut niveau de correction. Les documents composant le dossier s'articulent autour d'un sujet commun qui peut être de nature variée – culture générale, question de société, culture régionale, question disciplinaire, thème transversal d'apprentissage, etc. – et dont les supports font sens ensemble. On attend des candidats qu'ils fassent émerger le fil conducteur du dossier et qu'ils définissent un axe de lecture afin de proposer un exposé organisé. Cette partie permet au candidat, d'une part, de montrer qu'il a compris les documents et ce qui les relie, et, d'autre part, qu'il est capable de mobiliser ses compétences pour analyser le dossier. Il est essentiel qu'il sache prélever, organiser et confronter des informations issues des documents et de ses connaissances pour en rendre compte dans une production orale en continu.

La deuxième partie a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à exploiter le dossier pour proposer une séquence ou une séance d'enseignement. Le candidat est amené à montrer une maîtrise disciplinaire et pédagogique en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la conception et l'animation d'un enseignement prenant appui sur les éléments du dossier. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et la manière dont il pourrait inclure et exploiter les documents pertinents dans une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. Le dossier peut offrir différentes possibilités d'exploitation pédagogique. Aussi, s'appuyant sur l'analyse qu'il en a porté dans son exposé, il revient au candidat de choisir un champ d'apprentissage et de formuler des objectifs – langagiers et disciplinaires – avant de décrire une ou des situations d'apprentissage en cohérence avec le contexte d'enseignement. Il est attendu du candidat un exposé construit dans lequel il justifie ses choix – objectifs d'apprentissage et sélection de documents – et présente au jury

les composantes du scénario pédagogique et son déroulement, en veillant à inscrire ses propositions dans une programmation et, plus largement, dans les enjeux de l'enseignement bilingue à l'école. Cette partie permet au candidat de montrer qu'il est capable de problématiser le dossier et de porter un regard critique sur les documents dans le cadre d'une exploitation pédagogique.

L'exposé est suivi d'un entretien avec le jury portant sur la présentation du candidat et sur ses motivations pour un enseignement de et en langue régionale. Cette troisième partie vise à évaluer, à partir d'un questionnement, les compétences d'interaction orale du candidat. Prenant appui sur l'analyse du dossier et la proposition pédagogique, le jury invite le candidat à un élargissement et un approfondissement de l'exposé, lui permettant de développer et de préciser les points qu'il juge utiles, tant dans les domaines disciplinaires que didactiques. L'entretien porte également sur les motivations du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur dans le contexte d'un enseignement de et en langue régionale. Au-delà des considérations générales, le candidat est invité à exprimer ses motivations par le prisme de son expérience (stage, observation, vécu dans la classe).

Le premier attendu de l'épreuve est la maîtrise de la langue dans toutes ses composantes : correction grammaticale, lexique, prosodie. Il est attendu des candidats qu'ils démontrent leur bonne maîtrise du français et du breton pour communiquer et, à terme, pour enseigner. La langue du professeur est une référence dans sa classe et c'est sur sa qualité que repose une large part de la construction des compétences langagières des élèves. Le jury attend donc que les candidats s'expriment avec précision, dans le registre adapté, avec une voix posée, une élocution claire et un débit approprié.

La pédagogie est un aspect fondamental du métier d'enseignant qui aura à construire des séquences et des séances tout au long de sa carrière professionnelle. Aussi, le candidat devra-t-il montrer qu'il est capable d'effectuer un tel travail rapidement à partir de quelques documents.

La culture n'est en aucun cas un champ distinct des compétences langagières. Les programmes de langues vivantes sont très clairs à ce sujet quand ils positionnent le cadre civilisationnel d'une langue en tant que *compétence culturelle*. En ce domaine, il est attendu des candidats qu'ils possèdent de solides connaissances des faits de civilisation bretonne, et qu'ils sachent les mobiliser en contexte de communication.

Lors de l'exposé, le jury attend des candidats qu'ils utilisent au mieux le temps qui leur est alloué. Il est attendu qu'ils développent leur propos et construisent leur argumentation à partir d'exemples précis, en s'appuyant sur le dossier, sur leurs connaissances culturelles et leur expérience personnelle et pédagogique. La capacité à interagir est essentielle lors de l'entretien : prise en compte des questions du jury, capacité à rebondir sur une proposition, à exprimer un avis argumenté, à donner des éléments de contexte.

2.4.3. Remarques sur la prestation des candidates et candidats

Attendant des candidats au CRPE bilingue qu'ils aient à la fois une bonne connaissance de la Bretagne et de sa culture, qu'ils parlent une langue d'un très bon niveau et qu'ils sachent se projeter dans le métier d'enseignant, c'est sur ces attendus que le jury a évalué leur degré de maîtrise lors des prestations.

Un certain nombre de prestations sont restées en-deçà des attendus du concours, le niveau « insuffisant » associant des compétences générales fragiles à un niveau de langue bretonne entre A2 et B1 du CECRL. Le jury a constaté que les candidats se situent, dans leur majorité, à un degré de maîtrise jugé « satisfaisant » ou « très satisfaisant », quelques candidats se situant à « excellent », voire dépassant les attendus du concours. Les candidats ont su, pour la plupart, répondre clairement et sans trop d'hésitation aux questions qui leur étaient posées.

Du point de vue des contenus, des candidats ont proposé des développements trop peu investis au regard du dossier fourni. Quelques candidats se sont limités à une approche superficielle du dossier, se contentant de présenter les documents. Cette approche s'est révélée en deçà des attentes du concours, du point de vue de l'analyse comme de la méthode. Certains candidats n'ont pas su utiliser le temps imparti ; ils ont conclu leur exposé au bout de quatre ou cinq minutes, montrant dès le début des carences concernant des aptitudes élémentaires : savoir répondre aux attentes de l'épreuve, montrer que l'on a compris les documents et rendre compte des enjeux du dossier.

Le jury a apprécié les prestations des candidats qui, utilisant au mieux le temps alloué, savent structurer leur exposé et leurs réponses et montrer de la motivation. Dans les bons exposés, les candidats ont su, après une présentation rapide du dossier, indiquer l'entrée choisie et annoncer le plan autour duquel ils allaient développer leur propos. Cette courte introduction permettait de faire émerger une logique et de la présenter de façon argumentée. Dans leur analyse du dossier, ces candidats ont établi des liens entre les documents qui le composent et montré de quelle façon ils traitent le sujet par des perspectives qui peuvent être complémentaires (éléments de contexte, approche littéraire ou artistique, approche pédagogique, etc.) ou opposés (regard critique, point de vue, opinion, etc.). Des candidats ont établi les relations existant entre les documents et montré comment leurs contenus se font écho et se répondent.

Les candidats les plus performants ne se contentent pas de paraphraser les textes : ils s'efforcent d'en donner des clés de compréhension et en présentent une synthèse éclairée par la lecture ou la citation de courts passages. D'autres n'hésitent pas à démontrer, dès l'analyse du dossier, l'intérêt pédagogique de tel ou tel partie d'un document afin de lier les deux temps de l'exposé, sans toutefois se répéter. Les candidats qui ont su prendre les documents comme un tremplin pour développer d'autres aspects – culturels, pédagogiques, etc. – en lien avec le sujet du dossier se sont nettement démarqués. Les meilleurs candidats ont offert un regard élargi et personnalisé sur le dossier, étayant leur propos par des apports divers : extraits des documents, connaissances personnelles, références culturelles. Des candidats, par une rapide conclusion liant le sujet du dossier à des questions pédagogiques, ont offert une liaison logique avec la deuxième partie de l'exposé.

Dans la proposition pédagogique, les exposés les plus faibles se sont limités à exprimer des propositions très générales, accompagnées de listes d'intentions. Ces exposés tendent à montrer que certains candidats ne se sont pas posé quelques questions essentielles dans le cadre de la conception d'une démarche d'apprentissage : quelles sont les compétences visées en fin de séance et de séquence ? Quels sont les prérequis pour aborder les apprentissages ? Quels savoirs et savoir-faire nouveaux vont être abordés ? Quelles sont les situations d'apprentissage à proposer pour atteindre les objectifs fixés ? Enfin : comment intégrer la dimension langagière aux objectifs disciplinaires ? Il a semblé parfois au

jury que quelques candidats « plaquaient » une recette toute faite et sans lien évident avec le dossier.

Le jury a constaté que la question de la dimension langagière est particulièrement délaissée au regard du contexte spécifique des filières bilingues où le breton est à la fois langue enseignée et langue d'enseignement dans plusieurs domaines d'apprentissage. Pour mener les activités envisagées en langue bretonne, le professeur doit considérer des besoins langagiers propres aux apprentissages disciplinaires d'élèves dont le breton est, le plus souvent, langue de scolarisation. Cette réflexion a été globalement absente des propositions et les candidats qui ont abordé cette question se sont souvent limités à y répondre en proposant un apprentissage du lexique en amont de l'activité. Cette possibilité ne peut être la réponse unique et d'autres stratégies peuvent être envisagées : étayage de l'enseignant pour faciliter la compréhension, rétroaction corrective, etc. Par ailleurs, qu'elles soient à parité horaire ou immersives, « l'objectif des sections bilingues est d'assurer une maîtrise équivalente du français et de la langue régionale »[3]. La proposition pédagogique doit donc expliciter la place des deux langues dans les apprentissages.

Quelques candidats ont cherché à tout prix à utiliser la totalité des documents du dossier dans la conception d'une séquence, ce qui n'était pas forcément attendu ou pertinent au regard des objectifs ou du contexte d'apprentissage. D'autres n'ont repris que les supports pédagogiques et, sans les lier au reste du dossier et à un projet d'apprentissage, ont proposé un exposé où dominait la paraphrase.

Les exposés satisfaisants intégraient une problématisation du dossier, montrant que certains candidats avaient su porter un regard critique sur les documents dans le cadre d'une exploitation pédagogique. Ces candidats n'ont pas forcément utilisé tous les documents. Ils ont souvent pris les documents pédagogiques du dossier comme point de départ et, en fonction de ceux-ci, ont ciblé un niveau et des objectifs d'apprentissage en référence aux programmes et au socle commun et les ont intégrés dans une proposition de mise en œuvre. Certains candidats se sont montrés pertinents par la cohérence entre l'intention pédagogique et les choix de documents, proposant une sélection qu'ils ont argumentée en lien avec les objectifs d'apprentissage. Après avoir expliqué les choix en les situant dans le contexte d'enseignement qu'ils avaient défini (cycle, classe, champs d'apprentissage, échelle d'enseignement, etc.), ils ont su montrer que certains documents, écrits ou audio-visuels, pouvaient, à l'aide d'extraits choisis, compléter les ressources pédagogiques en fonction du niveau et, éventuellement, à des fins de différenciation pédagogiques. Ainsi, il semblait évident d'écarter un extrait de traité scientifique dans une séquence destinée à des élèves du cycle 2. En revanche, certaines formes de littérature écrite ou orale (comptines, formules rimées, chansons) pouvaient trouver leur place dans les apprentissages de cycles différents, en fonction de leur contenu, du niveau de langue et des objectifs fixés. Certains candidats ont su interroger au mieux la pertinence de ces supports, choisissant de les intégrer ou de les écarter selon des critères disciplinaires et langagiers. D'autres ont proposé avec justesse des adaptations de certains de ces documents. Enfin, certains supports du dossier, dont le contenu ou le niveau de langue n'étaient pas en adéquation avec les objectifs pédagogiques, ont été cités comme contribuant à la documentation du maître sur le sujet.

[3] Circulaire Langues et cultures régionales du 14.12.2021

Les candidats doivent savoir étayer leur proposition de références aux textes et instructions officielles et d'apports théoriques cohérents en matière de didactique. Les apports liés à la didactique des langues sont restés trop limités et sont à développer. Les meilleurs exposés offraient un ancrage précis dans le vécu de la classe, en lien avec une séquence ou une séance. Dans ces propositions, les candidats étaient en mesure d'identifier les prérequis du point de vue de l'outillage langagier et d'anticiper des besoins de différenciation nécessitant des interventions de l'enseignant. Ils ont su montrer la nécessité de prendre fortement en compte les aspects langagiers pour construire des compétences disciplinaires, au-delà des freins à la compréhension. Dans le contexte spécifique des filières bilingues, les candidats doivent envisager la façon dont l'enseignement de la langue est intégré aux disciplines pour permettre les apprentissages. Cette approche pédagogique, intégrant la langue aux contenus disciplinaires, nécessite de formuler explicitement les savoirs langagiers mobilisés avec les élèves. Pour ce faire, il convient d'identifier les activités langagières mobilisées dans les apprentissages, d'y associer des tâches langagières dans la construction des séances et de déterminer les éléments d'étayage nécessaires à chaque étape. S'agissant de la production écrite et orale, il est nécessaire d'expliciter les éléments qui peuvent favoriser l'engagement dans la tâche (notions de communication authentique et d'*information gap*). L'utilisation d'outils numériques éducatifs pouvait être pertinente en fonction des situations d'apprentissage. Les candidats ne pouvaient cependant se limiter à mentionner le numérique éducatif, il était attendu qu'ils proposent des outils, expliquent leur utilisation et leur contribution, à des fins d'entraînement, de travail en autonomie ou de différenciation, par exemple.

Aux niveau de la langue bretonne, le jury a observé une bonne compréhension chez la plupart des interlocuteurs. Du point de vue de l'expression, le niveau grammatical, la fluidité et la prosodie restent cependant très inégaux. Les remarques faites les années précédentes sur les points d'amélioration chez certains candidats, restent les mêmes, à savoir :

- Maîtrise insuffisante des paradigmes du verbe « être » : eo/eus/zo/emañ ;
- Confusion entre « em eus » et « em boa » dans les temps composés (passé fini et précis) ;
- Les nuances fines liées à l'utilisation en breton des formes d'habitudes « *vez, en devez, am bez* ... » sont ignorées de beaucoup trop de candidats ;
- Ignorance de la traduction de la forme impersonnelle : ...*vez gwelet* / ...*weler* ;
- Insuffisance des tournures idiomatiques (constructions spécifiques, expressions imagées). La connaissance de ces locutions propres au breton permet d'apprécier le niveau de compréhension et d'expression des candidats et de déterminer dans quelle mesure ils se sont approprié la logique de la langue ;
- Maîtrise limitée des phrases complexes ;
- Mutations consonantiques.
- Ar mor (qualité du o (fermé)), qualité du « e » = é. Déterminants : * an dañsoù Breizh // Dañsoù Breizh : les danses de Bretagne.
- Liaison entre les mots, le discours est un peu haché parfois.
- Deskiñ Ø brezhoneg.
- L'accentuation, l'intonation sont très marquées en breton, le candidat doit y être attentif.

Des progrès sont encore à réaliser concernant la prosodie, certains candidats produisant une langue restant de ce point de vue très marquée par le français. Les candidats qui se sont exprimés dans un breton authentique et fluide, qu'il soit

standard ou ancré dialectalement, ont grandement contribué à augmenter leurs notes.

Enfin, l'aspect culturel reste toujours le parent pauvre de l'épreuve. Le jury encourage donc les candidats à travailler la compétence culturelle à la hauteur des attentes du concours. Il est attendu qu'ils construisent des repères (historiques, géographiques, littéraires, etc.) leur permettant de contextualiser des faits de société, des œuvres ou des personnalités. Il est notamment nécessaire de construire des connaissances sur les manifestations culturelles (littérature, arts, traditions populaires, imaginaire, relations sociales, institutions, patrimoine, etc.) qui font la singularité de l'espace breton et d'être capable de les mobiliser en situation de communication. Cette formation se cultive notamment par la curiosité et l'ouverture d'esprit.

2.4.4. Quelques conseils aux candidates et candidats

On formulera les conseils suivants aux candidates et candidats :

Langue :

Un niveau élevé de maîtrise de la langue bretonne est indispensable pour réussir (niveau C1 du Cadre Européen de Référence pour les Langues, c'est à dire « utilisateur expérimenté »). Le jury invite les futurs candidats à se référer à ce cadre avant de s'inscrire au concours spécial langue régionale.
Tout en encourageant les candidats à poursuivre leurs efforts sur la correction et la richesse de la langue (richesse lexicale et syntaxique, variation dialectale, etc.), le jury les invite à aller dans le sens d'un renforcement du travail sur le rythme et l'intonation.

Dans l'ensemble le jury a apprécié la qualité de la langue des candidats, on sent le travail qui a été fait, les outils linguistiques peuvent être parfois un peu convenus, mais les candidats font preuve d'une maîtrise du lexique, de la syntaxe et de la grammaire de la langue bretonne.

Formation culturelle :

La formation culturelle des candidats au CRPE spécial langue régionale ne peut faire l'économie d'un approfondissement de connaissances personnalisées. Il ne faut pas tenter de tromper le jury en citant ça et là le nom d'une œuvre ou d'un auteur, d'un artiste pour le plaisir de la citation, le jury n'est pas dupe et quand il se rend compte que le candidat ne sait en fait que peu de choses sur cet auteur ou œuvre, l'impression est désastreuse.
Le jury a parfois été déçu de la méconnaissance par les candidats de thèmes culturels très connus ou la difficulté par exemple pour certains de citer ne serait-ce que quelques contes populaires.
Dans le cours de la préparation, les candidats pourront tirer profit des ouvrages suivants (liste non exhaustive) :

- Bodloré-Penlaez M. et Kervella D., Atlas de Bretagne, 2011
- Coll., Toutes les cultures de Bretagne, 2004
- Coll., Dictionnaire d'histoire de la Bretagne, 2008
- Croix, A., Veillard, J.-Y., (dir.), Dictionnaire du patrimoine breton, 2000
- Favereau, F., Breizh a-vremañ, 2005 / Bretagne contemporaine, 1993

- Favereau, F., Anthologie de la littérature bretonne au XXe siècle / Lennegezh ar Brezhoneg en 20vet kantved, 4 volumes, 2001 à 2020
- Le Gallo, Y., (dir.), Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne, 1987

Sans négliger d'autres champs de connaissance, le jury estime particulièrement nécessaire que les candidats construisent des repères sur la culture populaire, la littérature orale et l'imaginaire breton à travers la lecture, par exemple, du Cheval d'Orgueil de P.-J. Hélias (qui peut être lu tant en breton qu'en français) ou La légende la mort d'Anatole Le Braz.

La fréquentation de certaines revues en français (Ar Men) ou en breton (Ya, Bremañ, Al Liamm...), la consultation de ressources en ligne (sites becedia, dastumedia), l'écoute et le visionnage d'émissions en langue bretonne (radio, télévision, vidéo, web TV) ne peuvent être que bénéfiques pour la compréhension de la Bretagne d'aujourd'hui et le travail de langue.

Le jury invite aussi les candidats à s'intéresser à des domaines variés par la fréquentation des multiples dimensions des « cultures de Bretagne » (théâtre, festoù-noz, festivals, concours de musique traditionnelle, sports et jeux, nature, patrimoine, etc.), qui construisent un ancrage entre la langue et son environnement culturel. Le jury considère par ailleurs qu'un candidat doit être en capacité de décrire le terroir ou la ville de Bretagne où il réside ou d'où il revendique ses racines.

Prestation orale :

Le jury invite les candidats à s'entraîner de façon systématique et approfondie à la prestation orale. Cet entraînement doit commencer assez tôt dans l'année : *s'exprimer clairement, argumenter efficacement* nécessitent d'installer la prise de parole dans une pratique régulière. Cela peut prendre des formes variées : prise de parole en continu ou dispositif de questions/réponses ; seul ou entre pairs ; à partir d'un support ou en expression libre. L'entraînement à l'oral peut aussi passer par un travail sur la voix, la respiration, l'expression corporelle. Il doit prendre en compte le temps de prise de parole, dans la perspective d'en optimiser la durée. Les candidats doivent apprendre à s'exprimer efficacement dans le cadre de l'épreuve et de ses attentes. Il faut, pour cela, travailler des compétences communicationnelles : parler clairement et avec concision, de façon structurée, adopter la posture et le timbre de voix appropriés, savoir faire preuve d'écoute au moment de l'entretien. Les grilles de compétences et les outils d'auto-positionnement sont autant de repères utiles pour se familiariser avec les critères objectifs d'évaluation de l'oral. Quelques oraux blancs, devant un jury, avec une analyse post-prestation pourront finaliser la préparation des candidats dans la construction de leurs compétences oratoires et communicationnelles. Il est fortement déconseillé de rédiger *in extenso* sa présentation, le temps imparti pour la préparation ne le permet pas, on ne pourrait donc préparer dans le meilleur des cas qu'une partie de l'épreuve et le candidat se trouverait alors bien démuni au moment de devoir improviser les dernières parties de l'oral.

Enseignement bilingue :

Le jury invite les candidats à s'intéresser à la didactique des langues, au bilinguisme en général, et à l'enseignement bilingue en particulier. Il est attendu des candidats au CRPE spécial langues régionales qu'ils connaissent quelques grands enjeux de l'entrée dans une langue seconde et d'une éducation plurilingue : contact des langues,

plurilinguisme précoce en contexte scolaire, développement de la compétence interculturelle, didactisation de l'alternance des langues, etc.

1. Statistiques

3.1. Concours publics

3.1.1. Répartition départementale des postes offerts

CRPE 2024 Réseau public	Concours Externe	Concours externe spécial langue régionale	Troisième concours	Second concours interne spécial langue régionale	Total
Côtes d'Armor	24	1	1	1	27
Finistère	26	1	2	1	30
Ille-et-Vilaine	52	6	7	1	66
Morbihan	29	6	/	/	35
Total	**131**	**14**	**10**	**3**	**158**

3.1.2. Résultats globaux

Postes offerts : 158

Candidates et candidats inscrits : 2522

Candidates et candidats présents aux épreuves écrites d'admissibilité : 894

Candidates et candidats déclarés admissibles : 296

Admissibles/présents aux épreuves écrites d'admissibilité : 35,5%

Candidates et candidats éliminés avant les épreuves orales d'admission : 6

Candidates et candidats absents lors des épreuves orales d'admission : 6

Candidates et candidats présents aux épreuves orales d'admission : 284

Candidates et candidats admis : 158

Admis/présents aux épreuves orales d'admission : 52,8%

Admis/présents aux épreuves écrites d'admissibilité : 18%

3.1.3. Résultats par concours

CRPE 2024 Réseau public	Concours externe public	Second concours interne	Troisième concours public	Concours externe public spécial langue régionale	Second concours interne public spécial langue régionale
Nombre de candidates et candidats inscrits	1838	193	409	66	16
Nombre de candidates et candidats présents aux épreuves écrites d'admissibilité	725	41	91	35	2
Nombre de candidates et candidats déclarés admissibles	243	9	21	23	0
Seuil d'admissibilité sur 20	13,25	12,42	13,25	8,21	8
Nombre de candidates et candidats présents aux épreuves orales d'admission	237	8	21	18	/
Nombre de postes offerts	112*	4*	10	28*	4*
Nombre de candidates et candidats déclarés admis	131*	3	10	14	/
Seuil d'admission sur 20	14,17	12,5	11,56	11	/
Moyenne générale des candidates et candidats déclarés admis sur 20	16,29	15,6	13,68	13,35	/
Moyenne générale du 1er candidat admis sur 20	19,93	17,18	16,33	16,75	/
Nombre de candidates et candidats inscrits sur la liste complémentaire	54	/	1	/	/
Seuil d'inscription sur la liste complémentaire sur 20	11,90	/	11,22	/	/

* Les reports de postes sont autorisés par l'article 5 du décret n°90-680 du 1er août 1990 relatif au statut particulier des professeurs des écoles.

3.1.4. Résultats par épreuve

3.1.4.1. Épreuves écrites d'admissibilité

- Épreuve écrite disciplinaire de français

CRPE Session 2024	Nombre de candidates et candidats présents	Moyenne sur 20
Concours externe	725	11,13
Second concours interne	41	10,48
Troisième concours	91	9,57
Concours externe spécial langue régionale	35	9,62
Second concours interne spécial langue régionale	2	7,51

- Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques

CRPE Session 2024	Nombre de candidates et candidats présents	Moyenne sur 20
Concours externe	720	11,99
Second concours interne	41	9,38
Troisième concours	90	10,63
Concours externe spécial langue régionale	35	9,62
Second concours interne spécial langue régionale	2	9,38

- Épreuve écrite d'application

CRPE Session 2024	Concours externe		Second concours interne		Troisième concours		Concours externe spécial langue régionale		Second concours interne spécial langue régionale	
	Cdts présents	Moyenne sur 20	Cdts présents	Moyenne sur 20	Cdts présents	Moyenne sur 20	Cdts présents	Moyenne sur 20	Cdts présents	Moyenne sur 20
Sciences et technologie	307	13,41	18	14,47	47	12,17	12	12,54	1	/
Histoire, Géographie, EMC	291	11,20	19	10,49	29	8,33	13	8,29	0	/
Arts	120	12,52	4	13,56	13	11,21	9	11,19	1	/

- Épreuve écrite en langue régionale

CRPE Session 2024	Nombre de candidates et candidats présents	Moyenne sur 20
Concours externe spécial langue régionale	36	10,12
Second concours interne spécial langue régionale	2	8,25

3.1.4.2. Épreuves orales d'admission

- Epreuve de leçon

CRPE Session 2024	Nombre de candidates et candidats présents	Moyenne sur 20
Concours externe	237	13,05
Second concours interne	8	9,63
Troisième concours	20	9,23
Concours externe spécial langue régionale	18	11,39

- Epreuve d'entretien

CRPE Session 2024	Nombre de candidates et candidats présents	Moyenne sur 20
Concours externe	237	13,96
Second concours interne	8	9,50
Troisième concours	21	10,26
Concours externe spécial langue régionale	18	12,06

- Epreuve facultative de langue vivante étrangère

CRPE Session 2024	Nombre de candidates et candidats présents	Moyenne sur 20
Concours externe	152	14,73
Second concours interne	5	11,60
Troisième concours	6	14,54
Concours externe spécial langue régionale	9	14,92

- Epreuve orale de langue régionale

CRPE Session 2024	Nombre de candidates et candidats présents	Moyenne sur 20
Concours externe spécial langue régionale	18	13,78

3.2. Concours privés

3.2.1. Répartition départementale des postes

CRPE 2024 Réseau privé	Concours Externe	Second concours interne	Concours externe spécial langue régionale	Concours externe spécial langue régionale Diwan	Second concours interne spécial langue régionale	Total
Côtes d'Armor	4	1	0	0	0	5
Finistère	7	0	4	3	0	14
Ille-et-Vilaine	23	3	2	0	0	28
Morbihan	13	0	0	0	0	13
Total	**47**	**4**	**6**	**3***	**0**	**60**

* 1 contrat a été offert l'académie de Nantes pour la session 2024.

3.2.2. Résultats globaux

Postes offerts : 63

Candidates et candidats inscrits : 1141

Candidates et candidats présents aux épreuves écrites d'admissibilité : 422

Candidates et candidats déclarés admissibles : 129

Admissibles/présents aux épreuves écrites d'admissibilité : 30,6%

Candidates et candidats éliminés avant les épreuves orales d'admission : 0

Candidates et candidats absents lors des épreuves orales d'admission : 1

Candidates et candidats présents aux épreuves orales d'admission : 128

Candidates et candidats admis : 61

Admis/présents aux épreuves orales d'admission : 47,6%

Admis/présents aux épreuves écrites d'admissibilité : 14,4%

3.2.3. Résultats par concours

CRPE 2024 Réseau privé	Concours externe privé	Second concours interne privé	Concours externe privé spécial langue régionale	Concours externe privé spécial langue régionale Diwan	Second concours interne privé spécial langue régionale
Nombre de candidates et candidats inscrits	928	147	39	16	7
Nombre de candidates et candidats présents aux épreuves écrites d'admissibilité	339	57	13	9	4
Nombre de candidates et candidats déclarés admissibles	103	9	8	6	3
Seuil d'admissibilité sur 20	13,25	12,67	8,68	8,00	8,19
Nombre de candidates et candidats présents aux épreuves orales d'admission	102	9	8	6	3
Nombre de postes offerts	47	4	9	4	2
Nombre de candidates et candidats déclarés admis	47	4	6	4	0
Seuil d'admission sur 20	14,67	12,78	9,61	10,10	/
Moyenne générale des candidates et candidats déclarés admis sur 20	16,48	14,02	10,81	12,45	/
Moyenne générale du 1er candidat admis sur 20	19,08	16,20	12,89	15,08	/
Nombre de candidates et candidats inscrits sur la liste complémentaire	/	/	/	/	/
Seuil d'inscription sur la liste complémentaire sur 20	/	/	/	/	/

3.2.4. Résultats par épreuve

3.2.4.1. Épreuves écrites d'admissibilité

- Épreuve écrite disciplinaire de français

CRPE Session 2024	Nombre de candidates et candidats présents	Moyenne sur 20
Concours externe	339	11,12
Second concours interne	57	10,22
Concours externe spécial langue régionale	13	9,42
Concours externe spécial langue régionale Diwan	9	9,51
Second concours interne spécial langue régionale	4	11,10

- Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques

CRPE Session 2024	Nombre de candidates et candidats présents	Moyenne sur 20
Concours externe	337	11,56
Second concours interne	57	10,03
Concours externe spécial langue régionale	13	7,83
Concours externe spécial langue régionale Diwan	9	9,76
Second concours interne spécial langue régionale	4	7,56

- Épreuve écrite d'application

	Concours externe		Second concours interne		Concours externe spécial langue régionale		Concours externe spécial langue régionale Diwan		Second concours interne spécial langue régionale	
	Cdts présents	Moyenne sur 20	Cdts présents	Moyenne sur 20	Cdts présents	Moyenne sur 20	Cdts présents	Moyenne sur 20	Cdts présents	Moyenne sur 20
Sciences et technologie	138	13,02	25	11,50	3	9,25	3	9,75	2	10,00
Histoire, Géographie, EMC	147	11,19	23	9,68	5	9,80	4	8,19	1	/
Arts	57	12,78	9	9,69	4	11,31	2	10,00	1	/

- Épreuve écrite en langue régionale

CRPE Session 2024	Nombre de candidates et candidats présents	Moyenne sur 20
Concours externe spécial langue régionale	13	8,12
Concours externe spécial langue régionale Diwan	9	12,54
Second concours interne spécial langue régionale	4	8,20

3.2.4.2. Épreuves orales d'admission

- Epreuve de leçon

CRPE Session 2024	Nombre de candidates et candidats présents	Moyenne sur 20
Concours externe	102	12,86
Second concours interne	9	9,56
Concours externe spécial langue régionale	8	7,69
Concours externe spécial langue régionale Diwan	6	7,17
Second concours interne spécial langue régionale	3	4,83

- Epreuve d'entretien

CRPE Session 2024	Nombre de candidates et candidats présents	Moyenne sur 20
Concours externe	102	13,75
Second concours interne	9	11,78
Concours externe spécial langue régionale	8	10,98
Concours externe spécial langue régionale Diwan	6	10,96
Second concours interne spécial langue régionale	3	9,00

- Epreuve facultative de langue vivante étrangère

CRPE Session 2024	Nombre de candidates et candidats présents	Moyenne sur 20
Concours externe	74	14,72
Second concours interne	2	14,63
Concours externe spécial langue régionale	3	10,17
Concours externe spécial langue régionale Diwan	4	14,75
Second concours interne spécial langue régionale	1	/

- Epreuve orale de langue régionale

CRPE Session 2024	Nombre de candidates et candidats présents	Moyenne sur 20
Concours externe spécial langue régionale	8	9,56
Concours externe spécial langue régionale Diwan	6	13,08
Second concours interne spécial langue régionale	3	7,17